

Site LIFE - Natura 2000

“Vallons du Fournel - Les Bans”

N° PR9

Document d'objectifs



TOME 1

Sous la responsabilité du Préfet des Hautes-Alpes

- Coordination - D.D.A.F.
- Opérateur local - Parc national des Écrins
- Partenaires - O.N.F. - Communes

DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE LIFE

“Vallons du Fournel - Les Bans”

Tome 1

“Du terrain à la connaissance du site”

Les Habitats et les espèces d'intérêt Européen

- Description

E
N
V
I
R
O
N
N
E
M
E
N
T

A
G
R
I
C
U
L
T
U
R
E

P
A
S
T
O
R
A
L
I
S
M
E

S
Y
L
V
I
C
U
L
T
U
R
E

T
O
U
R
I
S
M
E
/
L
O
I
S
I
R
S

Cadre du programme

En France, depuis Mars 1996, un programme expérimental a été lancé sur 37 sites pilotes avec le soutien financier de la Commission européenne (LIFE) et l'ensemble des partenaires locaux.

Ce programme a pour objectif d'examiner en concertation avec les acteurs locaux et en vraie grandeur les approches, les méthodes et le contenu des futurs documents d'objectifs.

Ce programme national s'achèvera au mois de Mai 1998.

Au delà de la production du documents d'objectifs propre à chacun des sites et d'un guide méthodologique national en cours de rédaction, l'opération fera l'objet d'une évaluation d'ensemble.

C'est à la suite de cette évaluation que seront fixées par le Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'environnement, en Juin 1998, la procédure d'élaboration de tels documents et les modalités de leur application.

Avant -propos

Dans ce cadre, la forme de ce documents d'objectifs propre à ce site « Vallons du Fournel - les Bans », est une approche expérimentale qui enrichira le contenu du guide méthodologique national en cours de production, auquel nous avons déjà participé.

Ainsi, comme il en a été choisi pour le futur guide méthodologique national, ce document d'objectifs est **composé de deux documents** dont le niveau de lecture est fondamentalement différent.

Premier document :

Un document **détaillé dit de « compilation »** constitué de trois tomes :

- **Tome 1** : « Du terrain à la connaissance du site » :

Partie descriptive au moyen de « **fiches descriptives** »

- **Tome 2** : « De la connaissance aux objectifs » :

Evaluation, enjeux, objectifs de préservation des habitats et des espèces au moyen de « **fiches d'évaluation - enjeux - objectifs** »

- **Tome 3** : « Des objectifs à la gestion » :

Gestion souhaitable et moyens à mettre en œuvre au moyen de « **iches de gestion et moyens** »

- Le public auquel est destiné ce document détaillé est un public averti, et il reste dans sa forme relativement difficile d'accès pour tout public.

- Cependant, ce document détaillé, avec une approche écologique marquée, **reste l'outil de référence qui justifie scientifiquement l'application de la directive « habitat »**. Ce document technique, peut servir à se repositionner (vis à vis de certaines informations sur le milieu naturel suite à des apports scientifiques nouveaux), après la première période de 6ans de mise en application du document d'objectifs sur ce site. En quelque sorte, c'est un peu la « mémoire » de ce programme d'étude LIFE-Natura 2000 .

Second document :

- Ainsi, face à ces trois tomes, pour un public plus large (Elus, usagers, gestionnaires...) nous présentons **un document de synthèse** qui prend en compte l'ensemble des remarques faites sur les trois tomes par la le Sous-préfet, la DIREN, la DDA, l'ONF, la coordination nationale (R.N.F), et **l'ensemble du comité de pilotage local qui a validé ce document le 30 Mars 1998 sous la responsabilité de Monsieur le Sous -Préfet.**

- **Ce document de synthèse (version Avril 1998) a été envoyé à la demande du Préfet à l'ensemble du comité départemental Natura 2000, pour servir d'exemple abouti dans le cadre du futur réseau Natura 2000 sur le département des Hautes-Alpes. Ce document est en cours de validation par le comité de départemental Natura 2000 et Monsieur le Préfet.**

- Ce document de synthèse est donc **la référence la plus finalisée et aboutie** concernant les objectifs et les actions à mettre en place. Il contient également un estimatif financier des différentes actions. **C'est le document opérationnel pour la gestion de ce site.**

TOME 1, 2 et 3

Plan du document d'objectifs : Partie compilée

Ce sommaire sera le même pour chacune des communes, mais chaque commune sera traitée séparément jusqu'à la partie 2. «Inventaire des ressources naturelles» qui est traitée simultanément l'ensemble des trois communes

Tome 1

Introduction générale pour le site LIFE - Natura 2000 :

- Le réseau natura 2000 : un enjeu à l'échelle de l'europe p 4
- Le site pilote LIFE Natura 2000 : « Vallons du Fournel - les Bans » p 5

Introduction générale pour la commune p 6

1 - Présentation générale du site dans le territoire communal

Cette présentation générale est réalisée sous forme de « fiches identité » pour les différentes parties qui suivent

- 1.1 - Description de la géographie humaine de la commune** p 8,21,23
- 1.2 - Le Vallon du Fournel** p 8,21
 - 1.2.1 - Description de la géographie physique p 8,21,23
 - 1.2.2 - Description sommaire du milieu naturel p 9
 - 1.2.3 - Description historique p 10
 - 1.2.4 - Description du foncier p 11,22,24
 - 1.2.5 - Description du statut p 12,22,24
 - 1.2.6 - Description des infrastructures (sentiers, pistes, signalitique) p 13
 - 1.2.7 - Description du bâti p 15
 - 1.2.8 - Autres infrastructures p 17
 - 1.2.9 - Conclusion générale p 17

2 - Inventaire des ressources naturelles :

- 2.1 - Les données physiques** p 18
 - 2.1.1 - Description géologique sommaire p 18
 - 2.1.2 - Le climat (températures, précipitations, vents) p 18
 - 2.1.4 - Le réseau hydrographique du vallon p 18
- 2.2 - Le milieu naturel**
 - 2.2.1 - Méthode descriptive utilisée p 25
 - 2.2.2 - Présentation de la méthode de cartographie DELPHINE p 25
 - 2.2.3 - Caractérisation des milieux p 26
 - 2.2.3.1 - Vallon du Fournel - Commune de l'Argentière-La-Bessée p 26
 - 2.2.3.2 - Vallons des Bans et de Jas Lacroix - Commune de Vallouise p 27
 - 2.2.3.3 - Vallon de Narreyroux - Commune de Puy-Saint-Vincent p 28
 - 2.2.3.4 - Conclusion générale p 28

2.3 - Les habitats d'intérêt européen	
2.3.1 - Définitions	p 29
2.3.2 - Méthodologie de terrain adoptée	p 30
2.3.3 - Méthodologie cartographique adoptée	p 31
2.3.3.1 - L'unité écologique	p 31
2.3.3.2 - L'unité cartographique	p 31
2.3.3.3 - L'entité écologique	p 31
2.3.4 - Liste des habitats d'intérêt européen	
2.3.4.1 - les habitats d'annexe 1 prioritaires	p 33
2.3.4.2 - les habitats d'annexe 1 non prioritaires	p 34
2.3.5 - Localisation des habitats d'intérêt européen	p 36
2.3.6 - Description et caractéristiques des habitats d'intérêt européen :	p 36
Les Fiches « descriptives » des habitats	
2.4 - Inventaire des espèces végétales et animales d'intérêt européen	
2.4.1 - Bilan des espèces d'intérêt européen	p 89
2.4.2 - Bilan du nombre total d'espèces	p 89
2.4.3 - Nature des espèces végétales d'intérêt européen	p 90
2.4.3.1 - Vallon du Fournel	
2.4.3.2 - Vallons des Bans et de Jas Lacroix	
2.4.4 - Nature des espèces animales d'intérêt européen	p 90
2.4.4.1 - Vallon du Fournel	
2.4.4.2 - Vallons des Bans et de Jas Lacroix	p 91
2.4.5 - Synthèse sur l'ensemble du site	p 92
2.4.6 - Description et caractéristiques des espèces d'intérêt européen :	p 93
Les Fiches « descriptives » des espèces	
2.4.6.1 - Les espèces animales	p 94
2.4.6.2 - Les espèces végétales	p 102
3 - Inventaire des activités et des ressources humaines	
3.1 - La sylviculture	p 109
3.2 - Le pastoralisme	p 111
3.3 - L'agriculture (à compléter)	

Tome 2

- Evaluation patrimoniale des habitats et des espèces, et définition des objectifs de préservation

Les Fiches « Evaluation-enjeux-objectifs » des habitats et des espèces

Tome 3

- La gestion souhaitable et les moyens à mettre en œuvre :

- Les Fiches « Gestion et Moyens pour les habitats »
- La gestion de l'activité agricole
- La gestion de l'activité sylvicole
- La gestion de l'activité pastorale

Le réseau Natura 2000 Un enjeu à l'échelle de l'Europe

Il ne s'agit pas de tout protéger dans tous les pays, mais bien de sélectionner un réseau de sites, complémentaires et représentatifs, dans lesquels une gestion adaptée sera mise en place. Dans bien des cas, le maintien des espèces et des habitats est lié à des activités humaines... Ainsi, l'implication des acteurs locaux déterminera de ce que sera effectivement Natura 2000. Ce sont les propositions et les expériences du terrain qui définiront les mesures à envisager. La nouveauté de ce Réseau est une prise en compte, au-delà des espèces, de la préservation des habitats naturels.

On ne sait pas toujours, aujourd'hui, quelles pourraient être les conséquences, à plus ou moins long terme, de la disparition de tel ou tel habitat pour les espèces qui y vivent. Il s'agit donc de préserver cette diversité du vivant qui, on l'oublie trop souvent, est aussi un véritable patrimoine (génétique, pharmaceutique, ressources en matières premières) pour l'avenir. Il paraît donc logique de faire en sorte que, sur des sites définis, des mesures soient prises pour assurer la préservation de ces richesses. Or, l'échelle européenne permet justement de le faire dans des lieux remarquables, particulièrement favorables aux habitats et espèces repérés.

Ainsi, l'objectif du Réseau Natura 2000 n'est pas d'exclure toute activité humaine. Il s'agit de mettre en œuvre des pratiques qui assurent le maintien des habitats naturels et espèces que l'on veut préserver. Des espèces qui, d'ores et déjà, sont déjà protégées au niveau français. Il n'y aura donc pas de limitation supplémentaire pour ce qui concerne la chasse.

(1) D'où le terme de directive «habitats» : texte adopté en 1992 par la commission européenne en vue de créer le Réseau Natura 2000 réunissant les sites particulièrement intéressants pour leur faune et leur flore spécifiques. Un « habitat » est un milieu qui est un lieu de vie pour les plantes et les animaux.

**Préserver les habitats naturels (1)
d'intérêt européen : des milieux de vie
favorables à certaines plantes ou espèces
animales rares et/ou protégées.**

Quels sites pour Natura 2000 ?

**Les États proposent des sites-
candidats.
L'Europe choisira les plus
représentatifs pour le Réseau.**

Définir les sites susceptibles d'appartenir à ce réseau :

les premières concertations locales : avant le printemps 98

C'est dans cette première phase que la France se trouve actuellement. Les États membres doivent en effet transmettre la liste des sites potentiels qui les concernent. C'est l'objectif des concertations locales menées jusqu'au printemps 1998, date à laquelle les propositions françaises devront être arrêtées. Fin 1998, l'Europe sélectionnera parmi les sites-candidats, ceux qui méritent d'être intégrés à Natura 2000, en raison de leur intérêt propre et de la cohérence du réseau.

Cette phase initiale de concertation est primordiale car les acteurs concernés par les mesures de gestion qui seront mises en place doivent être volontaires. Les enjeux environnementaux sont liés aux activités socio-économiques et il faut donc en tenir compte. Les acteurs locaux sont de ce fait concernés au premier chef : des agriculteurs aux chasseurs, en passant par les élus, les forestiers mais aussi les pêcheurs, professionnels du tourisme...

Comment gérer les sites sélectionnés par l'Europe :

suite des concertations locales : 1999-2004

Pour trouver les meilleures solutions, rien ne vaut l'expérience du terrain. Pour chaque site, il s'agit de déterminer quelles sont les pratiques à maintenir ou à envisager pour préserver les habitats naturels et les espèces. Au cas par cas. C'est pour cette raison qu'il est impossible de dire à l'avance quelles seront les mesures prises. En France, un «Document d'objectifs» sera établi pour chaque site. Or, la qualité de ce document repose sur la participation des acteurs locaux... et facilitera du même coup la mobilisation de financements.

Le réseau Natura 2000 valorisera, en termes d'image, les sites retenus et sera ainsi comparable à un véritable «label» de qualité. Les sites du Réseau seront aussi très bien placés pour capter les financements (*) éventuels, nécessaires aux actions envisagées.

(*) La directive «habitats» prévoit d'ores et déjà des financements pour les espèces et habitats «prioritaires».

Le site pilote LIFE «Vallons du Fournel-les Bans»

(LIFE est l'instrument financier de l'Europe pour l'environnement. Ces fonds sont attribués annuellement après dépôt de candidature)

Dans le cadre du programme LIFE, sur 37 sites pilotes en France, un travail est engagé pour

définir une méthodologie et des propositions de gestion concertée. C'est le cas pour le site « Vallons du Fournel - les Bans » qui concerne les communes de l'Argentière-la-Bessée, Vallouise (et Puy-St-Vincent au départ) piloté techniquement par le Parc national des Ecrins. Un autre site expérimental existe aussi dans le département des Hautes-Alpes, « Vallées de la Haute-Durance et du Guil », porté par le Conservatoire botanique de Gap-Charance.

Pour la plupart des habitats et des espèces d'intérêt européen, la gestion adaptée à leur préservation, est de les maintenir en l'état, en laissant faire la dynamique naturelle ou l'activité humaine qui a toujours été présente sur ces espaces.

C'est pourquoi, appartenir à ce réseau, c'est, dans la plupart des cas, « savoir que tel habitat ou telle espèce existe » et que ces derniers ont une valeur patrimoniale de niveau européen .

Quelques habitats peuvent demander une gestion active pour les préserver.

Document d'objectifs de l'espace naturel et du patrimoine
du vallon du Fournel
- Commune de l'Argentière-la-Bessée - programme Life -

La commune de l'Argentière-la-Bessée, dans les Alpes du Sud présente une évolution de ses activités à la fois habituelle à toutes les communes rurales de montagne, marquée par la déprise agricole, et à la fois spécifique de ce territoire, riche d'un passé minier et industriel. Ainsi, la commune de l'Argentière-la-Bessée est passée d'un développement basé sur l'industrie (usine Péchiney, exploitation de charbon) et l'agriculture - durant la première moitié de ce siècle - vers une activité socio-économique et culturelle s'orientant, aujourd'hui vers le tourisme alliant nature - culture - sport, "l'artisanat du savoir-faire", la transformation de produits du bois, le bâtiment et les travaux publics et le développement de petites unités industrielles.

Dans ce contexte, l'entretien de l'espace naturel de la commune, autrefois assuré par de nombreux utilisateurs, est aujourd'hui de plus en plus en difficulté du fait de l'abandon de la vie rurale : des pâturages moins exploités, certains chemins qui ne sont plus entretenus, des prairies qui s'enfrichent.

Pourtant, les habitants de l'Argentière, comme les estivants et touristes sont de plus en plus exigeants en terme de qualité de leur cadre de vie pour les uns, et d'espace naturel qu'ils visitent pour les autres.

Ainsi, pour l'ensemble des utilisateurs de son espace naturel, la commune se doit de répondre à ces nouveaux enjeux tel que le paysage et la diversité biologique.

Conscient de cet état des choses, la commune de l'Argentière-la-Bessée - en partenariat avec les différents acteurs de l'espace naturel (agriculteurs, agents pastoraux, Parc national des Ecrins, Office national des forêts, accompagnateurs et guides...) - essaie déjà depuis plusieurs années de préserver et valoriser son principal espace naturel : Le vallon du Fournel.

Au regard de la répartition spatiale du territoire, cette volonté de valorisation de l'espace naturel de la commune de l'Argentière s'est implicitement concentrée sur le Vallon du Fournel, qui représente environ les trois quart de la surface de la commune, et une porte d'entrée sur l'espace préservé du parc national des Ecrins.

A ce titre, le programme expérimental européen "LIFE" porté par le parc national des Ecrins, est une opportunité pour la commune, de planifier et expérimenter la gestion du vallon du Fournel à travers un document formalisé et discuté au sein d'un comité de pilotage local: le « Document d'objectifs »

L'objectif principal de ce document d'objectifs LIFE est de mettre en valeur les enjeux de ce territoire afin de conserver la qualité du patrimoine naturel d'aujourd'hui et les activités humaines qui y sont associées.

Il va de soi que le plan d'aménagement forestier révisé par l'ONF en 1996-1997, est la base du plan de gestion de l'espace forestier de ce vallon. Ainsi, le « Document d'objectifs » LIFE assure la continuité avec le plan d'aménagement forestier, à travers un échange de compétence et de réflexion commune au sein comité de pilotage local sur l'espace forestier du vallon.

Introduction

Ce « document d'objectifs », n'a pas la prétention de résoudre tous les problèmes liés à l'environnement, mais il se veut être un outil de référence en matière de gestion de l'espace naturel de la commune : Le vallon du Fournel.

Il est également une expérience pilote tant au niveau local qu'au niveau européen, et en cela il est également un enjeu pour l'ensemble des partenaires locaux.

A terme, il peut devenir un complément d'informations pour la gestion de cette zone classée ND, au plan d'occupation des sols de la commune.

Ce « document d'objectifs » essaie d'apporter une réponse opérationnelle, à travers des objectifs définis de concert au sein du comité de pilotage, dans le but de déboucher sur des actions concrètes qui impliqueront tous les partenaires volontaires.

Fiche identité de la commune

1.1 - Description de la géographie humaine de la commune

Commune : l'Argentière-la-Bessée

Canton : l'Argentière-la-Bessée

Arrondissement : Briançon

Département : Hautes-Alpes (05)

Surface : 6455 ha

Population : 2191 habitants (sources : INSEE 1990)

Evolution de la population de 1982 à 1990 :

- 12,3 %, marquée par un vieillissement de la population

Hameaux présents : Le Plan Léothaud, le Quartz, les Violins, la Blachière, l'Eychaillon, la Bourgea, le Collet, le Plandergue.

La commune et l'intercommunalité :

la commune appartient au SIVOM de l'Argentière-la-Bessée qui regroupe les communes de l'Argentière-la-Bessée, Puy-St-Vincent, Vallouise, Pelvoux, Freissinières, La Roche-de-Rame, Champcella, les Vigneaux, St-Martin de Queyrières.

La commune et le Parc national des Ecrins

L'Argentière-la-Bessée fait partie des 43 communes des Hautes -Alpes présentes dans le Parc. Elle est signataire de la Charte de développement durable du Parc. Ce document d'objectifs de l'espace naturel, vallon du Fournel, concerne à ce titre, le volet "maintien de la Biodiversité" dans lequel s'est engagée la commune à travers la ratification de cette charte.

La majeure partie de la commune (77 %) se trouve au niveau du Vallon du Fournel, dont ¼ se situe en zone centrale du Parc National des Ecrins

Principal axe de circulation le plus proche :

La N94 joignant Briançon à Gap, puis la D423 pour accéder au Vallon du Fournel.

1.2 - Le vallon du Fournel

1.2 - Description de la géographie physique

Nom du vallon : Vallon du Fournel

Limite de l'enveloppe de référence envoyé à la DIREN : Voir carte ;

En amont : suit les limites naturelles des crêtes. En aval, débute en amont de la prise d'eau au pont du sapey pour remonter en rive gauche le long du torrent des Brunnes, et en rive droite rejoindre les crêtes de la Baume noire.

Surface totale : 4935 ha

Surface en zone centrale du Parc national des Ecrins : 1686 ha

Surface en zone périphérique du Parc national des Ecrins : 3249 ha

Localisation par rapport à l'ensemble du massif des Ecrins : Situé sur la façade orientale du massif des Ecrins, ce vallon pénètre toutefois de manière assez marquée au centre de ce massif. Il se situe donc à cheval entre les Alpes dites intermédiaires et les Alpes internes.

Caractéristique morphologique : Adret / Ubac très marqué - Vallée en auge caractéristique des reliefs postglaciaires

Longueur totale / largeur totale : 15 km de longueur pour 500 m (à l'entrée du Vallon) à 2 km (au fond) de largeur.

Cols rencontrés :

A l'adret : Cols de la Pousterle (1739 m) - Cols du bal (2601 m) - Col de l'Aup Martin (2761 m)

A l'ubac : Col des Lauzes - Col d'Anon. Seuls le col de la Pousterle et des Lauzes sont carrossables.

Bassin versant : Le bassin versant du vallon fait partie du bassin hydrographique de la haute Durance.

Torrent principal du Vallon : Le torrent du Fournel d'une longueur d'environ 17 km affluent de la Durance

Fiche identité de la commune

1.2.2 - Description sommaire du milieu naturel

Gradient altitudinal : Marqué de 150 m (parking de la mine) à 3243 m (Pointe Félix Neff)

Etages bioclimatiques présents :

L'étage montagnard (jusqu'à 1500 à 1800 m d'altitude):

A l'adret :

Il est caractérisé essentiellement par des anciennes terrasses de cultures et en limite supérieure par les pins sylvestre

A l'ubac

Prairies de fauche et en limite supérieure par le mélézin

Bas de versants et le long du torrent du Fournel, :

Des fruticées mixtes de feuillus (noisetiers, sorbiers, trembles, frênes...)

Au vallon du Fournel, les influences sub-méditerranéenne , font remonter le montagnard à l'ubac aux environs de 1600 m et à l'adret jusqu'à 1800 m. A cette altitude, à l'Ubac, c'est le mélézin et la sapinière qui dominent. A l'adret, le pin sylvestre domine sur les quelques mélèzes.

On peut ainsi trouver les dernières prairies de fauche jusqu'au environ de 1630 m.

L'étage subalpin (de 1500 - 1800 à 2000-2200 m d'altitude)

Il est caractérisé essentiellement par un mélézin parsemé de pins à crochets, avec de remarquables prairies de fauche jusqu'à 1700 m d'altitude. En limite du subalpin ; on trouve des pelouses et des milieux semi-ouverts, avec à l'ubac, une transition de lande-pelouse à lande fermée parsemée de quelques mélèzes.

Après le ressaut du fond de la gorge, le subalpin laisse place à l'étage alpin avec les pelouses - éboulis de la Grande Cabane.

L'étage Alpin (de 2000-2200 m à 3000 m d'altitude)

Il est caractérisé par des pelouses rases fragmentées par des éboulis schisto-calcaires.

L'étage nival

Cet étage est peu représenté, puisqu'il n'occupe qu'une frange d'environ 200 m, où névés permanents et parois abruptes et stratifiées (caractéristiques avec grès du Champsaur) se partagent l'espace.

1.2.3 Description historique

Du 19ème au début du 20ème siècle

L'Argentière était une commune essentiellement agricole jusqu'au début du vingtième siècle. L'activité était agro-pastorale, chaque famille possédait quelques bêtes. Ainsi, chaque été le foin était fauché afin d'assurer la nourriture du troupeau durant l'hiver.

A ce titre, le vallon du Fournel était un lieu d'intenses activités agricoles, cependant la vie y restait difficile et les ressources étaient maigres.

C'était une économie de subsistance, comme beaucoup d'autres vallées alpines. L'hiver était consacré aux réparations et à la fabrication du matériel. Une partie de la population se louait à l'extérieur de la commune.

Au vallon du Fournel, dans l'organisation de l'espace, l'ubac était utilisé pour les foins, on y trouve la plus grande concentration de canaux, alimentés par le torrent de Crouzet.

A l'adret, on cultivait à la fois des céréales, des pommes de terre et parfois on fauchait également.

Le pastoralisme se pratiquait en hauteur, sur les terrains non cultivés.

En plus, de cette exploitation agricole et pastorale des ressources naturelles, on peut citer les activités extractives liées aux mines d'argent (à l'entrée du vallon) et aux ardoisières (au dessus de la Salce, de la seconde moitié du 19ème siècle à leur abandon en 1902).

Du début du 20ème aux années 80

G. Planche (ingénieur) va permettre à la ville de se développer au début du 20ème siècle en exploitant la force hydraulique par des conduites forcées.

Il crée aussi une usine d'aluminium qui fusionnera par la suite avec Pechiney (créée en 1904).

L'Argentière devient une commune industrielle, cette activité va structurer son évolution économique.

Ce nouveau contexte économique va influencer les activités du vallon du Fournel.

En effet, face à la difficulté du travail agricole en montagne, et soucieux d'obtenir un salaire fixe de nombreux agriculteurs et leurs fils deviendront ouvriers à l'usine, et garderont une activité agricole pour leur sortie de l'usine.

Ainsi, progressivement, l'occupation du sol va évoluer et la déprise agricole dans le vallon va s'installer conséquence d'un manque de main d'oeuvre. Cette déprise s'accéléra dans la seconde moitié du 20ème siècle.

Des années 80 à aujourd'hui

Avec la fermeture de l'usine en 1984, la commune de l'Argentière cherche une nouvelle vocation socio-économique. Elle se tourne alors vers le développement touristique, à la fois sportif et culturel.

Elle s'est dotée d'un Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CCSTI) qui a une vocation pluridisciplinaire :

- Conservation, valorisation et animation du patrimoine
- Développement du tourisme de "pays"
- Montages de formations et de programmes de recherche
- Coopération Européenne

Ce centre travaille notamment à la valorisation du site des mines d'argent qui enregistre chaque année environ 4000 visiteurs.

Fiche identité de la commune

1.2.4 - Description du foncier

Quatre types de propriété existent au vallon du Fournel :

- La propriété communale dont la gestion est communale
- La propriété communale soumise au régime forestier qui est gérée par l'ONF pour le compte de la commune
- La propriété domaniale qui est gérée par l'ONF)
- La propriété privée , de gestion privée.

Régime foncier	Zone périphérique	Zone centrale	Total
Communal soumis au régime forestier	960 ha (30%)	0	960 ha (19%)
Communal non soumis au régime forestier	1192 ha (37%)	1158 (68,4%)	2350 (48%)
Domanial	657 ha (20%)	518 (31 %)	1175 (24%)
Privé	440 ha (13 %)	10 (0,6 %)	450 (9%)
Total	3249 ha	1686 ha	4935 ha

Caractéristiques générales de la propriété privé (source cadastre de l'Argentière-la-Bessée)

Surface moyenne d'une propriété : environ 1000 m²

Surface la plus grande rencontrée : environ 6000 m²

Surface la plus petite rencontrée : environ 9 m²

En bref : (sur environ 90% des parcelles privées réparties sur 50 à 60 hectares)

- 20% propriétés ont une surface > 1000 m² (ou 10 ares)
- 80% propriétés ont une surface < 1000 m² (ou 10 ares)
- 50% propriétés ont une surface < 200 m² (ou 10 ares)

Ainsi, la gestion éventuelle de certains milieux naturels sur ce type de foncier devra avant toute préconisation technique de gestion favoriser soit le regroupement de propriétaires et /ou d'exploitants. La gestion dans le privé ne pourra pas se faire sans un accord et une adhésion de l'ensemble des propriétaires et des exploitants agricoles concernés.

Caractéristiques générales de la forêt soumise au régime forestier

(voir partie concernant la sylviculture

Les 960 hectares de la forêt communale soumise au régime forestier sont essentiellement constitués des essences suivantes :

Mélèze (50 %), Pin sylvestre (25 %), Pin à crochets (10 %), Sapin (10 %), Pin noir (5 %), et Pins cembro (en quantité infime).

Dans ces zones, toute coupe de bois est soumise à autorisation préalable de l'Office National des Forêts, qui gère la production forestière.

Depuis 1933, dans la partie centrale et haute du vallon(ubac), 1175 ha de la forêt sont classés en forêt domaniale RTM du Fournel. Pour l'ONF, c'est une forêt qui a un rôle de protection du milieu naturel. Même si mélèzes et sapins (semis naturels) se partagent l'essentiel des essences présentes, la superficie réellement boisée ne représente que le huitième de 1175 ha.

Jusqu'en 1980, cette forêt domaniale n'a jamais été aménagée au niveau de ces boisements, et joue un rôle de protection et de correction torrentielle (39 barrages ont été construits de 2m de hauteur).

Une réserve biologique domaniale a été créée, au niveau des "Deslioures" d'une superficie de 17,34 ha.

Un nouveau plan d'aménagement forestier vient d'être adopté pour une période de 15 ans (1998 - 2013)

Fiche identité de la commune

1.2.5 - Description du statut (voir carte n°1)

Le vallon du Fournel est pour un tiers de sa surface en zone centrale et pour les deux tiers en zone périphérique du parc national des Ecrins, créé en 1973 (décret n°73-378 mars 1973).

En zone centrale

Nous renvoyons le lecteur au **décret n°73-378 mars 1973** relatif à la création du parc national des Ecrins

De manière générale, les activités pastorales, agricoles et forestières continuent à s'exercer dès lors qu'elles se conforment au plan d'aménagement de la zone centrale du parc national. En zone centrale du parc, le plan d'aménagement forestier est soumis pour avis au parc.

Cependant, tout projet d'aménagement susceptible de modifier l'aspect du site est soumis à l'autorisation du directeur du parc.

En zone périphérique :

C'est le **droit romain**, c'est à dire le **droit lié au territoire communal**, qui s'applique

Zonages bénéficiant d'un statut lié à la "protection de la nature"

-  Zone centrale du Parc (décret n°73.378 du 27/03/73)
-  Zone de protection spéciale (issue de l'application de la Directive Oiseaux - Art 4 Dir.79/409)

Zonages issus d'inventaires scientifiques

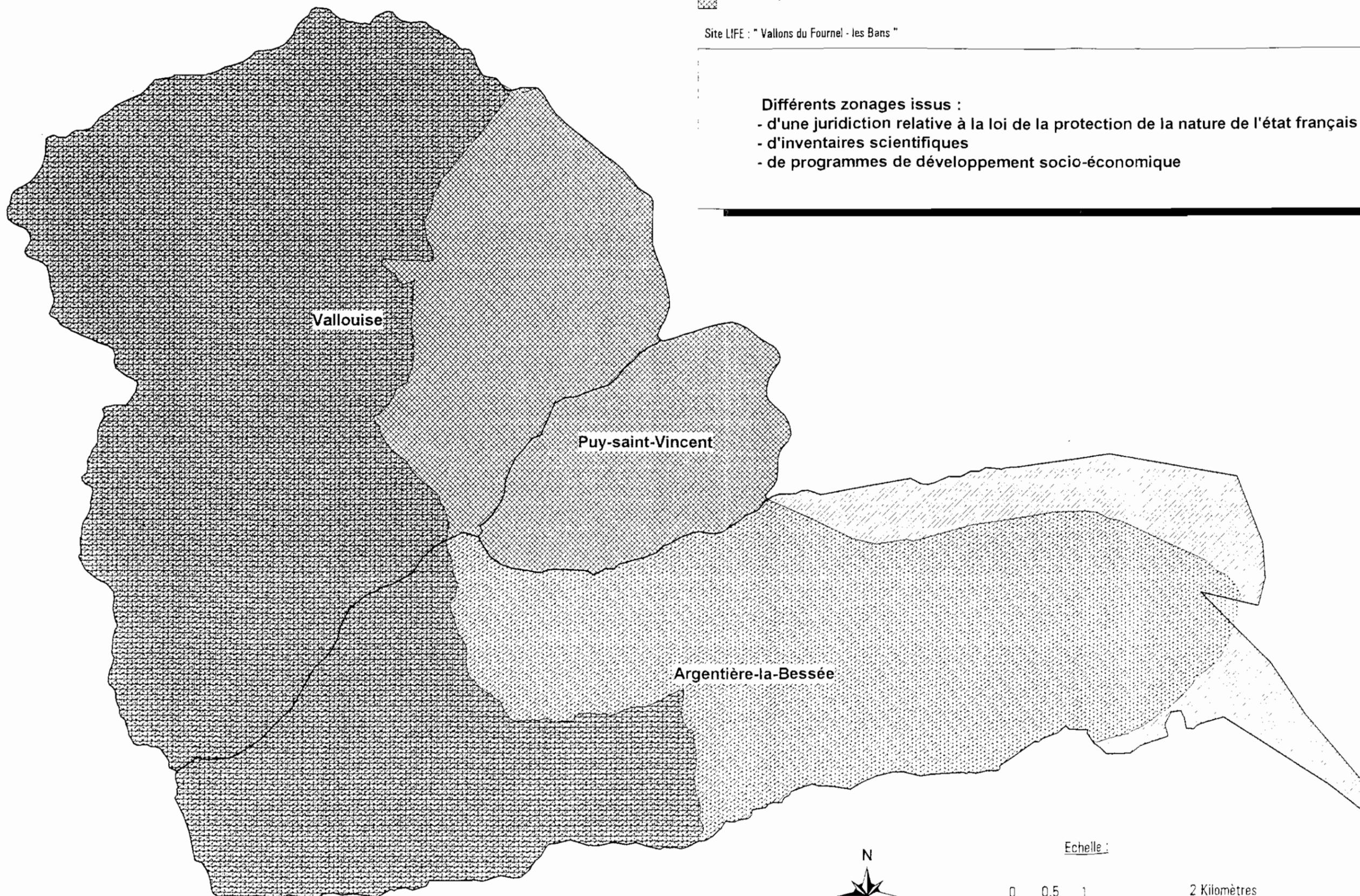
- Niveau français**
-  Znieff de type 1 : Zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique (n° Fiches descriptives DIREN 1988 : 27200 et 22200)
- Niveau Européen (Directive oiseaux 79/409)**
-  Zico (n°PAC27) : Zone d'intérêt pour la conservation des oiseaux

Zonages bénéficiant de programme de développement en zone rural

- Toute la zone LIFE est en zone périphérique du Parc national des Ecrins
- Toute la zone est éligible au titre de l'objectif régional communautaire 5b. art.21 (PDR,MAE...)
- Toute la zone est éligible au titre du programme Leader 2 et 3 " Territoire Ecrins " - Parc national de France

Enveloppe de référence de la zone expérimentale LIFE et limite communale ———
 Zone du programme Life non transmise à l'Europe pour le réseau Natura 2000 à dater du 20 Sep: 1997

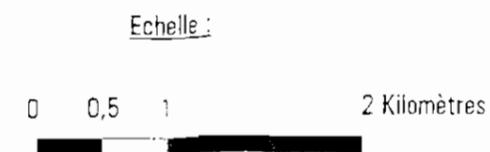
Site LIFE : " Vallons du Fournel - les Bans "



Différents zonages issus :

- d'une juridiction relative à la loi de la protection de la nature de l'état français
- d'inventaires scientifiques
- de programmes de développement socio-économique

Zonages existants



1.2.6 - Description des infrastructures

Les sentiers

Localisation

Les cartes IGN TOP25 n°3337 OT et n°3436 OT localisent précisément les principaux sentiers existants

Description

Globalement, on peut retenir 6 tronçons (voir cartes IGN):

- De l'Argentière-la-Bessée au pont du Sapey :

Pour pénétrer dans le vallon du Fournel, en dehors de la piste carrossable, principal axe d'entrée dans le vallon, il existe deux sentiers.

Le **premier sentier** est celui qui part du Plan Léothaud ou du "Quartz" et qui passe à flanc du bois de Champ Pelbaud pour aboutir rive droite au pont du Sapey. Ce sentier se partage également en deux avant la traversée du bois de Champ Pelbaud, pour aboutir à l'ubac du vallon sur les vires entre Serremou et Pertuza.

Un **deuxième sentier** est en cours de réalisation, il permettrait de joindre la gare de l'Argentière au vallon en ne passant que par des sentiers. Ce sentier s'enfonce dans les gorges de l'entrée du vallon et sa faisabilité est en cours d'étude.

Du pont du Sapey au parking de la Salce :

A l'heure actuelle, il n'existe aucun véritable sentier (répertorié comme tel sur la carte IGN) permettant de rejoindre sur un sentier exclusivement réservé au piéton le pont du Sapey au parking de la Salce.

Seul un sentier retracé par l'ONF a été redessiné durant l'été 1996, et débute aux "Albrands" avec une signalétique propre à l'ONF indiquant "la réserve biologique domaniale des Deslioures". Ce sentier permet à partir des Albrands d'accéder au parking de la Salce et à la RBD des Deslioures sans voiture.

Du pont du Sapey au col d'Anon et au col des Lauzes

Au niveau du pont du Sapey, une piste forestière monte à l'ubac en lacets, dans un des lacets un sentier raide monte le long du torrent de Couémian, c'est le GR50 - GR541 qui aboutit au col des Lauzes où se situe un petit lac du même nom.

Après le deuxième lacet de cette route qui débute au pont du Sapey, une bifurcation permet d'accéder par une piste au lieu-dit "l'Aiguillette" et de là par un sentier classé comme itinéraire non balisé permettant d'accéder au vallon du Crouzet puis au col d'Anon.

Du pont de Champ-Didier au col de la Pousterle

Un sentier balisé démarre en lacets en dessous Champ-Didier pour aller jusqu'au col de La Pousterle. Ce sentier rejoint en fait à mi-parcours la piste carrossable du col de La Pousterle.

Du parking de la Salce au Pas de la Cavale

Le principal sentier balisé est le GR541 qui démarre environ 300 m avant le parking de la Salce (point d'arrêt de la route carrossable) et rejoint en balcon, après avoir traversé les alpages de la Grande Cabane, le Pas de la Cavale. Ce col permet de basculer dans le Champsaur. Ce sentier est situé rive gauche du Fournel.

En rive droite du Fournel, un nouveau sentier (géré par l'ONF) signalisé par l'ONF permet des Albrands d'aboutir au niveau de la Gorge. De là, une passerelle ONF, permet de revenir en boucle par un sentier non balisé, mais très praticable du fond du vallon vers le parking de la Salce.

Du pas de la Cavale à l'Aup Martin

Il existe également un sentier permettant d'accéder du Pas de la Cavale à l'Aup Martin et de poursuivre ainsi le GR54, qui décrit le Tour de l'Oisans.

Du parking de la Salce au col du Bal

Un sentier non encore balisé (en cours de réalisation) permet d'accéder au col du Bal qui présente une variante du GR54 lorsque le col de l'Aup Martin est peu praticable et de passer sur le Vallon de Narreyroux (commune de Puy-st-Vincent).

COMMUNE DE L'ARGENTIERE-LA-BESSEE



CARTE ANNEXEE A LA CONVENTION RELATIVE A LA GESTION DES SENTIERS DE DECOUVERTE DU PARC NATIONAL DES ECRINS

LEGENDE

- D : Départs de sentiers
- Intersection, arrivée
- Sentiers entretenus par la commune signalés par le PNE
- Sentiers entretenus et signalés par le PNE
- Sentiers entretenus par l'ONF, signalés d'après la présente convention
- Limite zone centrale
- Limite réserve naturelle

La numérotation des départs et des sentiers fait référence aux tableaux ci-joints

Echelle: 1 / 50 000^{ème}



Document technique édité à usage interne par le PNE.
Octobre 1997

Secteur de Vallouise

Numéro d'inventaire	Nom du sentier	Longueur totale en km	Zone périphérique		Zone centrale		Longueur sur piste ou chemin	Equipements	Observations
			Terrain communal	Terrain domanial	Terrain communal	Terrain domanial			
	Secteur de Vallouise								
	Commune de L'Argentière la Bessée 2.2 Départ La Salce								
2210	La Salce - Pas de la Cavale	11,000	5,500		5,500				GR 541, liaison 4712
2211	Pas de la Cavale - Col de l'Aup Martin	0,750			0,750				GR 54, liaison 2111, le col du bal sera indiqué
	Sous total commune:	11,750							

Fiche identité de la commune

Description des infrastructures (suite...)

Gestion des sentiers

Ils sont gérés soit par la commune (en territoire communal non soumis) , soit par un système de convention entre la commune et l'ONF (pour le communal soumis), soit par l'ONF pour la partie en Domaniale, soit par le Parc national des Ecrins (par convention avec la commune).

Une carte et un tableau récapitulatif les sentiers qui sont gérés par le Parc national des Ecrins avec une convention avec la commune sont présent à la suite.

Les pistes carrossables

Elles sont au nombre de trois. :

- **La route de la Salce** : route communale goudronnée jusqu'à la bifurcation vers le col de la Pouterle et aboutissant au parking de la Salce.

- **La route du col de La Pouterle** : route communale goudronnée issue de la route de La Salce et aboutissant au col de La Pouterle.

- **La route de l'Aiguillette, des Lauzes, du col d'Anon et de Serre-Mou** : Pistes forestières en terrain naturel.

Signalétique :

Une signalétique de type "Parcs nationaux" est mise en place depuis 1996 sur le Vallon.

(Une note technique contenant un descriptif précis de cette signalétique existe au service aménagement du Parc national des Ecrins) .

Cette nouvelle signalétique, a été installée de la Gare de l'Argentière-La-Bessée à l'entrée du Vallon.

La signalétique Parc est installée pour les sentiers gérés par convention par le Parc national des Ecrins (voir tableau).

Une étude est en cours (voir Service aménagement du Parc national des Ecrins) pour réaliser une signalétique cohérente du parking de la mine au parking de la Salce (route de la Salce) avec déjà six emplacements (ou carrefour) définis pour les différents panneaux.

Fiche identité de la commune

1.2.7 - Description du bâti

Une étude sur le patrimoine bâti a été menée par A.Eyriès (Parc national des Ecrins) en 1996.
Pour des informations plus précises sur cette étude. ("*Quel patrimoine dans le valon du Fournel*" - A. Eyriès
- PNE - Commune de l'Argentière-la-Bessée, IGA - 1996)

Typologie

Une typologie du bâti basé sur son état, ainsi que le statut de propriété ont été réalisés sur une carte au 1/25 000ème, permettant d'avoir une vue synthétique de l'ensemble du bâti et de ses enjeux au vu d'une valorisation potentiellement intéressante ou non.

Le bâti est classé suivant l'année et le statut.

1 - Le bâti de 1838

- Ruine, maison d'estive debout, habitat traditionnel.

2 - Le bâti récent dans le Fournel (après 1838)

Pour chaque hameau de maisons, le statut du bâti est indiqué de type :

- Privé
- Privé et publique
- Privé et non délimité
- Privé, communal et non délimité

PATRIMOINE HISTORIQUE DU VALLON DU FOURNEL

CANAUX D'IRRIGATION ET BÂTI

LE BÂTI DE 1838

-  RUINE
-  MAISON D'ESTIVE DEBOUT
-  HABITAT TRADITIONNEL

LE BÂTI RECENT DANS LE FOURNEL



LA PROPRIETE

-  PRIVEE
-  PRIVEE ET PUBLIQUE
-  PRIVEE ET NON DELIMITEE
-  PRIVEE, COMMUNALE ET NON DELIMITEE

LES CANAUX

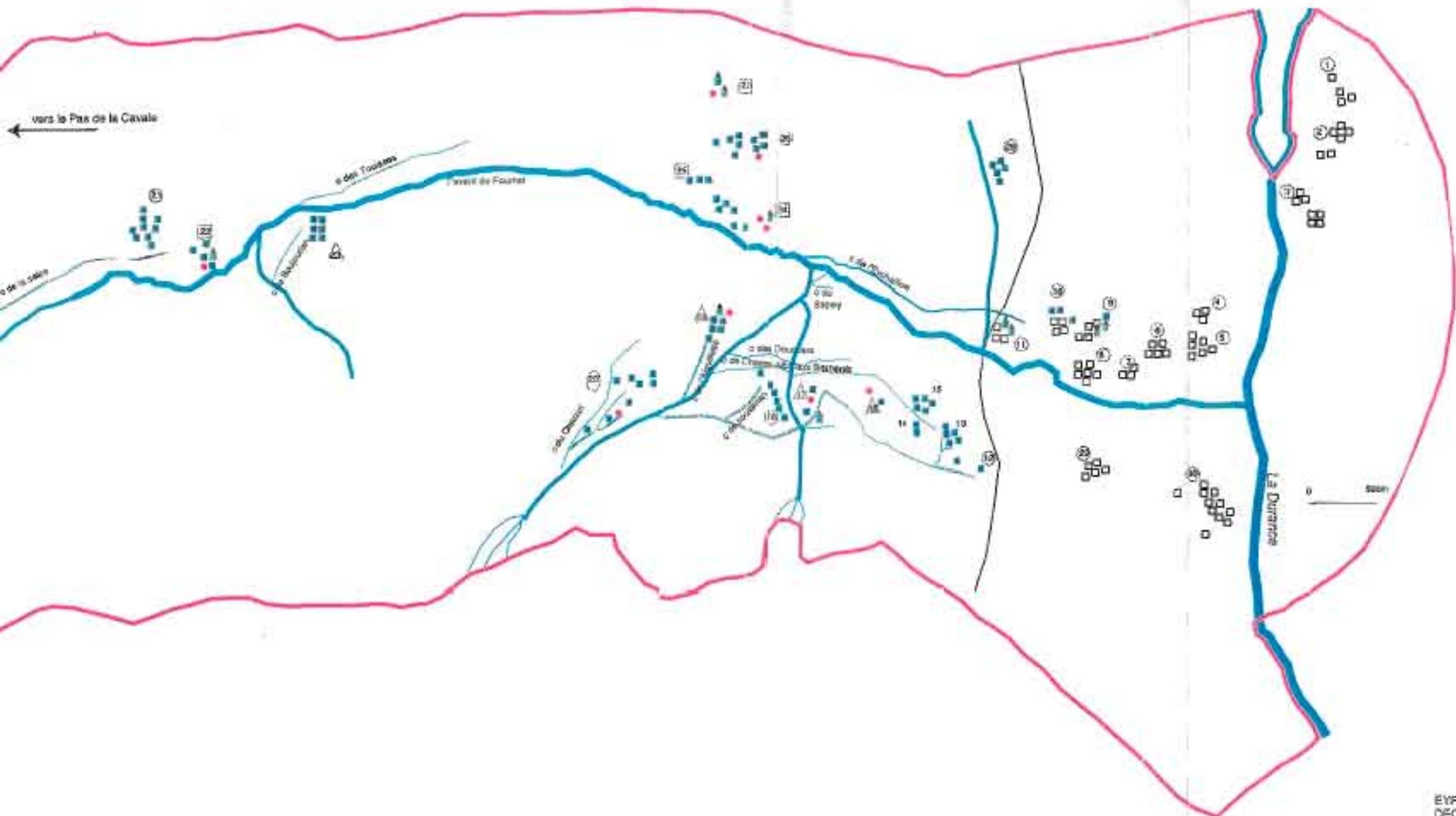
-  EX : CANAL DES DOURCIERS
-  CANAL VISIBLE DANS LE PAYSAGE
-  CANAL EN ACTIVITE

AUTRES

-  TORRENT
-  DURANCE
-  LIMITE COMMUNALE
-  LIMITE DE LA VALLEE DU FOURNEL

NOM DES HAMEAUX

1	LA BESSEE HAUTE	21	LA HAUTE SALCE
2	LA BESSEE DU MILIEU	22	LA BASSE SALCE
3	LA BESSE BASSE	23	BOUJOURIAN
4	SERRE HAUT	24	CHAMP DIDIER
5	SERRE BAS	25	LA COLETTE
6	L'EGLISE	26	LES CLAUSAS
7	L'ORLACOUR	27	LA POUSTERLE
8	LA VILLE	28	LES TETES
9	LA BOURGEA	29	L'UBAC
10	LA BLACHIERE	30	LE PLAN LEOTHAUD
11	L'EYCHAILLON		
12	SERRE MOU		
13	LES BARONS		
14	LES MIGNONS		
15	LES BERNARDS		
16	LES ROUSSES		
17	PETIT COUEIMAN		
18	COUEIMAN		
19	L'AIGUILLETTE		
20	CROUZET		



1.2.7 - Description du bâti (suite...)

Histoire du bâti et état actuel :

En zone centrale :

La sources disponibles concernant le détail de cet inventaire est:

- *Inventaire et gestion du patrimoine architectural de la zone centrale du Parc national des Ecrins, 1996. cabinet Nicolas-Maurin*

Une cabane pastorale(La grande cabane) et un abri (du torrent du Clausis), existent . Tout deux sont dans un bon état.

En zone périphérique :

Les sources disponibles concernant le détail de cet inventaire sont :

- *Pré-inventaire architectural de la commune de l'Argentière-La-Bessée, service régional de l'inventaire PACA.*

- *Inventaire des bâtiments communaux de la zone périphérique du parc national des écrins, secteur de vallouise, Parc national des écrins, 1978.*

Le vallon du Fournel n'a jamais été le lieu d'un habitat permanent. Les constructions étaient des maisons d'alpage ou des lieux d'abri pour les agriculteurs, ou de stockage des denrées agricoles durant la période estivale.

Aujourd'hui, le patrimoine bâti du Fournel est le témoin direct de l'évolution des pratiques agricoles depuis le début du 19^{ème} siècle à nos jours.

En effet, suite à la mécanisation agricole, les chalets d'alpage n'ont plus été nécessaires puisque les trajets entre l'Argentière et le vallon étaient facilités. Seules 3 cabanes (La grande cabane, la Balme, la Salce) d'alpage sont en état .

Ainsi, l'argent utilisé pour la modernisation ne l'était plus pour l'entretien des chalets d'alpage.

La plupart du temps cet ancien bâti est en ruines, plus ou moins délabré, parfois il reste une charpente à terre ou encore en place. Cet aspect est fondamental puisque d'après une loi récente (loi Montagne), ces maisons ne pourraient être réhabilitées que leur toit (charpente + toit) est encore en place.

Il reste quelques maisons traditionnelles encore en bon état, certaines servent de résidences secondaires.

Ainsi, cette nouvelle utilisation des chalets d'alpage entraîne des modifications :

Les toits sont recouverts de tôles qui coûtent moins chères que les bardeaux.

Le ciment est utilisé pour renforcer les murs de pierres. Certaines maisons entièrement faites en ciment, se remarquent dans le paysage. L'intérieur est aussi modifié afin d'accéder aux normes de confort actuelles.

Ainsi la qualité architecturale , toiture et enduis de façade est variable sur l'ensemble du bâti du vallon qui reste toutefois très peu construit.

La gestion du bâti

D'après la loi montagne seules les maisons classées comme « maisons toits » pourraient-être réhabilitées, ce qui dans le Fournel restreint les possibilités de restauration alors qu'une certaine demande existe.

À l'avenir, pour de nouvelles constructions de type touristique (sous réserve de de la délivrance d'un permis de construire en zone ND du POS), une véritable réflexion sur le bâti et son intégration dans le paysage pourrait être menée sur la base de ces informations.

1.2.8 - Autres infrastructures

D'autres infrastructures sont implantées dans le vallon du Fournel, il s'agit :

- Des travaux de corrections torrentielles, à la charge du service RTM de l'ONF dont la plupart sont d'une hauteur d'environ 2 mètres et sont au nombre de 39.

Ces travaux d'endiguement (suite à la crue catastrophique - 10 ha de terre agricole emportés - de 1928) ont été repris en entretien en 1966 - 68.

- Du muret en maçonnerie du réservoir d'eau au niveau de la source captée entre les Albrands et la Murègne.

- Des prises d'eau avec conduite d'évacuation sous la responsabilité d'EDF au niveau du Pont du Sapey.

- Du parking de la mine

- Des ponts et passerelles le long de la route du Sapey et pour traverser le Fournel pour accéder aux Albrands, à la Murègne, à Boujurian. Ces passerelles sont en bon état, constituées, en général d'un socle en maçonnerie et d'une infrastructure bois en mélèze. L'ensemble de ces passerelles sont sous la responsabilité de la commune sauf pour la passerelle et la porte en bois réalisée par l'ONF permettant de passer du parking de la Salce à la réserve biologique domaniale des Deslioures et celle située à la Gorge à la limite de la zone centrale.

- La signalitique du Parc national et son état éventuel

Au total, nous retrouvons sur le site :

- 7 ponts de bois et en maçonnerie (appartenant à la commune)

- 1 pont de bois (Deslioures appartenant à l'ONF)

2 passerelles (Basse Salce et la Gorge, l'une privée et l'autre appartenant à l'ONF)

- Des canaux d'irrigation, seul le canal de l'Éychaillon est en état et fonctionne encore, les autres sont dans des états variables, et plus ou moins visibles aujourd'hui.

(voir la cartographie fine réalisée par A. Eyriès dans l'étude sur "Quel patrimoine pour le Fournel ?").

- Un parc de triage des moutons à la Salce en bon état et un enclos à pédiluve à la Balme en mauvais état.

1.2.9 - Conclusion générale :

- A travers cette « carte d'identité générale » du Vallon du Fournel, nous remarquons la grande diversité des acteurs gestionnaires sur cet espace préservé qui est encore le lieu d'activités économiques hérité d'un riche passé agricole mais aussi minier.

- Aujourd'hui, un effort particulier pour aménager ce vallon par l'ensemble des principaux gestionnaire existant, il est surtout tourné vers l'intégration des activités traditionnelles (agriculture, et sylviculture) dans une démarche de découverte à pied du Vallon du Fournel.

- Ces dix dernières années, sous l'impulsion de la commune, de nombreux études ont eu lieu dans le but de mieux comprendre le passé pour mieux intégrer les projets présents et futurs.

- Cette présentation générale fait ressortir, que suivant le type d'acteurs présents, des modalités différentes sont choisies pour cette intégration.

- A ce titre, ce document d'objectifs pourrait être un des outils pour faciliter la mise en place de conventions entre ces différents partenaires (commune, agriculteur, propriétaires, ONF, Parc ...) pour garder une certaine cohérence pour les choix futurs d'aménagement et de gestion de ce site.

2 - Inventaire des ressources naturelles

2.1 - Les données physiques

2.1.1 - Description géologique sommaire

Au carrefour de la Vallouise et de l'Argentière, le vallon du Fournel présente une complexité structurale importante.

En effet, on rencontre principalement des substrats siliceux formés par le socle cristallin et les grès du Champsaur ainsi que des substrats à dominance calcaire.

Les premiers se situent dans la partie ouest de la vallée du Fournel, les seconds sont globalement localisés à l'est du col d'Anon et du col de la Pousterle.

Par ailleurs, des alluvions fluviales et des sédiments morainiques recouvrent le fond de vallée.

Les grandes variations des glaciers du quaternaire ont imprimé une image déterminante au site que l'érosion a modelé progressivement pour lui donner sa forme actuelle.

2.1.2 - Le climat

Le climat de la Haute Durance est marqué par une faiblesse générale des précipitations ainsi qu'une grande amplitude des températures ; ces deux facteurs varient fortement au niveau annuel, saisonnier et même journalier.

Le climat du vallon du Fournel est de type montagnard à influences méditerranéennes et continentales, c'est-à-dire à tendance froid à très froid en hiver et chaud en été avec une partie importante de précipitations annuelles tombant sous forme de neige en hiver, (ce type de climat est donc caractérisé par des amplitudes thermiques saisonnières et journalières hiver/été marquées).

Cette tendance générale ne doit pas masquer des disparités thermiques liées à l'exposition (l'adret et l'ubac) d'une part, et d'autre part au niveau altitudinal (bas du vallon : 1250 mètres, et le haut du vallon : 3243 mètres).

Les données climatiques que nous possédons, sont celles de la station météorologique de la maison du Parc de Vallouise.

- Environnement -

A titre, d'exemple, et d'information nous fournissons ce tableau

Températures et précipitations moyennes sur la zone de 1995 à 1996
(Sources station météo de la Maison du Parc Vallouise - altitude : 1160 m)

	Températures moyennes		Précipitations moyennes	
	Mini	Maxi	Pluie (mm)	Neige (cm)
HIVER	- 9,10°	4,15 °	125,8	94,4
PRINTEMPS	- 3,00°	16,6°	59,0	23
ETE	4,15°	23,9°	65,3	0
AUTOMNE	- 2,35°	12,7°	113,2	139,5
TOTAL sur l'année	- 2,05°	15,3°	1005	371,7

Cependant, les conclusions générales sur les tendances climatiques sont celles issues des informations récoltées au niveau des stations météorologiques de Puy-st-Vincent, de Pelvoux, et de Briançon (météos France), et de la maison du parc de vallouise

Les précipitations

- Les précipitations sont inégalement réparties tout au long de l'année et variables suivant les années.

- Elles peuvent varier entre 900 et 1150 mm.

- D'après le centre météorologique de Briançon, l'automne est la saison la plus pluvieuse (33% des précipitations annuelles), puis l'hiver (27%) et le printemps (22%), tandis que l'été est la période la plus sèche (19%), d'où une période végétative courte et centrée sur l'été.

D'autre part, les précipitations sont caractérisées par leur faible fréquence (nombre de jours inférieur à 100 par an) et par leur violence, ce qui conduit non seulement à un ravinement important du sol, la quantité d'eau considérable apportée n'ayant pas le temps de s'infiltrer dans le sol.

Les pluies d'automne incitent souvent à une récolte relativement précoce des céréales et des regains. Toutefois, il est à noter que les cultures ou les regains qui nécessitent l'entretien des canaux d'irrigation, ne sont plus réalisés au vallon du Fournel.

Toutefois, certaines constantes se dégagent :

- les précipitations les plus importantes tombent entre mars et juin,

- la période la plus sèche se situe entre août et octobre,

- le mois de novembre reste toujours un mois pluvieux,

- des variations pluriannuelles importantes existent pour le mois de juillet et le mois de septembre.

Lorsque le mois de juillet est pluvieux, le mois de septembre est très sec (ex : 22,1 mm en 1996) et inversement, lorsque le mois de septembre est pluvieux, le mois de juillet est très sec (ex : 32,5 mm en 1995).

La durée d'enneigement est de 3 à 4 mois centrée sur les mois de décembre - janvier - février, la quantité reste relativement constante entre 350 cm et 400 cm.

Les précipitations neigeuses sont importantes et peuvent constituer un manteau neigeux

continu pendant 3 à 5 mois de l'année.

Dans le vallon du Fournel, ce manteau neigeux joue un rôle important pour palier au déficit hydrique du printemps et de l'été.

Les Températures :

L'amplitude thermique journalière et annuelle sont fortes (-22°C à 35°C). La température moyenne est de l'ordre de 6°C. Sachant que la période de végétation semble favorable pour une température supérieure à 5°C sur une durée de 200 jours, il apparaît d'après les tableaux de données, que cette durée minimale est atteinte de mars à juillet, favorable à une bonne dynamique de la végétation.

Il est à noter que ces températures moyennes sont à pondérer sachant que la température diminue d'environ 0,6°C tous les 100 m.

Les températures notées dans les tableaux sont à diminuer d'environ 0,6°C pour la partie plus basse de la zone (Parking de la mine) et d'environ 12,5°C pour la partie la plus haute (Pointe Félix Neff).

La durée des gelées : Fréquentes de novembre à mars, possibles de septembre à juin.

Les vents :

Le vent du Nord, froid et sec, est parfois assez violent et a une action desséchante.

Les vents pluvieux sont de secteur Sud, Sud-Est ou Sud-Ouest.

D'après l'Office national des forêts, ces vents ne causent aucun dégât au peuplement.

En conclusion, au vallon du Fournel, le climat présente plusieurs facteurs limitant pour la flore, tels que la température, les précipitations et l'enneigement, reflétant les conditions liées au climat méditerranéen et d'autre part à celui de la haute montagne.

2.1.4 - Le réseau hydrographique du vallon

Le torrent du Fournel, comme la plupart des torrents de montagne, voit son régime hydrique et son aspect dans le paysage se modifier au cours des saisons.

Fin mai et début juin, au moment de la fonte des neiges, son niveau le plus haut est atteint.

Pour contenir ces débordements, les aménagements ont été réalisés par le service RTM : la construction de digues et la consolidation des rives et talus.

D'ailleurs, au cours de son histoire, ce torrent entraîna sur son passage des blocs de pierre, de terre et créa plusieurs inondations mémorables (la dernière date de 1928).

La vallée compte de nombreux ravins et torrents, affluents du Fournel dont plusieurs d'entre-eux furent utilisés pour alimenter les canaux d'irrigation pour les cultures et les prés de fauche.

L'ensemble du réseau connaît de fortes crues de printemps lors de la fonte des neiges, ainsi qu'une recrudescence du débit lors des pluies importantes d'automne.

Ces considérations concernant l'évolution saisonnière du réseau hydrographique sont à prendre en compte, car elles peuvent avoir des conséquences concernant :

- la nature et la structure des ouvrages d'art (passerelles, ponts, conduites forcées, aménagements RTM...)
- le tracé et l'entretien des sentiers évoluant à proximité de ce réseau.

Fiche identité de la commune

1.1 - Description de la géographie humaine

Commune : Vallouise

Canton : l'Argentière-la-Bessée

Arrondissement : Briançon

Département : Hautes-Alpes (05)

Surface : 7678 ha

Population : 629 habitants (sources : INSEE 1990)

Evolution de la population de 1982 à 1990 :

+ 23 %, marquée par un rajeunissement (mois de 20 ans) de la population

Principaux hameaux présents : Le Villard - Puy-Aillaud - La Casse - Le petit Parcher.

La commune et l'intercommunalité :

la commune appartient au SIVOM de l'Argentière-la-Bessée qui regroupe les communes de l'Argentière-la-Bessée, Puy-St-Vincent, Vallouise, Pelvoux, Freissinières, La Roche-de-Rame, Champcella, les Vigneaux, St-Martin de Queyrières.

La commune et le Parc national des Ecrins

Vallouise fait partie des 43 communes des Hautes -Alpes présentes dans le Parc. Elle est signataires de la Charte de développement durable du Parc. Ce document d'objectifs de l'espace naturel, vallons des Bans et de Jas Lacroix, concerne à ce titre, le volet "maintien de la Biodiversité" dans lequel s'est engagée la commune à travers la ratification de cette charte.

La moitié du territoire communal se trouve sur le site Life Natura 2000. La zone centrale du Parc entièrement intégrée dans ce site représente à l'issu des concertation la totalité du site « candidat » au réseau Natura 2000.

Principal axe de circulation le plus proche :

La N94 joignant Briançon à Gap, puis la D994 E pour accéder aux Vallons des bans et de Jas-Lacroix.

1.2 Les vallons des Bans et de Jas Lacroix

1.2.1 - Description de la géographie physique

Noms des vallons : Vallon des Bans et de Jas-Lacroix

Limite de l'enveloppe de référence envoyé à la DIREN : Voir carte .

Elle correspond à la limite de la zone centrale du Parc national des Ecrins

Surface totale : 5129 ha au départ (site LIFE), après concertation, la surface du site « candidat » au réseau Natura 2000 proposé au niveau de la Diren est de **3840 ha**

Surface en zone centrale du Parc national des Ecrins : 3840 ha

Surface en zone périphérique du Parc national des Ecrins :

1289 ha au départ (site LIFE), après concertation, la surface du site « candidat » au réseau Natura 2000 proposé au niveau de la Diren est de **0 ha**

Localisation par rapport à l'ensemble du massif des Ecrins : Situé sur la façade orientale du massif des ecrins , ces vallons débutent au coeur de ce massif. Ils se situent dans les alpes dite intermédiaires.

Caractéristique morphologique : Adret / Ubac assez marqué - Vallée en auge caractéristique des reliefs postglaciaires

Longueur totale / largeur totale :

vallon des Bans : 5 km de longueur et environ 3 km de largeur (de crête à crête)

vallon de Jas-Lacroix : 7 km de longueur et environ 3,5 km de largeur (de crête à crête)

Principaux cols rencontrés :

vallon des Bans : Col de l'Aupillous (3084 m) - Col des Bans (3084 m) - Col du Riou Blanc (3303 m) - Collet du Rascrouset (2799 m)

vallon de Jas-Lacroix : Col du Loup du valgaudentard (3145 m) - . Col du Loup de Champoléon (3048 m) - Col des Bouchiers (2930 m) - Col de l'Aup Martin (2761 m)

Bassin versant : Le bassin versant de ces vallons fait partie du bassin hydrographique de la haute Durance.

Torrent principal des Vallons :

Le torrent des bans d'une longueur d'environ 4 km (vallons des Bans)

Le torrent de la Selle d'une longueur d'environ 4 km (vallons de Jas-Lacroix)

COMMUNE DE VALLOUISE



La numérotation des départs et des sentiers fait référence aux tableaux ci-joints

Echelle: 1 / 50 000^{ème}



Document technique édité à usage interne par le PNE,
Octobre 1997

Secteur de Vallouise

Numéro d'inventaire	Nom du sentier	Longueur totale en km	Zone périphérique		Zone centrale		Longueur sur piste ou chemin	Equipements	Observations
			Terrain communal	Terrain domanial	Terrain communal	Terrain domanial			
	Secteur de Vallouise								
	Commune de Vallouise 2.1 Départ Entre les Aigues								
2110	Entre les Aigues - Refuge des Bans	4,000			4,000			4 passerelles	
2111	Entre les Aigues - Col de l'Aup Martin	9,250			9,250			2 passerelles	GR 54
	Sous total commune:	13,250							

1.2.4 - Description du foncier sur le site dans le territoire de Vallouise

Sur la partie concernant le site « candidat au réseau Natura 2000, l'ensemble de la zone appartient à la commune .

1.2.5 Statut sur la zone :

Sur la zone LIFE, au départ du programme (1996) :

- 80 % du site en zone centrale du Parc réglementé par le décret n°73-378 de mars 1973
- Environ 500 ha en communal soumis (forêt de protection)
- Une dizaine d'hectare en propriété privé

A l'issu des concertation, sur le site candidat proposé au réseau Natura 2000 à la Diren en Avril 1998 :

- 100 % du site en zone centrale du Parc réglementé par le décret n°73-378 de mars 1973

Les paragraphes concernant la partie historique, et l'inventaire des infrastructures restent à compléter.

Pour la géologie nous renvoyons le lecteur à la carte géologique générale.

Pour le climat, les grandes tendances restent les mêmes que celles décrites pour la commune voisine de L'Argentière-La-Bessée dans les paragraphes précédents.

Ces paragraphes qui restent à compléter sont des parties optionnelles et nous renvoyons le lecteur à des ouvrages existants spécialisés en la matière. Nous avons choisis durant le temps imparti de nous concentrer sur les caractéristiques et la gestion du milieu naturel et notamment des habitats et espèces d'intérêt européen, qui sont les critères informatifs nécessaires pour rendre éligible ce site, sur cette commune, au réseau Natura 2000.

Fiche identité de la commune

1.1 - Description de la géographie humaine

Commune : Puy-St-Vincent

Canton : l'Argentière-la-Bessée

Arrondissement : Briançon

Département : Hautes-Alpes (05)

Surface : 2298 ha

Population : 238 habitants (sources : INSEE 1990)

Evolution de la population de 1982 à 1990 :

- 22 %, marquée par un rajeunissement important (moins de 20 ans) de la population

Principaux hameaux présents : Le Pré d'Aval - Le pré Sabeyran - St Roch.

La commune et l'intercommunalité :

la commune appartient au SIVOM de l'Argentière-la-Bessée qui regroupe les communes de l'Argentière-la-Bessée, Puy-St-Vincent, Vallouise, Pelvoux, Freissinières, La Roche-de-Rame, Champcella, les Vigneaux, St-Martin de Queyrières.

La commune et le Parc national des Ecrins

Puy-St-Vincent fait partie des 43 communes des Hautes-Alpes présentes dans le Parc. Elle est signataire de la Charte de développement durable du Parc. Ce document d'objectifs de l'espace naturel, vallon de Narreyroux, concerne à ce titre, le volet "maintien de la Biodiversité" dans lequel s'est engagée la commune à travers la ratification de cette charte.

Environ 1/3 du territoire communal se trouve sur le site Life Natura 2000. L'ensemble du site se trouve en zone périphérique du parc national des Ecrins.

Principal axe de circulation le plus proche :

La N94 joignant Briançon à Gap, puis la D994 E pour accéder au vallon de Narreyroux.

1.2 - Le vallon de Narreyroux

1.2.1 Description de la géographie physique

Nom du vallon : Vallon de Narreyroux

Limite de l'enveloppe de référence envoyé à la DIREN : Voir carte.

Surface totale : 861 ha au départ (site LIFE), après concertation, la surface du site « candidat » au réseau Natura 2000 proposé au niveau de la DIREN est de 0 ha

Surface en zone centrale du Parc national des Ecrins : 0 ha

Surface en zone périphérique du Parc national des Ecrins :

861 ha au départ (site LIFE), après concertation, la surface du site « candidat » au réseau Natura 2000 proposé au niveau de la DIREN est de 0 ha. La commune ayant décidé (septembre 1997) de ne présenter aucune surface au réseau Natura 2000.

Localisation par rapport à l'ensemble du massif des Ecrins : Vallon suspendu, situé sur la façade orientale du massif des Ecrins. Ils se situent dans les Alpes dite intermédiaires.

Caractéristique morphologique : Adret / Ubac peu marqué - Vallée caractéristique des reliefs postglaciaires

Longueur totale / largeur totale :

5 km de longueur et environ 2 km de largeur (de crête à crête)

Principaux cols rencontrés :

Col du Bal (2601 m) - Col des Queyrettes (3135 m) - Col de l'Aiglière (3067 m)

Bassin versant : Le bassin versant de ce vallon fait partie du bassin hydrographique de la haute Durance.

Torrent principal du Vallon :

Le torrent de Narreyroux d'une longueur d'environ 4 km se jette dans l'Onde (affluent de la Gyronde)

1.2.4 - Description du foncier sur le site dans le territoire de Puy- saint-Vincent

Sur la partie concernant le site « candiadat au réseau Natura 2000, l'ensemble de la zone appartient à la commune .

1.2.5 - Satut sur la zone :

- 100 % du site en zone périphérique du Parc, c'est donc le droit romain relatif au territoire de la commune qui s'applique.

Les paragraphes concernant la partie historique, et l'inventaire des infrastructures restent à compléter.

Pour la géologie nous renvoyons le lecteur à la carte géologique générale.

Pour le climat, les grandes tendances restent les mêmes que celles décrites pour la commune voisine de L'Argentière-La-Bessée dans les paragraphes précédents.

Ces paragraphes qui restent à compléter sont des parties optionnelles et nous renvoyons le lecteur à des ouvrages existants spécialisés en la matière.

Nous avons choisis durant le temps imparti, et suite aux concertations qui n'ont pas retenu cette commune, de nous concentrer sur les caractéristiques et la gestion du milieu naturel, et notamment des habitats et espèces d'intérêt européen, qui sont les critères informatifs nécessaires pour rendre éligible ce site, sur cette commune, au réseau Natura 2000.

C'est sur la base de ces critères (espèces, habitats et mode de gestion) qui suivent dans les paragraphes et tomes précédents que nous avons discuté avec la commune de Puy-st-Vincent.

Pour cette commune, respectant son choix de ne pas intégrer la liste des « candidats » en septembre 1997, nous avons tout de même intégré la partie descriptive du milieu naturel dans ce tome. Les tomes 2 et 3, objectifs et gestion ne mentionne plus cette commune qui s'est retirée.

Toutefois, certaines fiches habitats (description, objectifs, gestion souhaitable) dans ces tomes sont une source d'information possible pour la commune si elle désire gérer ces habitats d'intérêt européen en dehors de ce réseau Natura 2000.

2.2 - Le milieu « naturel »

2.2.1 - Méthode descriptive utilisée

Pour l'ensemble du site LIFE, pour lequel nous cherchons, entre autres, à maintenir la biodiversité à ses différents niveaux (paysager et spécifique), l'unité dont nous disposons est le polygone DELPHINE.

Ce polygone DELPHINE a été établi à partir d'une cartographie de terrain, et possède 3 niveaux d'emboîtement correspondant à 3 niveaux de précision de l'unité spatiale de référence. Ces niveaux de précision sont le résultat d'une agrégation plus ou moins élevée de cette unité spatiale de référence, cartographiée sur la base de la physionomie du paysage (pelouses, éboulis, landes...).

- Le niveau 3 de précision définit des unités cartographiques qui correspondent au niveau le plus précis du relevé de terrain.

- Le niveau 2 de précision résulte de l'agrégation d'un certain nombre de polygones de niveau 3.

-Le niveau 1 résulte de l'agrégation d'un certain nombre de polygones de niveau 2.

C'est le niveau de description physionomique le moins précis, mais utile pour définir les grands types de milieux.

Nous avons choisi pour cette étude, le niveau 2 de précision (ou d'agrégation physionomique) pour l'analyse du milieu naturel, en vue de sa description, de son interprétation - vis à vis des milieux décrits dans Corine Biotope, manuel de référence de la Directive européenne dite « Habitat » - et enfin de sa gestion.

2.2.2- Présentation de la méthode de cartographie DELPHINE

Nous ne nous attarderons pas sur cette méthode de cartographie, mise au point par et pour le parc national des Ecrins, pour laquelle une publication a été réalisée récemment ("DELPHINE ; Inventaire et Cartographie des milieux" - novembre 1996 Les cahiers scientifiques du PNE).

Rappelons simplement que cette méthode permet d'établir une carte de la végétation du Parc avec pour objectif :

- la description et la hiérarchisation des "habitats", milieux et paysages,
- l'établissement des relations entre l'action de l'homme et le maintien des équilibres naturels,
- la réalisation de scénarios d'évolution à moyen terme des "habitats", milieux et paysages,
- la gestion de l'espace à différentes échelles, dont celle du Vallon du Fournel.

Cette cartographie DELPHINE permet finalement de découper le territoire du Parc en polygones dont les limites correspondent à des changements de structure de végétation ou d'usage. Chaque polygone ou "milieu", contient généralement plusieurs groupements végétaux, dont les pourcentages respectifs sont alors estimés.

Signalons enfin que le **niveau 2** de précision, que nous avons choisi pour l'étude au niveau du site LIFE, permet de définir **31 "physionomies"** différentes de la végétation, c'est-à-dire **31 milieux distincts** les uns des autres par leur degré d'ouverture de la végétation et par le dosage de leurs éléments constitutifs (minéraux, herbacés et ligneux).

-  Zone du programme Life non transmise à l'Europe pour le réseau Natura 2000 à dater du 20 Sept. 1997
-  Limite de la zone centrale du Parc national
-  Enveloppe de référence de la zone expérimentale LIFE et limite communale
-  Limite des différents milieux (unités cartographiques de niveau 3)

Site LIFE : " Vallons du Fournel - les Bans "

Les milieux rencontrés sur la zone

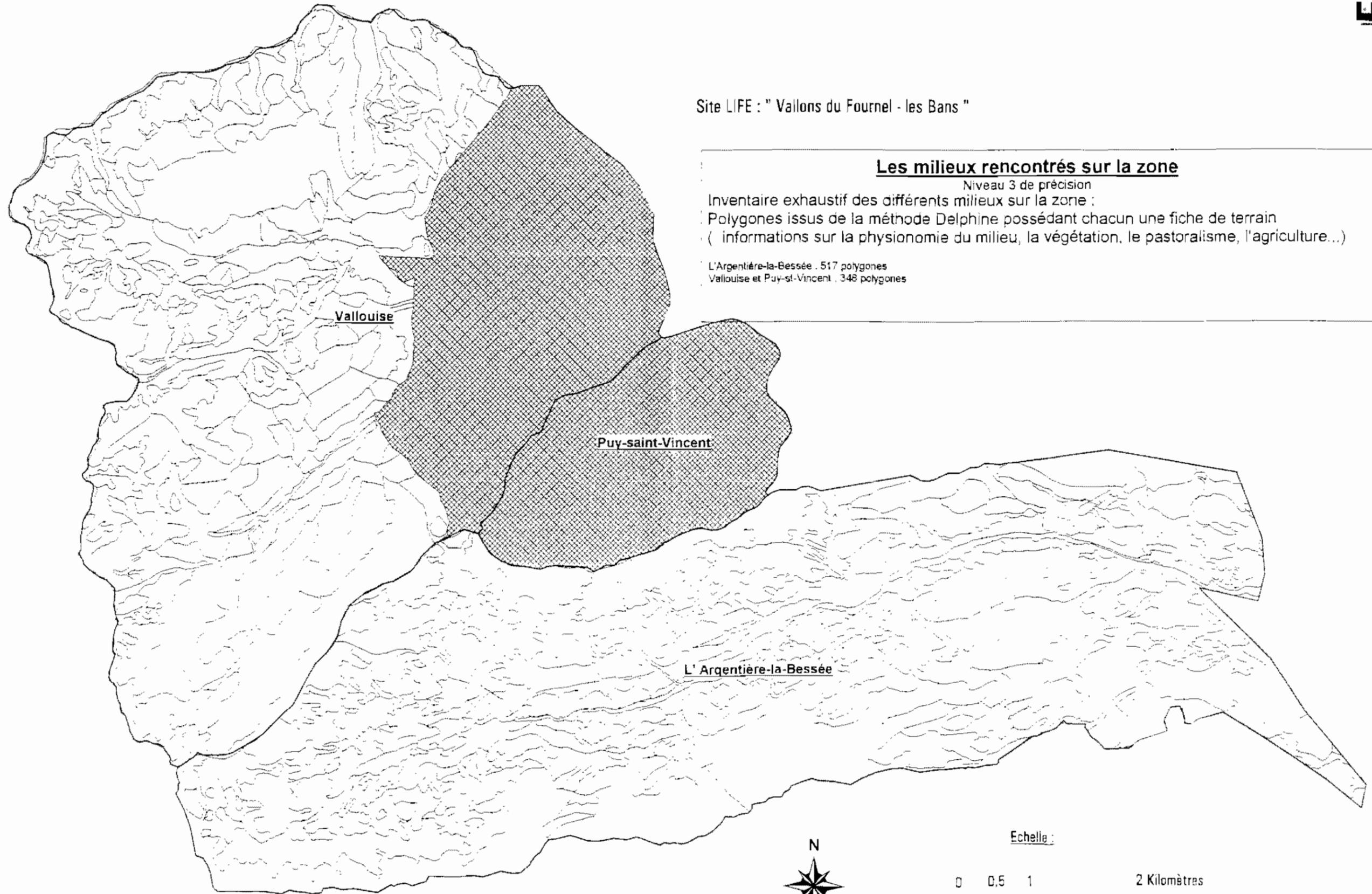
Niveau 3 de précision

Inventaire exhaustif des différents milieux sur la zone :

Polygones issus de la méthode Delphine possédant chacun une fiche de terrain

(informations sur la physionomie du milieu, la végétation, le pastoralisme, l'agriculture...)

L'Argentière-la-Bessée : 517 polygones
Vallouise et Puy-st-Vincent : 348 polygones



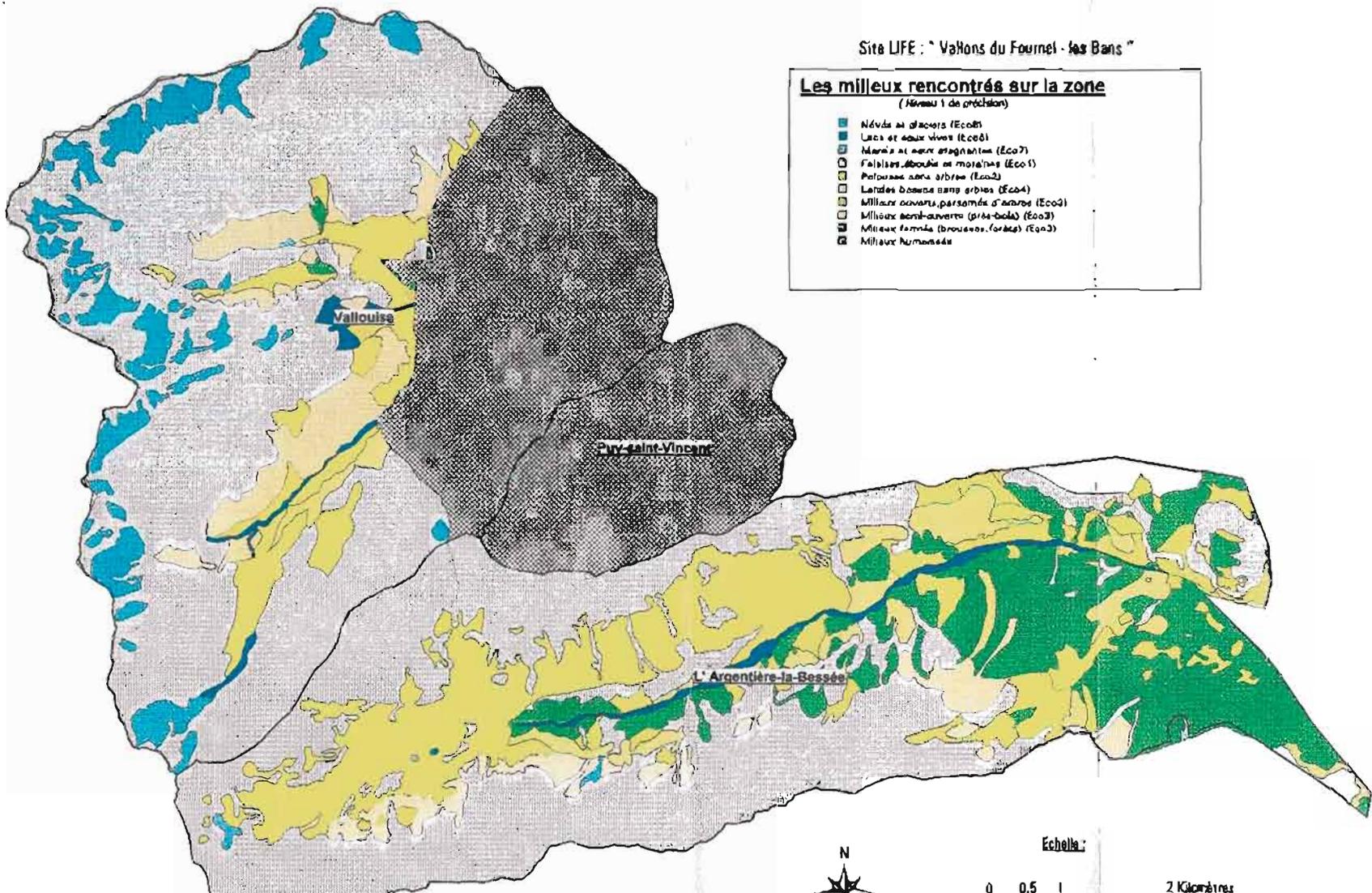
- EcoX : Entité écologique dans laquelle est contenu le milieu - (Voir signification 71-p) -
-  Zone du programme LIFE non transposée à l'Europe pour la seconde moitié 2000 à partir du 30 Sept. 1997
- Limite de la zone cernée du Parc national
- Enveloppe de référence de la zone expérimentale LIFE et limite constructive
- Limite des différents milieux (unités cartographiques de niveau 1)

Site LIFE : " Vallons du Fournel - les Bans "

Les milieux rencontrés sur la zone

(Niveau 1 de précision)

-  Nécéda et glaciers (Eco8)
-  Lacs et eaux vives (Eco1)
-  Marais et eaux stagnantes (Eco7)
-  Falaises, blocs et moellons (Eco5)
-  Pelouses sans arbres (Eco2)
-  Landes basses sans arbres (Eco4)
-  Milieux ouverts, parsemés d'arbres (Eco6)
-  Milieux semi-ouverts (pré-bois) (Eco3)
-  Milieux fermés (brousses, forêts) (Eco3)
-  Milieux humides



- Eco01 :** Eco01 écologique dans laquelle est contenu le milieu - (Voir signification T1-p)
-  Zone de préprogrammation LFA non transmise à l'Europe pour le 1^{er} Mars 2000 à date du 30 Sept 1997
-  Limite de la zone centrale du Parc national
-  Enveloppe de référence de la zone expérimentale LIFE et des communes
-  Limite des différents milieux (unités cartographiques de niveau 2)

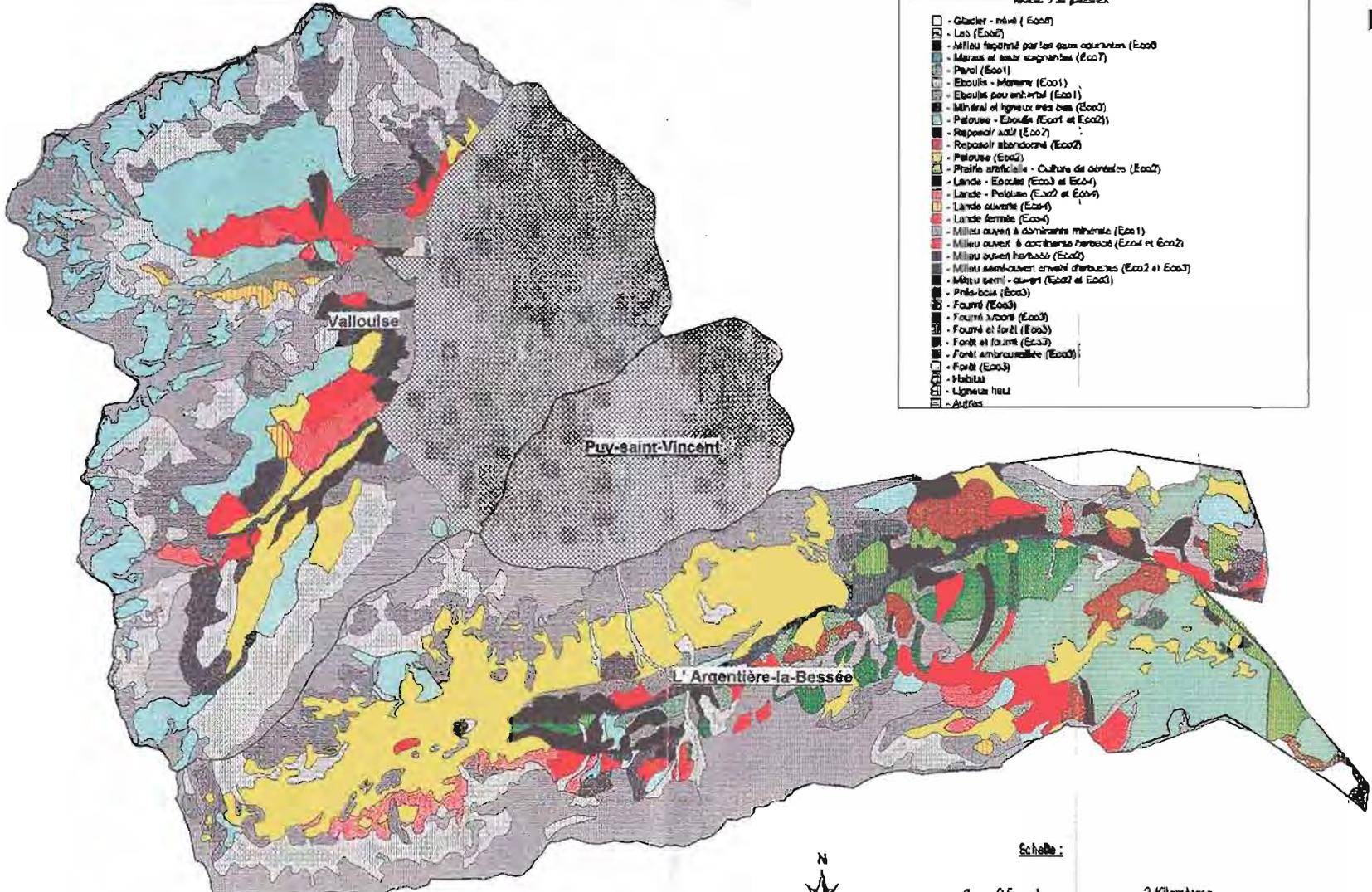
Catégorie M13

Site LIFE : " Vallons du Fournel - les Bans "

Les milieux rencontrés sur la zone

Niveau 3 de généralisation

-  Glacier - névé (Eco0)
-  Lacs (Eco0)
-  Milieu représenté par les eaux courantes (Eco0)
-  Marais et embouzes stagnants (Eco0)
-  Parcel (Eco0)
-  Ecoulis - Moraine (Eco0)
-  Ecoulis peu entaillés (Eco0)
-  Minéral et igneux très bas (Eco0)
-  Pelouse - Ecoulis (Eco0 et Eco2)
-  Repasoir assé (Eco0)
-  Repasoir abandonné (Eco0)
-  Pelouse (Eco0)
-  Prairie artificielle - Culture des céréales (Eco0)
-  Lande - Ecoulis (Eco0 et Eco1)
-  Lande - Pelouse (Eco0 et Eco1)
-  Lande ouverte (Eco0)
-  Lande fermée (Eco0)
-  Milieu ouvert à dominante minérale (Eco1)
-  Milieu ouvert à dominante herbacée (Eco1 et Eco2)
-  Milieu ouvert herbacée (Eco0)
-  Milieu semi-ouvert herbacée (Eco0 et Eco2)
-  Milieu semi-ouvert (Eco0 et Eco1)
-  Pré-bois (Eco0)
-  Fourré (Eco0)
-  Fourré arborescent (Eco0)
-  Fourré et forêt (Eco0)
-  Forêt et fourré (Eco0)
-  Forêt arborescente (Eco0)
-  Forêt (Eco0)
-  Habitat
-  Ligneau haut
-  Arbris



Echelle :



2.2.3 - Caractérisation des milieux sur le site : la cartographie DELPHINE

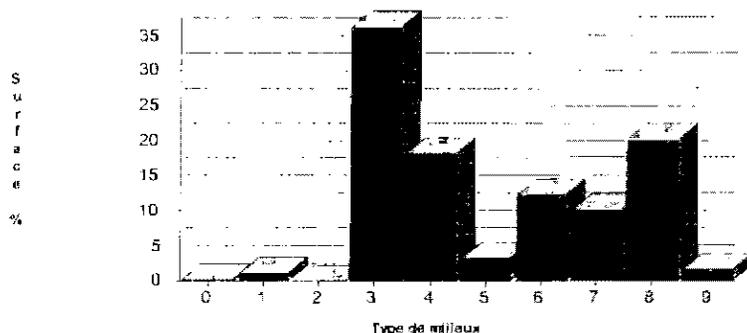
Ce site LIFE présente 865 polygones (ou unités cartographique de niveau 3, chacun est décrit par une fiche), différents (carte n°Mil.1), qui correspondent à 31 codes différents de milieu DELPHINE (Niveau de précision de niveau 2) (carte n°Mil.2)

2.3.3.1 - Vallon du Fournel - Commune de l'Argentière-La-Bessée

Légende milieux DELPHINE :code physionomie niveau 1

- 0 = Névés et glaciers
- 1 = Lacs et eaux vives
- 2 = Marais et eaux stagnantes
- 3 = Falaises, éboulis, moraine
- 4 = Pelouses sans arbres
- 5 = Landes basses sans arbres
- 6 = Milieux ouverts, parsemés d'arbres
- 7 = Milieux semi-ouvert (pré bois)
- 8 = Milieux fermés (Brousses,forêts)
- 9 = Milieux humanisés

- Graphique n° 2 - Vallon du Fournel : Surfaces des milieux



On peut remarquer que dans la partie basse de ce vallon, on trouve les 3/4 des milieux sur le 1/3 de la surface. E effet, plus on monte vers le fond du vallon, plus l'altitude du vallon s'élève, et seuls certains équilibres écologiques adaptés à ces conditions extrêmes peuvent exister, c'est pourquoi, seuls les éboulis, parois, névés, pelouses et landes sont présents dans le fond du vallon.

Dans ce premier tiers du vallon, ces milieux sont caractéristiques de milieux en évolution, imbriqués les uns aux autres :

- Ces milieux sont de la lande évoluant vers des prés bois de basse altitude (1400m à 1600m).
- Puis, dans la seconde partie, au-dessus du ressaut de la Gorge, à plus de 2000 m (à la limite du subalpin et de l'alpin) les pelouses et les éboulis-moraines apparaissent.

En analysant la répartition des milieux avec le niveau le plus simple (code physionomie 1), on obtient 9 types de milieux différents, dont 5 sont bien à assez représenté (falaises-éboulis, pelouses, milieux en voie de fermeture, boisements)

Les milieux au Vallon du Fournel sont représentés dans des proportions pratiquement équivalentes, 20 % entre les PELOUSES du montagnard (prairies de fauche) et de l'alpin

- Environnement -

(pâturage), la FORET de l'Ubac du Fournel (Bois du Dimon de l'Aigle, Sapinière de l'alpet...).

Le milieu MINERAL (éboulis, parois et moraines) représentant en terme de surface le milieu le plus important avec près de 40% de la superficie totale du Vallon.

Par contre la proportion en lande basse par rapport à l'ensemble des milieux est relativement faible, inférieure à 5% comme pour les milieux humides, inférieur à 0,5%.

Cette analyse succincte permet de remarquer qu'il existe 3 grandes catégories de milieu :

- Les milieux pas ou peu influencés par des conditions naturelles ou anthropiques extérieures : Le milieu MINERAL
- Les milieux à forte dynamique naturelle et donc parfois en concurrence les uns avec les autres au niveau de leurs interfaces : PELOUSES et FORET
- Les milieux rares (entierme de surface) qui de par leur faible représentativité restent sensibles à toute influence extérieure

2.3.2.2 - Vallons des bans et de Jas -Lacroix - Commune de Vallouise

Ces vallons sont plus « classiquement » alpin (glaciers, éboulis), et la répartition des milieux est plus caractérisé par l'altitude que par le contraste Adret/Ubac (marqué au vallon du Fournel).

Le monde végétal (landes et milieux ouverts parsemés d'arbres) est peu présent proportionnellement par rapport au monde minéral.

A l'entrée de ces deux vallons, à plus basse altitude et à l'ubac, quelques boisements de ravins font leur apparition.

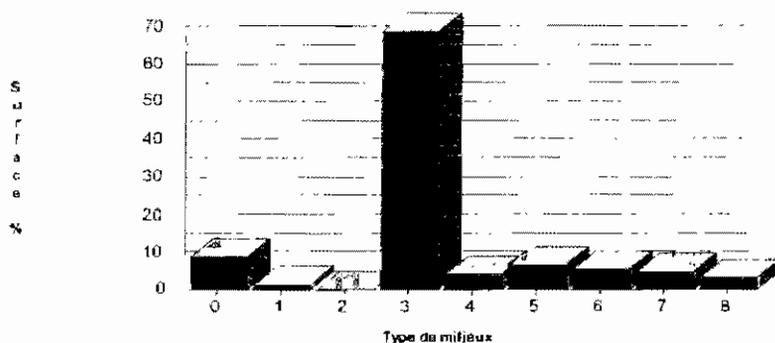
Ce monde minéral est composé essentiellement d'éboulis peu enherbés et d'éboulis-pelouse (65 % de la surface de ces deux vallons)

On remarquera, que les proportions de landes fermées sont les plus importantes sur l(ensemble du site (> 5 % de la surface).

Les boisements forestier à l'ubac, situés en zone périphérique du Parc, représente environ 10 % de la surface totale.

C'est la seule partie du site à posséder des glaciers (environ 10 % de la surface), et les milieux humide représente moins de 0,5 % de la surface.

- Graphique n°1 - Vallon des Bans - la selle : Surfaces des milieux



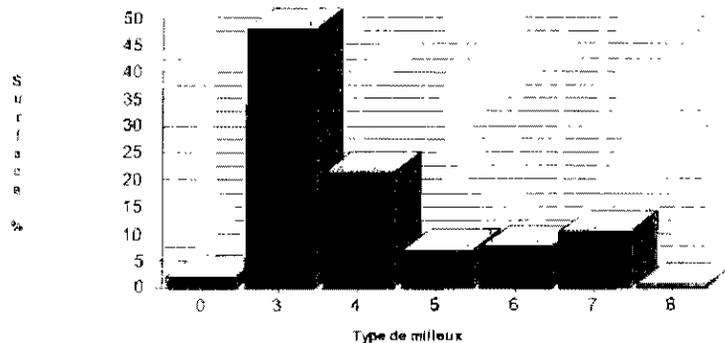
2.3.3.3 - Vallon de Narreyroux - Commune de Puy-Saint-Vincent

La proportion de pelouse ou/et de pelouse éboulis, ainsi que de milieux semi-ouvert représente environ 50 % de la surface.

Les éboulis et morraines représentent également environ 50 % de la surface .

Par contre, on remarquera la faible présence de boisements forestier (< 1%) sur cette partie du site.

- Graphique n°4 - Vallon de Narreyroux : Surfaces des milieux



2.3.3.4 Conclusion générale:

C'est à travers le maintien globale des proportions relatives de chacun des milieux que l'on préservera à priori la plus grande diversité des espèces et des habitats sur ce site.

A savoir, que la surface forestière peut avoir tendance à augmenter naturellement sur le vallon du Fournel, au détriment de certaines prairies de fauche, pour les autres vallons aucune autre évolution à l'échelle du siècle ne semble se dessiner.

L'activité pastorale étant l'activité économique la plus représentée sur le site, une attention particulière devrait-être portée sur le milieu PELOUSE concernant son évolution

Toutefois, au regard des faibles surfaces, les landes et les milieux humides des étages alpins demandent également une attention particulière.

2.3 Les habitats d'intérêt européen

Nous avons défini dans la partie précédente les unités de cartographie qui se rapportent à l'ensemble des milieux « naturels », dont les habitats d'intérêt européen.

L'inventaire exhaustif des milieux naturels sur ce site nous a permis également de définir les milieux les plus représentés et ceux caractérisant le mieux le patrimoine naturel du Vallon du Fournel en terme de « complexe paysager » (Rameau et al.) ou de mosaïque de milieu.

Ainsi, avec les informations précédentes, nous pouvons mieux définir et caractériser ces habitats d'intérêt européen au sein de leur « unité cartographique » (le polygone DELPHINE) et au regard de la mosaïque de milieux (ou « complexe paysager ») sur le Vallon.

Dans cette partie, nous allons décrire et caractériser chacun de ces habitats d'intérêt européen.

2.3.1 - Définitions importantes :

Article 1er de la Directive Européenne 92/42 :

“ types d'habitats naturels d'intérêt communautaire, ceux qui sur le territoire visé ” :

1) - *sont en danger de disparition dans leur aire de répartition naturelle*

ou

2) - *ont une aire de répartition naturelle réduite par suite de leur régression ou en raison de leur aire intrinsèquement restreinte*

ou

3) - *constituent des exemples remarquables de caractéristiques propres à l'une ou à plusieurs des cinq régions biogéographiques suivantes : alpine, atlantique, continentale, macaronésienne et méditerranéenne.*

Ces types d'habitats figurent ou sont susceptibles de figurer à l'annexe I.

“types d'habitats naturels prioritaires” :

Les types d'habitats naturels en danger de disparition présents sur le territoire et pour la conservation desquels la Communauté porte une responsabilité particulière, compte tenu de l'importance de la part de leur aire de répartition naturelle comprise dans le territoire visé. Ces types d'habitats naturels prioritaires sont indiqués par un astérisque () à l'annexe I.*

Autres définitions adoptées dans ce document

- Selon la coordination nationale LIFE-Documents d'objectifs -

Mosaïque d'habitats :

Imbrication de différents habitats de petite taille, bien identifiable sur le terrain

Complexe d'habitats :

Imbrication de différents habitats, comprenant des habitats de la Directive qui fonctionnent selon une dynamique (on ne peut pas les différencier sur la carte ou/et sur le terrain).

2.3.2 - Méthodologie de terrain adoptée pour la reconnaissance et la localisation des habitats d'intérêt européen de l'annexe 1 :

Sur cette zone LIFE les inventaires de terrain ont commencé dès 1994 et se sont poursuivis jusqu'en 1996 avec des ajustements d'ordre méthodologique jusqu'en 1997.

Ces inventaires ont été réalisés par le personnel de terrain du Parc national des Ecrins, et par des stagiaires formés et encadrés par des « botanistes experts » des milieux montagnards. L'ensemble de cette cartographie étant validé par les membres du comité scientifique du Parc national des Ecrins, ainsi que par des membres du CSRPN (comité scientifique régional pour la protection de la nature), organisme « expert » et antenne régionale du ministère de l'environnement.

Cette cartographie de terrain s'appuie au départ sur la méthode cartographique DELPHINE.

Par l'intermédiaire de la cartographie DELPHINE, le service scientifique du Parc national des Ecrins, en collaboration avec son comité scientifique et un bureau d'étude a établi une correspondance entre : - DELPHINE : méthode d'inventaire et de cartographie les milieux propre au Parc national des Ecrins (dont la 1^{ère} version a été mise en place dès 1992) et CORINE biotope qui définit les milieux repris par la Directive européenne 92/43 : dite Directive "habitat".

Ainsi, en s'appuyant sur la cartographie de terrain nous avons adopté comme unité spatiale de référence le polygone Delphine (surface délimité sur le terrain sur la base de critères physiologique).

Chaque unité spatiale de référence définit un ou plusieurs habitats d'intérêt européen de type mosaïque ou complexe d'habitats- (voir définition ci-dessus).

Nous retenons le descriptif suivant pour les habitats d'intérêt européen sur le site:

- 1 - Les habitats de l'annexe I prioritaires*
- 2 - Les habitats de l'annexe I non prioritaires*

Les entités-complexes

-  Entité n°1 (Eco1) : Le complexe rupicole
(Pâtures, haies, rochers...)
-  Entité n°2 (Eco2) : Le complexe agro-pastoral
(Pâtures, prairies...)
-  Entité n°3 (Eco3) : Le complexe sylvatique
(Forêts...)

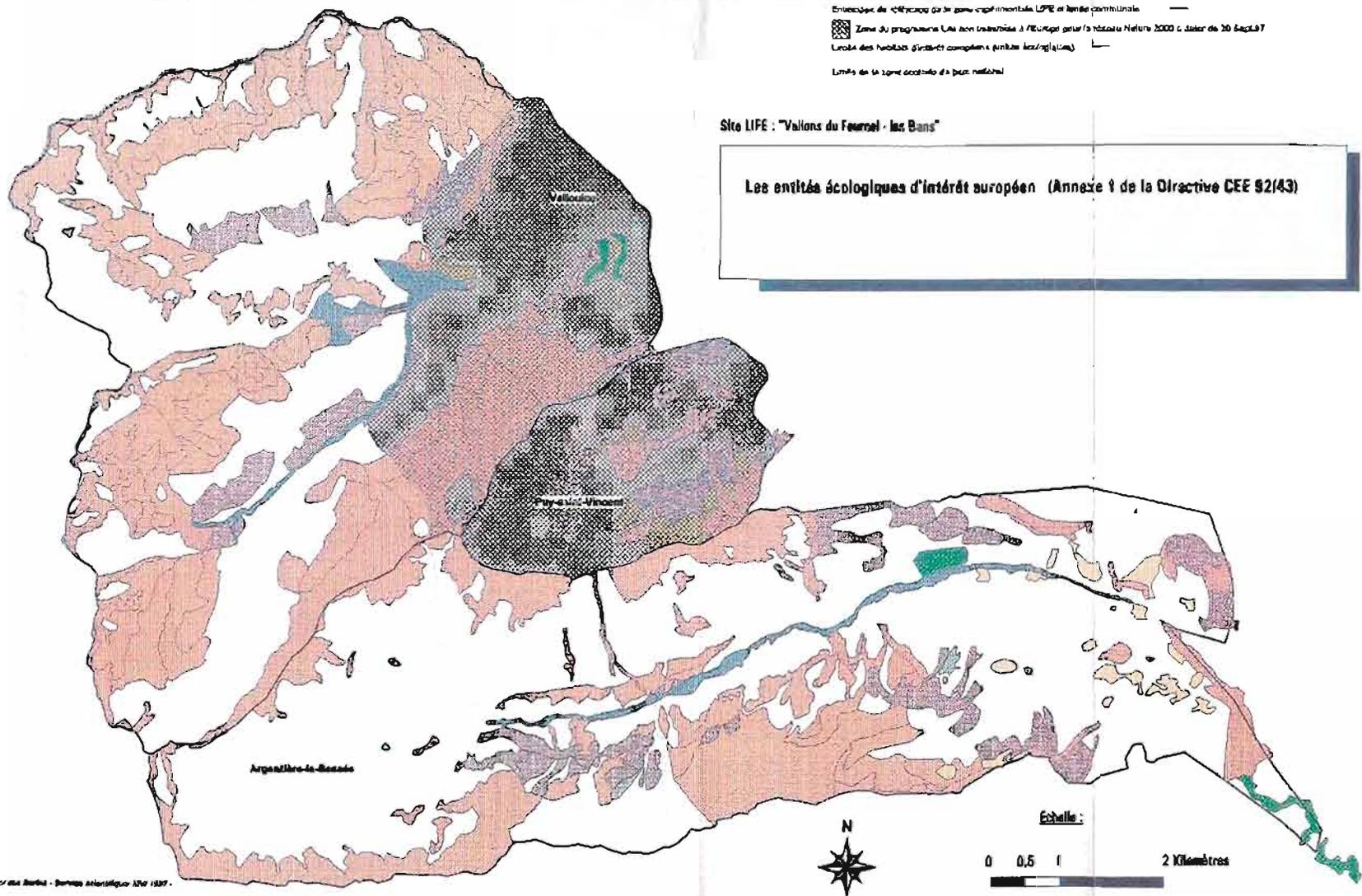
Les entités-interfaces

-  Entité n°4 (Eco4) : Les Landes
(Sédiments, herbiers, myrtilles, saules...)
-  Entité n°5 (Eco5) : Les mégaphorbiaies hygrophiles
-  Entité n°6 (Eco6) : La végétation ripicole (des cours d'eau)
(Végétation à salices, saules...)

L'entité ponctuelle

-  Entité n°7 (Eco7) : Les tourbières
-  Habitats européens prioritaires

Entité n°1 : Forêt de chêne vert
 Entité n°2 : Forêt de chêne vert
 Entité n°3 : Forêt de chêne vert
 Entité n°4 : Forêt de chêne vert
 Entité n°5 : Forêt de chêne vert
 Entité n°6 : Forêt de chêne vert
 Entité n°7 : Forêt de chêne vert



Site LIFE : "Vallons du Fumel - les Bains"

Les entités écologiques d'intérêt européen (Annexe I de la Directive CEE 92/43)

2.3.3 - Méthodologie cartographique adoptée:

La base de cette cartographie est la cartographie des milieux de type CORINE-Biotope, méthodologie de classifications des « habitats » commune adoptée par l'ensemble des pays européens

2.3.3.1 - L'unité écologique :

L'unité écologique pour ce site est une unité végétale (alliance phytosociologique) contenu (en totalité ou en partie) dans l'unité cartographique de référence : surface délimitée sur le terrain.

Cette unité végétale qui possède ces propres caractéristiques fonctionnelles est un habitat d'intérêt européen.

Pour résumé :

1 unité écologique = 1 habitat d'intérêt européen

L'échelle de précision de cet habitat varie du 1/10000^{ème} au 1/15000^{ème}

2.3.3.2 - L'unité cartographique

L'unité choisie est une unité physionomique (type pelouse, éboulis, forêt...) élaborée par la méthodologie DELPHINE (décrite en annexe).qui a permis de cartographier l'ensemble du site par des inventaires de terrain à l'échelle du 1/15000^{ème}. Cette unité délimite une surface précise sur le terrain.

Cette unité cartographique peut contenir soit un habitat d'intérêt européen(exemple : boisement de Pins à crochet), soit une mosaïque d'habitat d'intérêt européen (exemple :Lande à Rhododendron et Lande à Airelles et Camarine).

Pour résumé :

1 unité cartographique = 1 ou plusieurs habitats d'intérêt européen.

L'échelle de précision de cet habitat varie du 1/10.000^{ème} au 1/15.000^{ème}

2.3.3.3 - L'entité écologique :

Cette entité regroupe plusieurs unités cartographiques. Le regroupement de ces ensembles d'unités cartographiques au sein d'une même entité suit une logique fonctionnelle. Sur ce site de haute-montagne, plusieurs milieux ou habitats sont en inter-relation entre eux, tant au niveau de leur fonctionnement propre qu'au niveau des espèces faune ou flore qu'ils abritent.

Ainsi, trois grands types d'entités ont été définis :

1- L'entité - complexe :

Nous avons adopté la notion de complexe de milieux ou d'habitats utilisée par de nombreux auteurs (Rameau etc...). Ainsi à une entité écologique correspond un complexe écologique d'habitats d'intérêt européen ou non.

Nous avons défini ainsi 3 grands complexes écologiques représentant 3 entités écologiques différentes qui sont :

Le complexe rupicole (milieux liés aux rochers, éboulis, falaises...)

Le complexe agro-pastoral (milieux liés aux pelouses, prairies...)

Le complexe sylvatique (milieux liés aux boisements..)

2- L'entité-interface

Un certain nombre de milieux en zone de montagne joue un rôle « tampon » par rapport à ces grands complexes et sont en interfaces avec ces derniers. En écologie, c'est la notion d'écotone qui peut s'appliquer pour ce type de milieux, qui sont souvent le relais indispensable au sein d'un cycle de vie animal ou végétal jouant le rôle de corridors écologiques.

On peut également associer ce type d'habitat à des « passerelles » écologiques permettant à de nombreuses espèces de s'adapter à des variations de leur environnement.

Ces milieux (ou habitats européens) d'interfaces définissant ces entités écologiques sont :

- Les Landes (à rhododendron, myrtilles, airelle, camarine, genévriers..)
- Les Mégaphorbiaies
- Les végétations ripicoles (des bords des cours d'eau)

3- L'entité-ponctuelle

Enfin, un troisième type d'entité écologique est défini, pour des milieux plus ponctuels à forte spécialisation fonctionnelle, appelé entité écologique ponctuelle

- Les tourbières (jouant un rôle à part plus ponctuel que d'interface).

L'entité écologique correspond à l' approche fonctionnelle du plus haut degré de ce site expérimental LIFE-Natura 2000.

Elle est donc de trois types :

- Soit de complexe
- Soit d'habitats d'interface (rôle d'écotone).
- Soit d'habitats ponctuels

Pour résumé :

1 Entité écologique = Plusieurs unités cartographiques = Plusieurs habitats d'intérêt européen réunis par un lien fonctionnel sous forme soit de complexe d'habitats, soit d'habitats d'interface, soit d'habitats ponctuels.

2.3.4 Liste sur le site LIFE des habitats d'intérêt européen

2.3.4.1 -Habitats prioritaires (An. 1 Directive 92/43):

Localisation : Voir carte n°2

Milieux liés à la forêt

N°1 : Forêt montagnarde de Pins à crochet d'ubac ou d'adret (Ononis) sur calcaire

code Corine 89 : 42.4 / code Corine 91 : 42.4215 / code Natura 2000 : 9430

N°2 : Boisement d'Ifs (Forêts à *Taxus baccata*)

code Corine 89 : 42.A ? / code Corine 91 : 42.A ? / code Natura 2000 : 9580

N°3 : Forêt de ravins :

Série de hêtraies - sapinières : prés bois à *calamagrostis varia*

Arunco aceretum Moor 52.

Code Corine 89 : 41/41 / code Corine 91 : 41.4 / code Natura 2000 : 9180

- 1  Boisements de Pins à crochet sur calcaire (42.4)
- 2  Boisement d'ifs (42.A ?)
- 3  Boisements de ravin (érables, tilleuls, noisetiers...) (41.4)

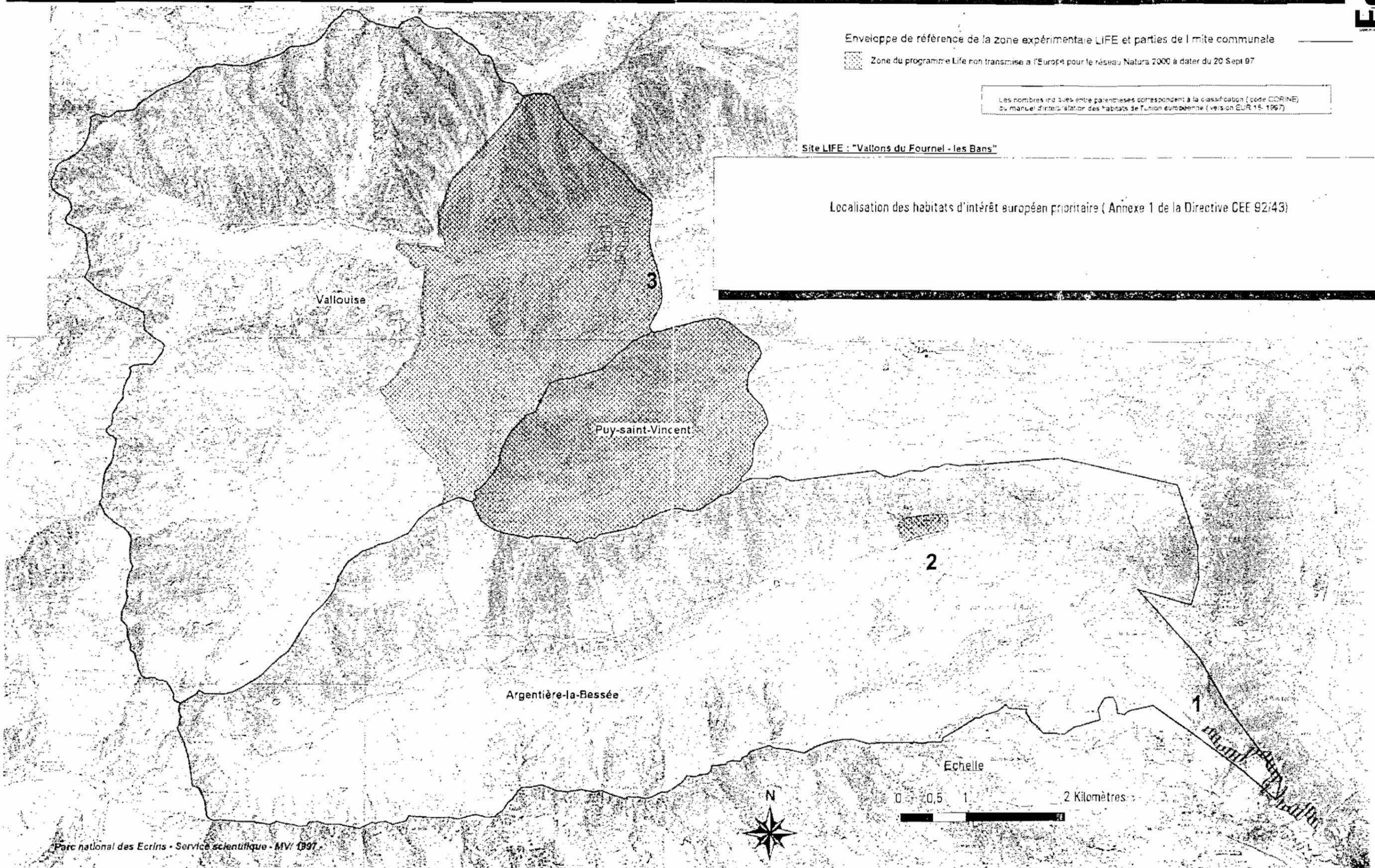
Enveloppe de référence de la zone expérimentale LIFE et parties de la limite communale

 Zone du programme Life non transmise à l'Europe pour le réseau Natura 2000 à dater du 20 Sept 97

Les nombres indiqués entre parenthèses correspondent à la classification (code CORINE) du manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne (version EUR 15-1997)

Site LIFE : "Vallons du Fournel - les Bans"

Localisation des habitats d'intérêt européen prioritaire (Annexe 1 de la Directive CEE 92/43)



2.3.4.2 - Habitats non prioritaires (An. 1 Directive 92/43):

Localisation : Voir carte n°3

Milieus liés à la forêt

N°4 : Forêt à mélèzes et pins cembro des Alpes

code Corine 89 : 42.31 / code Corine 91 : 42.31 / code Natura 2000 : 9420

Milieus liés aux pelouses :

N°5 : Prairies de fauche de montagne (Trisetum - Polygonion bistori)

Code Corine 89 : 38.3 / code Corine 91 : 38.3 / code Natura 2000 : 6520

Pelouses calcaires alpines

N°6 : Pelouses en gradins (et pelouses en guirlandes)

Code Corine 89 : 36.43 / code Corine 91 : 36.432 / code Natura 2000 : 6170

Pelouses rupicoles

N°7 : Mégaphorbiaies dites "eutrophes" : - Végétation vivace herbacée haute hygrophile des étages montagnards à alpins des Betula - Adenostyletea

Code Corine 89 : 37.8 / code Corine 91 : 37.88 / code Natura 2000 : 6430

N°8 : Formations herbues sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire (Festuco-Brometalia)

Pelouses à brachypodes, végétation d'ourlets thermophiles. (Trifolio-Geranietea)

Code Corine 89 : 34.323 / code Corine 91 : 34.31 à 34.34 / code Natura 2000 : 6210

Milieus liés à l'eau

N°9 : Rivières alpines et leur végétation ripicole herbacée

- Communauté fluviatile subalpine aépilobe Fleischer

Code Corine 89 : 24.221 / code Corine 91 : 24.221 / code Natura 2000 : 3220

N°10 : Rivières alpines et leur végétation ripicole ligneuse à Salix eleagnos

- Fourrés et bois des bancs de gravier

Code Corine 89 : 24.224 / code Corine 91 : 24.224 / code Natura 2000 : 3240

N°11 : Tourbière basse alcaline à Carex davalliana

Code Corine 89 : 54.2 / code Corine 91 : 54.23 / code Natura 2000 : 7230

Localisation : Vallon du Fournel : Col de la Pousterle vers les têtes, Grande cabane

Milieus liés aux landes

N°12 : Landes à genévriers commun

Code Corine 9 : 31.88 / code Corine 91 : 31.88 / code Natura 2000 : 5130

N°13 : Fourrés à Juniperus sabina et nanae

Code Corine 9 : 31.4 / code Corine 91 : 31.4 / code Natura 2000 : 4060

N°14 : Landes subalpines à Rhododendron ferrugineux

Code Corine 89 : 31.4 / code Corine 91 : 31.4 / code Natura 2000 : 4060

N°15 : Landes à empetrum et vaccinium (airelles et camarines)

Code Corine 89 : 31.4 / code Corine 91 : 31.4 / code Natura 2000 : 4060

Milieus liés aux falaises, éboulis, rochers...

Rochers :

Végétation des fentes des falaises et des pentes rocheuses

- N°16 : Sous-types calcaires

code Corine 89 : 62.1 / code Corine 91 : 62.151 / code Natura 2000 : 8210

code Corine 91 : 62.152

- N°17 : Sous-types silicicoles

Code Corine 89 : 62.2 / code Corine 91 : 62.211 / code Natura 2000 : 8220

Eboulis :

-N°18 : Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival

Code Corine 89 : 61.11 / code Corine 91 : 61.11 / code Natura 2000 : 811

code Corine 91 : 61.113

code Corine 91 : 61.1111

code Corine 91 : 61.112

N°19 : Eboulis eutriques : Eboulis calcaires et de schiste calcaire des étages alpins à montagnards

Code Corine 89 : 61.2 / code Corine 91 : 61.231 / code Natura 2000 : 8120

code Corine 91 : 61.232

code Corine 91 : 61.2321

code Corine 91 : 61.2322

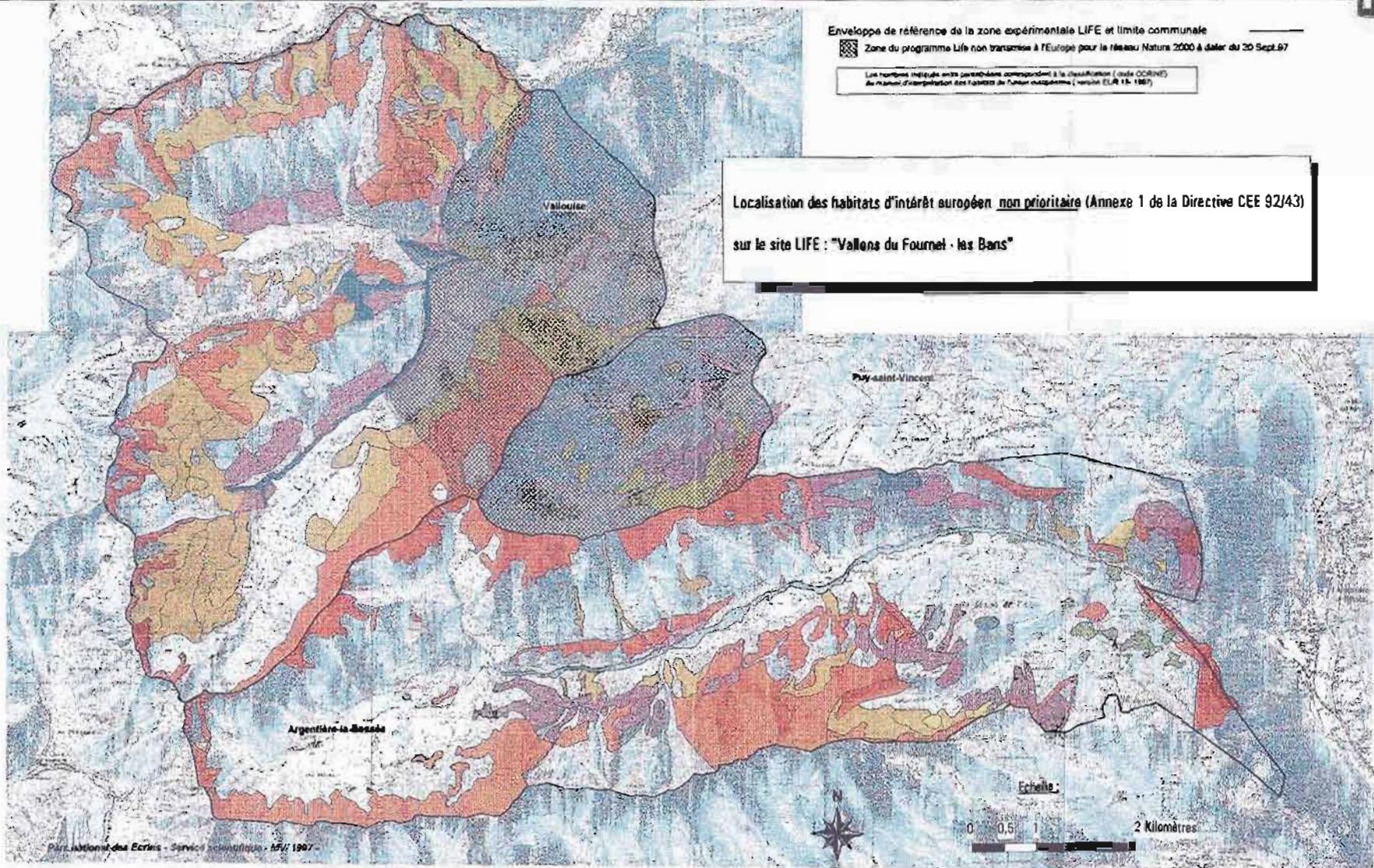
N°20 : Eboulis méditerranéens occidentaux et thermophiles des Alpes

- Eboulis thermophiles péri-alpins

Code Corine 89 : 61.31 / code Corine 91 : 61.311 / code Natura 2000 : 8130

code Corine 91 : 61.3123

- | | | | |
|---|---|--|--|
| <p>Milieux liés à la forêt :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Mâzin à Pine cambri (42.32) | <p>Milieux liés aux formations herbacées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Prairies de fauche de montagne (38.3) ■ Mégaphorbiées hygrophiles (37.6) ■ Pelouses alpines calcaires (38.4) ■ Pelouses à brachypodes, végétation d'ourlets thermophiles et faciès d'embuissonnement (34.32) | <p>Milieux liés aux falaises, éboulis, rochers :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Éboulis calcareux et/ou siliceux (61) ■ Éboulis thermophiles per-alpins (61.3) ■ Végétations des fentes des labises et pertes rocheuses (62) | <p>Milieux liés à l'eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Végétation ripicole herbacée à Ailobes (24.221) ■ Végétation ripicole ligneuse fourrés à saules sur bancs de gravier (24.224) ■ Troubière basses alcalines (64.2) |
|---|---|--|--|



Enveloppe de référence de la zone expérimentale LIFE et limite communale

■ Zone du programme Life non transmise à l'Europe pour le réseau Natura 2000 à dater du 30 Sept.97

Les frontières indiquées entre parcelles correspondent à la classification (code ODRN) de l'annuaire d'inventaire des habitats de l'Union européenne (version EUR 18, 1987)

Localisation des habitats d'intérêt européen non prioritaire (Annexe 1 de la Directive CEE 92/43) sur le site LIFE : "Vallons du Fournel - les Bans"

2.3.5 - Localisation des habitats d'intérêt européen : Voir carte n°2 et n°3

2.3.6 - Description et caractéristiques des habitats d'intérêt européen

Préambule : Petit historique sur l'interprétation des habitats

Au départ, les textes officiels de la Directive nous ont donné dans leurs annexes une liste sans description des habitats d'intérêt européen à retenir.

En fait, ces textes faisaient implicitement référence à la typologie Corine-Biotope.

Or, plusieurs versions d'interprétation des habitats de Corine Biotope existent.

Le Code indiqué dans l'annexe 1 est le code Corine 1989 (seule référence à obligation légale) ; il existe également un code pour le Corine biotopes Manual de 1991 (utilisé par les DIREN), puis enfin pour effacer toute ambiguïté la dernière version officielle pour l'interprétation des habitats est le :

« Manuel d'interprétation des habitats de l'union » Version EUR 15 disponible à la DG 11 de la commission européenne. Ce manuel comporte une nouvelle codification, le code Natura 2000 (N2000).

Ce manuel est un document scientifique de référence, qui a été adopté le 25 Avril 1996 par le Comité habitats de la Commission européenne.

Sur la base de ce manuel nous avons défini et interprété les habitats (ou milieux) que possède ce site.

Dans cette partie chaque habitat sera décrit par l'intermédiaire d'une fiche.

Chaque n° précédent le nom de l'habitat sera le même tout le long de ce document permettant de définir des :

- Fiches descriptives d'habitats par n° (Tome 1)
- Fiches d'évaluation-enjeux - Objectifs par n°.(Tome 2)
- Fiches GESTION et MOYENS par n°.(Tome 3)

Forêt montagnarde de Pins à crochet à Ononis subalpines et montagnarde sur calcaire

code Corine 89 : 42.4 / code Corine 91 : 42.4215 / code Natura 2000 : 9430

Répartition :

Massif des Ecrins :

Les Pins à crochets ne forment de belles forêts que dans quelques secteurs du Briançonnais (et de l'Ubaye) ; le plus souvent ailleurs il s'agit de bois bas et clairs, notamment dans les massifs du Vercors et de Belledonne, ce qui n'exclut pas la présence de très vieux exemplaires. Il peut également pénétrer dans les séries de l'Épicéa subalpin et du Mélèze.

Les peuplements de Pins à crochet les plus représentatifs sur calcaire se trouvent sur le façade Est du massif des Ecrins en rive gauche de la Durance (allant des vallées adjacentes au nord de Briançon jusqu'en dans le Queyras (Guillestre, Ceillac...).

Au plus proche du massif des Ecrins, rive droite de la Durance, se situant à l'interface entre les Alpes internes et externe (zone intermédiaire), on retrouve de manière résiduelle des peuplements intéressants de Pins à crochet sur calcaire entre les Vigneaux et Vallouise (sous la tête d'amont (Bois noirs et de Parapin) et de manière plus résiduelle dans les vallons adjacents à la Vallée de freissinière (Vallon du Sellar..) et dans le Vallon du Fournel (Crête de la Baume noire -) .

National :

Les pineraies de Pins à crochets à ononis sur calcaire sont rares dans les Alpes françaises. Ce groupement présente une extension maximale dans la vallée de l'Ubaye, dans le Briançonnais, et en Maurienne. On trouve également des pineraies de Pins à crochets sur calcaire dans les Pyrénées , mais elle possède un sous-bois plus marqué à rhododendron et appartient à l'association du Rhododendro-Vaccinon.

Cité sur 10 pré-sites Natura 2000 en région Rhône Alpes et 21 en région PACA. (Données Muséum)

Site test LIFE Natura 2000 :

Parmi les 37 sites tests, 3 autres sites que celui-ci possèdent ce type d'habitat

- Madres - Coronat (Pyrénées)
- Vallée de la Haute-Durance
- Le Parc national de la Vanoise

Europe communautaire :

Alpes,

Jura,

Pyrénées.

Forêt montagnarde de Pins à crochet à Ononis subalpines et montagnarde sur calcaire

code Corine 89 : 42.4 / code Corine 91 : 42.4215 / code Natura 2000 : 9430

Caractéristiques de ce type d'habitat

Données écologiques

Les forêts de pins à crochets (*Pinus uncinata*), généralement assez ouvertes à sous-bois frutescent très développé, des étages subalpins et montagnards des Alpes (de 900 m à 2200 m), du Jura, des Pyrénées et des monts ibériques ; sur calcaires, gypse ou substrat siliceux, et en position froide ou thermophile selon les régions ; en mélange parfois avec *Pinus sylvestris*, plus rarement avec *Larix-Pinus cembra*.

Espèces diagnostiques :

espèces arborescentes :

Pinus uncinata, *Picea abies*

espèces arbustives

Juniperus communis ssp. *Hemisphaerica*, amelanquier__*ovalis*, *Cotoneaster integerminus*

espèces herbacées : *Ononis rotundifolia*, *Polygala chamaebuxus*, *Onobrychis montana*, *Sesleria albicans* *Arctostaphylos uva-ursi*...

Dynamique et contact :

contact avec :

- Pineraie de Pins sylvestre
- Pelouses du Seslerion

Relations dynamiques avec :

- Pelouses xérophiles
- Ourlets
- Fruticées et landes

Expression de l'habitat sur le site

Physionomie de l'habitat :

On trouve cet habitat à l'ubac et à l'adret.

A l'adret, comme à l'ubac, au vallon du Fournel, il serait plus correct de parler de boisement plus que de forêt de Pins à crochet. Dans les deux cas, la strate arborescente est dominée par le Pin à crochet.

Par contre, certaines différences entre le boisement d'adret et d'ubac existent.

A l'adret, la strate herbacée a un recouvrement important dominé par le raisin d'ours, par contre la strate arbustive est à faible recouvrement. A l'ubac, la strate arborescente de Pins à crochet se trouve en mélange avec le Mélèze d'Europe. Pour la strate herbacée, les espèces mésophiles sont assez bien représentées.

Forêt montagnarde de Pins à crochet à Ononis subalpines et montagnarde sur calcaire

code Corine 89 : 42.4 / code Corine 91 : 42.4215 / code Natura 2000 : 9430

Les différents faciès de végétation herbacée en sous-bois peuvent renseigner sur le stade d'évolution du peuplement forestier : les faciès à *Ononis rotundifolia* ou à graminées traduisent probablement une implantation récente de la forêt (- de 150 ans), alors que *Rhododendron ferruginum* ne se développe que dans des peuplements plus mûrs.

Ici, le sous-bois est à *Ononis rotundifolia*, le peuplement n'est pas en phase de maturité.

Composition floristique : *Pinus uncinata*, *Hieracium prenanthoides*, *Sesleria coerulea*, *Carex austroalpina*, *Valeriana montana*, *Pulsatilla alpina*, *Hepatica nobilis*, *Pyrola chlorantha*, *Polygala chamaebuxus*, *Artostaphylos uva-ursi*, *Amelanchier ovalis*, *Larix decidua*...

Données synthétiques sur le groupement phytosociologique:

Ononidio- Pinion, à savoir que la partie du boisement situé en adret, se trouve en limite supérieure du montagnard.

Localisation sur le site LIFE -Natura2000

Commune : Argentière - la Bessée

Lieu-dit : Forêt communale du Bois noir - Sur la crête de la Baume noire, près du col d'Anon.

Surface : 28,3 ha

- Communes : L'Argentière-la-Bessée, Vallouise, Puy-st-Vincent -

- Fiche descriptive -

Boisement d'Ifs (Forêts à *Taxus Baccata*)

code Corine 89 : 42.A ? / code Corine 91 : 42.A ? / code Natura 2000 : 9580

Répartition :

Massif des Ecrins :

Même si l'enquête ONF nous montre une relative abondance dans les Alpes, l'If reste rare. On le trouve surtout en individu isolé ou peu nombreux..Présent dans le Laragnais, le Gapençais et à Sigoyer. Présence dans le Champsaur - Valgaudemar : dans le bois de Poligny, à Champoléon, la Motte, St-Maurice et la Chapelle. Sur, l'Embrunais on le trouve surtout dans la vallée du Couleau et sur le Briançonnais dans les vallées de l'Onde et du Gyr en Vallouise .

On le trouve de manière assez répandue sur le Guillestrois, dans la Vallée du Fournel et représente un peuplement important (plus de 1000 individus) dans le bois de Poligny au Champsaur, ce type de peuplement reste assez rare.

National :

Présent de manière disséminé en Bretagne, Normandie, moyennes montagnes, y compris méridionales.

Egalement rare (voire absent de certaine région), *il est protégé en Lorraine.*

Il est exploité en Normandie et dans l'Aisne quand certains sujets atteignent de bonnes dimensions. Il est à noter que de nombreuses stations subnaturelles apparaissent à cause de la forte pression séminale que créent les arbres plantés dans les parcs et les jardins. C'est le cas notamment dans le Val- de-Loire.

Globalement, on a une ressource peu abondante, mais qui semble progresser.

Cité sur 1 pré-site natura2000 en région Normande, 1 en région Picardie, 16 en région PACA dont 12 en Corse. (Données Muséum)

Site test LIFE Natura 2000 :

Parmi les 37 sites tests, aucun autre site que celui-ci possède ce type d'habitat

Europe communautaire :

Corse, Sardaigne, Irlande, Royaume-Uni.

- Communes : L'Argentière-la-Bessée, Vallouise, Puy-st-Vincent -

- Fiche descriptive -

Boisement d'Ifs (Forêts à Taxus Baccata)

code Corine 89 : 42.A ? / code Corine 91 : 42.A ? / code Natura 2000 : 9580

Caractéristique de ce type d'habitat

Données écologiques

Bois dominés par *Taxus baccata*, souvent avec *Ilex aquifolium*, d'occurrence très locale. Ce type d'habitat peut avoir deux origines : phase de sénescence d'une hêtraie ou d'une hêtraie-sapinière, constituée de bouquets à *Taxus* après chute des essences de première grandeur, entouré par des peuplements stratifiés hêtre-if ; peuplement résiduel de *Taxus* avec disparition des essences de première grandeur non seulement au dessus du *Taxus* mais également à proximité.

Espèces diagnostiques :

espèces arborescente :

Aucune

espèces arbustives

Buxus sempervirens, *Ilex aquifolium*, *Sorbus aria*, *Taxus baccata*

espèces herbacées :

Mercurialis perennis

espèces herbacées :

Mercurialis perennis

Dynamique et contact :

L'installation de ce type de boisement correspond à des phases d'hypermaturité de hêtraies, hêtraies-sapinières ou plus rarement de chênaies pubescentes.

Relations dynamiques avec :

hêtraies-sapinières

Fruticées mixtes

- Environnement -

- Communes : L'Argentière-la-Bessée, Vallouise, Puy-st-Vincent -

- Fiche descriptive -

Boisement d'Ifs (Forêts à *Taxus Baccata*)

code Corine 89 : 42.A ? / code Corine 91 : 42.A ? / code Natura 2000 : 9580

Expression de l'habitat sur le site

Physionomie de l'habitat :

On trouve au Fournel, l'If sur 4 types différents de stations :

- 1 - Sur éboulis de gros cailloux sans terre (blocs de grès)
- 2 - Pelouse xérophile à *Acnatherum calamagrostis*
- 3 - Pelouse xérophile à *Arrenatherum eliatum*
- 4 - Pelouse mésoxérophile à *Brachypodium pinnatum*
- 5 - Falaise

A l'état de pâture autrefois, la zone est en cours de recolonisation par les végétaux ligneux. De nombreux Ifs se ressemment à partir des falaises. De part la situation climatique, topographique, et l'exposition la zone à Ifs se situe sur des stations assez sèches.

Au vallon du Fournel, pourtant réputé essence d'ombre, il faudrait plutôt lui préférer le terme d'essence de lumière très tolérante à l'ombre. Ici, il se satisfait de stations très xérophiles. Ces conditions de stations difficiles expliquent ici que l'If grandit très lentement aussi bien en hauteur qu'en diamètre. L'If est ici en pleine expansion.

L'abandon du pâturage a pu lui permettre de s'installer avec tous le cortège des autres ligneux colonisateurs (Erable, noisetier, Merisier, Epine-vinette, genévrier commun, Cornouiller, cotoneaster, mélèze...). Mais il commence à être fortement concurrencé par endroit ce qui commence à entraver sa croissance et sa régénération.

Boisement d'Ifs (Forêts à Taxus Baccata)

code Corine 89 : 42.A ? / code Corine 91 : 42.A ? / code Natura 2000 : 9580

Composition floristique :

- 1 - Sur éboulis de gros cailloux sans terre (blocs de grès)
Cotoneaster juranus, Asplenium trichomanes, Lathyrus sylvestris
2 - Pelouse xérothermophile à Acnatherum calamagrostis
Acnatherum calamagrostis, Epilobium angustifolium, Anthericum liliago...
3 - Pelouse xérophile à Arrenatherum eliatum
Arrenatherum eliatum, Ononis repens, Lotus corniculatus
4 - Pelouse mésoxérophile à Brachypodium pinnatum
Brachypodium pinnatum, Globularia punctata, Plantago media...
5 - Falaise
Poa memorialis, Coronilla emerus, Euphorbia dulcis

Données synthétiques sur le groupement phytosociologique:

Ce boisement au Fournel constitue une variante locale difficile à classer par rapport à la Directive habitat. Il se rapprocherait plus du code corine 42-A76 que du 42-A72 décrit comme prioritaire par la directive.

Il se situerait à l'interface de ces formations phytosociologiques :

Asperulo-Taxetum taxetosum, Asperulo-Taxetum quercetosum pubescentis, Geranio nodosi-Fagenion

Localisation sur le site LIFE -Natura2000

Commune : Argentière - la Bessée

Lieu-dit : Sous le Banc des rochers des barres (adret Fournel)

Surface : Accrus forestiers parmi 40,94 ha

- Fiche descriptive -

Forêt de ravins :
Série de hêtraies - sapinières : prés bois à calamagrostris varia
Arunco aceretum Moor 52.

Code Corine 89 : 41/41 / code Corine 91 : 41.4 / code Natura 2000 : 9180

Répartition :

Massif des Ecrins :

Bien représentées et caractéristiques sur la façade forestière Est du Parc, dans le secteur du Valbonnais.

National :

Jura, Alpes du Nord, Massif central, Pyrénées (?), Alpes du Sud

Cité sur 204 pré-sites Natura 2000 répartis sur l'ensemble de la France (absent de la région Bretagne), avec la plus forte représentation en Franche-Comté, Rhône-Alpes et Midi-. (Données Muséum)

Site test LIFE Natura 2000 :

Parmi les 37 sites tests, 5 sites présentent également cet habitat :

- Massif d'Arve-Giffre
- Vallée de la Haute-Durance
- Marais Vernier
- Boucles de la Seine
- Bois-Noirs

Europe communautaire :

Allemagne, Autriche, Belgique (Wallonie), Espagne (région cantabropirenaica), Finlande, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas (Savelbos et Schone Grub), Royaume.

Caractéristiques de ce type d'habitat

Données écologiques

Forêts mélangées d'espèces secondaires (*Acer pseudoplatanus*, *Fraxinus excelsior*, *Ulmus glabra*, *Tilia cordata*) des éboulis grossiers, des pentes abruptes rocheuses ou des colluvions grossiers de versants, surtout sur matériaux calcaires, mais aussi parfois siliceux (Tilio-Acerion Klika 55). On peut distinguer d'une part un groupement typique des milieux froids et humides (forêts hygrosiaphiles) généralement dominés par l'érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*) sous-alliance Lunario-Acerion, et d'autre part un groupement typique des éboulis secs et chauds (forêts xérothermophiles) généralement dominés par les tilleuls (*Tilia cordata* et *T. platyphyllos*) sous alliance Tilio-Acerion

- Fiche descriptive-

Forêt de ravins :
Série de hêtraies - sapinières : prés bois à calamagrostris varia
Arunco aceretum Moor 52.

Code Corine 89 : 41/41 / code Corine 91 : 41.4 / code Natura 2000 : 9180

Espèces diagnostiques :

espèces arborescente :

Lunation-Acerion : *Acer pseudoplatanus*, *Fraxinus excelsior*, *Ulmus glabra*.

Tilio-Acerion : *Carpinus betulus*, , *Quercus sp.*, , *Tilia cordata*, *T. platyphyllos*.

espèces arbustives

Lunation-Acerion : *Taxus baccata*

Tilio-Acerion : *Corylus avellana*

espèces herbacées :

Lunation-Acerion : *Helleborus viridis*, *Lunaria rediviva*, *Actaea spicata*

Tilio-Acerion : *Sesleria varia*

Dynamique et contact :

Relations dynamiques avec :

Les hêtraies - les Sapinières (*Asperulo- Fagenion*)

Dans les Alpes du sud, une phase de transition peut exister avec un mélézin, puis une régénération sous couvert du Sapin si l'éboulis de pente se stabilise.

Forêt de ravins :
Série de hêtraies - sapinières : prés bois à calamagrostris varia
Arunco aceretum Moor 52.

Code Corine 89 : 41/41 / code Corine 91 : 41.4 / code Natura 2000 : 9180

Expression de l'habitat sur le site

Physionomie de l'habitat :

Ce type de boisement sur le site correspond aux forêts hygrosclaphiles établies sur éboulis grossiers et dominées par des essences nomades (Erables, Tilleuls, Ormes, Frênes...).

Les conditions stationnelles offertes sont très particulières :

- Sur le plan édaphique : éboulis grossiers, fréquence de cailloux ou de blocs...
- Sur le plan climatique : ravins à atmosphère confinée, souvent très froids
- Sur le plan topographique : éboulements, avalanches dans les ravins

Il en résulte que les essences des climats climatiques (ici la sapinière) ne peuvent s'installer.

Les espèces nomades donnent alors une forêt mélangée (érables, tilleuls, frênes, ormes des montagnes, alisiers blancs...). Il s'agit de climats stationnels qui occupent souvent des surfaces réduites par rapport aux climats climatiques.

Ici, ce type de peuplement se trouve surtout sur des zones instables de type éboulis ou coulées d'avalanche et représente donc une unité linéaire dans le sens altitudinal pour ce site.

Composition floristique :

Acer pseudoplatanus, Sorbus aucuparia, Fraxinus exelcior, Ulmus glabra, aconitum paniculatum, Campanula latifolia, Viola biflora.... A compléter

Données synthétiques sur le groupement phytosociologique:

Cette forêt de ravins, de pentes ou d'éboulis sur ce site appartiendrait :

- soit à l'association de l'Arunco-Aceretum
- soit à l'association de l'Ulmo-aceretum

Localisation sur le site LIFE -Natura2000

Commune : Vallouise

Lieu-dit : Vallon des bans : Le Grun et au dessus des ruines du Pra du Clot

Surface : 14,3 ha

- Environnement -
- Communes : L'Argentière-la-Bessée, Vallouise, Puy-st-Vincent -

- Fiche descriptive -

Forêt à mélèzes et pins cembro des Alpes

code Corine 89 : 42.31 / code Corine 91 : 42.31 / code Natura 2000 : 9420

Répartition :

Le Mélézin est surtout présent sur la façade orientale du massif des Ecrins, car il correspond au climat sec et lumineux caractéristique des alpes internes. Il est à noter que malgré cela le mélézin affectionne les endroits frais et on le trouve essentiellement à l'ubac comme essence pionnière.

On le trouve essentiellement dans la Haute- Durance en amont de Serre-Ponçon, et dans les têtes de vallées de la Romanche, du Valsenestre et du Drac.

A signaler également l'avant poste constitué par le petit mélézin de Villard Notre Dame dans la moyenne Romanche.

Ceci étant dit, la série du mélézin est une série non stable en dynamique avec d'autres séries avec lesquelles elle est étroitement intriquée comme la série du Pin cembro.

Or la série du Pin cembro est extrêmement fragmentaire et à l'état typique que sur les sols les plus acidifiés.

Ainsi le mélézin à Pin cembro est relativement rare, car en dynamique, on le retrouve, à l'échelle du Massif essentiellement rive droite de la haute Durance. Le pin cembro se trouve ici à la limite Sud-occidentale de son aire et semble être une relique.

National :

Alpes internes et alpes intermédiaires (de la Savoie aux Alpes du Sud)

Cité sur 28 pré-sites Natura 2000 répartis sur la région PACA et la région Rhône alpes, avec (Données Muséum).

Site test LIFE Natura 2000 :

Parmi les 37 site tests, 2 autres sites présentent également cet habitat :

- Massif d'Arve-Giffre
- Massif de la Vanoise

Europe communautaire : Allemagne, Autriche, France

Caractéristiques de ce type d'habitat

Données écologiques

Forêts de l'étage subalpin et parfois de l'étage montagnard (entre 1700m et 2300m) des Alpes et des Carpates, dominées par *Larix decidua* ou *Pinus cembra*. Les deux espèces peuvent former des peuplements purs ou mélangés, et peuvent être associées avec *Picea abies* ou, dans les Alpes occidentales, *Pinus uncinata*.

Forêt à mélèzes et pins cembro des Alpes

code Corine 89 : 42.31 / code Corine 91 : 42.31 / code Natura 2000 : 9420

Espèces diagnostiques :

espèces arborescentes :

Pinus cembra, Larix europaea, Sorbus aucuparia

espèces arbustives

Rhododendron ferruginum, Lonicera caerulea, Vaccinum uliginosum, Empetrum hermaphroditum, Vaccinum myrtillus, V.vitis idaea

espèces herbacées :

Calamagrostis villosa, Gentiana punctata, festuca flavescens

Dynamique et contact :

Contact avec :

La pessière subalpin

L'aulnaie verte et les mégaphorbiaies

Les Landes à Airelles bleue et Camarine

Relations dynamiques avec :

les Rhodoraies

les mégaphorbiaies à *Calamagrostis villosa*

Expression de l'habitat sur le site

Physionomie de l'habitat :

Sur le site, la forêt en phase de fermeture. On observe de nombreuses espèces transgressives de la Sapinière. En sous étage, on a une lande clairsemée dont le rhododendron ferrugineux est le principal représentant. Le Pin cembro se trouve ici en limite d'aire et on le trouve donc surtout à la limite de l'étage subalpin.

Composition floristique :

Pinus cembra, Larix europaea, Sorbus aucuparia, Rhododendron ferruginum, Lonicera caerulea, Vaccinum uliginosum, Empetrum hermaphroditum, Vaccinum myrtillus, V.vitis idaea, Calamagrostis villosa, Gentiana punctata, festuca flavescens

Données synthétiques sur le groupement phytosociologique:

Vaccinio (myrtilli)- Pinetum cembrae (Pall et Hafft.33) em. Oberd.62

Localisation sur le site LIFE -Natura2000

Commune : Argentière-la -Bessée

Lieu-dit : Bois du Simon de l'Aigle

Surface : 4,2 ha

Prairies de fauche de montagne (Trisetum - Polygonion bistori)

Code Corine 89 : 38.3 / code Corine 91 : 38.3 / code Natura 2000 : 6520

Répartition :

Massif des Ecrins :

- Au parc national des Ecrins, les prairies de fauche les plus remarquables se situent :
 - Plateau de Charnière
 - Vallon du Fournel
 - La grave Villar d'Arène
 - Plateau d'Emparis

National :

Massif central, Rhône-alpes, Midi-Pyrénées, Pyrénées-orientales, Hautes-alpes, Franche-Comté, Alsace, Lorraine...A compléter

Cité sur 104 pré-sites Natura 2000 répartis sur les régions Auvergne, Rhône-alpes, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Hautes-alpes, Franche-Comté, Alsace, Lorraine...A compléter

Site test LIFE Natura 2000 :

- Parmi les 37 site tests, 6 autres sites présentent également cet habitat :
- Massif d'Arvre-Giffre
 - Madres-Coronat
 - Haut-Rhône
 - Vallée du Doubs
 - Massif cantalien
 - Massif de la vanoise

Europe communautaire :

Allemagne, Autriche, France, Finlande, Italie, Portugal, Royaume-Uni, Suède.

Caractéristiques de ce type d'habitat

Données écologiques

Les prairies de fauche de montagne sont localisées :

- sur sol riche et humide à forte capacité de rétention hydrique
- de l'étage montagnard à la limite inférieure du subalpin (entre 800 et 1800 mètres)
- sur des sols à pierrosité faible à nulle et substrat variable.

Prairies de fauche de montagne (Trisetum - Polygonion bistorti)

Code Corine 89 : 38.3 / code Corine 91 : 38.3 / code Natura 2000 : 6520

Espèces diagnostiques :

espèces herbacées :

Trisetum flavescens, *Heracleum sphondylium*, *Astrantia major*, *Carum carvi*, *C. pyrenaica*, *Polygonum bistorta*, *Silene dioica*, *S. vulgaris*, *Campanula glomerata*, *Salvia pratensis*, *Anthoxanthum odoratum*, *Crocus albiflorus*, *Geranium phaeum*, *G. sylvaticum*, *Narcissus poeticus*, *Malva moschata*, *Trollius europaeus*, *Pimpinella major*, *Lilium bulbiferum*, *Thlaspi caerulescens*, *Viola tricolor ssp. subalpina*, *Phyteuma halleri*, *P. orbiculare*, *Chaerophyllum villarsii*, *Centaurea montana*, *Valeriana officinalis*.

Dynamique et contact :

Contact :

- Les clapiers d'épierrement et la végétation associée : *Le sedo - schlerenthetea*
- Le mélézin
- Haies de feuillus : *Coryleo - populion tremulae*

Dynamique

- C'est un groupement instable, dont la fermeture peut être rapide liée à la colonisation des espèces du *Coryle -populion tremulae* (noisetiers, sorbiers des oiseleurs, peupliers trembles, alisiers...)

Expression de l'habitat sur le site

Physionomie de l'habitat :

- Les prairies de fauche sont constituées de hautes herbes (sup. à 40 cm environ avant la fauche) et à fort recouvrement (proche de 100%)
- La phytomasse de ces prairies est une des plus élevées parmi les milieux montagnards.
- Dans certaines vallées de montagne, ces prairies de fauche peuvent être encore en connexion avec des clapiers d'épierrement, ou avec d'anciennes terrasses de culture.

Composition floristique :

Trisetum flavescens, *Heracleum sphondylium*, *Astrantia major*, *Carum carvi*, *C. pyrenaica*, *Polygonum bistorta*, *Silene dioica*, *S. vulgaris*, *Campanula glomerata*, *Salvia pratensis*, *Anthoxanthum odoratum*, *Crocus albiflorus*, *Geranium phaeum*, *G. sylvaticum*, *Narcissus poeticus*, *Malva moschata*, *Trollius europaeus*, *Pimpinella major*, *Lilium bulbiferum*, *Thlaspi caerulescens*, *Viola tricolor ssp. subalpina*, *Phyteuma halleri*, *P. orbiculare*, *Chaerophyllum villarsii*, *Centaurea montana*, *Valeriana officinalis*.

Données synthétiques sur le groupement phytosociologique:

- *Trisetum - Polygonion bistorti*.

Prairies de fauche de montagne (Trisetum - Polygonum bistorta)

Code Corine 89 : 38.3 / code Corine 91 : 38.3 / code Natura 2000 : 6520

Localisation sur le site LIFE -Natura 2000

- Commune : l'Argentière-la-Bessée

- Lieu dit : Les Rousses, les Bori, le Banc du rocher du pied, Couémian, Boujurian, les Deslioures

Surface : 42,6 ha

Pelouses calcaires alpines

Code Corine 89 : 36.43 / code Corine 91 : 36.432 / code Natura 2000 : 6173

et

Code Corine 89 : 36.41 / code Corine 91 : 36.41 / code Natura 2000 : 6171

Répartition :

Massif des Ecrins :

Présentes essentiellement dans la partie orientale du massif, car liées à la présence du substrat calcaire .

National :

Principalement présentes dans la zone alpine et Pyrénéenne

Cité sur 37 pré-sites Natura 2000 répartis principalement sur la région Paca, présent également dans les régions Rhône-alpes, Midi-Pyrénées, Franche-Comté

Site test LIFE Natura 2000 :

Parmi les 37 sites tests, 6 autres sites présentent également cet habitat :

- Massif d'Arvre-Giffre
- Madres-Coronat
- Massif de la vanoise
- Site d'Asco

Europe communautaire :

Allemagne, Autriche, Espagne, France, Grèce, Finlande, Italie, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Royaume-Uni.

Caractéristiques de ce type d'habitat

Données écologiques

Pelouses alpines et subalpines sur les sols riches en bases, des Alpides (chaînes de l'Europe centrale et orientale) et, très localement, de leurs satellites dans les chaînes jurassiennes, hercyniennes et calédoniennes, avec *Dryas octopetala*, *Gentiana nivalis*, *Gentiana campestris*, *Alchemilla hoppeana*, *Alchemilla conjuncta*, *Alchemilla flobellata*, *Anthyllis vulneraria*, *Astragalus alpinus*, *Aster alpinus*, *Draba aizoides*, *Globularia nudicaulis*, *Helianthemum nummularium* ssp. *grandiflorum*, *Helianthemum oelandicum* ssp. *alpestre*, *Pulsatilla alpina* ssp. *alpina*, *Phyteuma orbiculare*, *Astrantia major* *Polygala alpestris* (37.41 à 37.43). Aussi inclus, les pelouses des étages subalpin (oroméditerranéen) et alpin des plus hautes montagnes de Corse (36.37), et les gazons mésophiles courts et fermés, des étages subalpin et alpin du sud et du centre des Apennins, développés localement au-dessus de la limite des arbres, sur substrats aussi bien calcaires que siliceux (36.38).

Pelouses calcaires alpines

Code Corine 89 : 36.43 / code Corine 91 : 36.432 / code Natura 2000 : 6173

et

Code Corine 89 : 36.41 / code Corine 91 : 36.41 / code Natura 2000 : 6171

Espèces diagnostiques :

espèces herbacées :

Dryas octopetala, *Gentiana nivalis*, *Gentiana campestris*, *Alchemilla hoppeana*,
Alchemilla conjuncta, *Alchemilla flabellata*, *Anthyllis vulneraria*, *Astragalus alpinus*,
Aster alpinus, *Draba aizoides*, *Globularia nudicaulis*, *Helianthemum oelandicum*
 ssp. *alpestre*, *Pulsatilla alpina* ssp. *alpina*, *Phyteuma orbiculare*, *Astrantia*
major, *Polygala alpestris*

Dynamique et contact :

Contact :

- Eboulis calcaires
- Landes alpines et subalpines

Dynamique

Habitat relativement stable car situé au dessus de la limite des arbres

Expression de l'habitat sur le site

Physionomie de l'habitat :

Pour Vallouise et Puy

6171 - 36.41

Pelouses calciphiles fermées alpines - Pelouses mésophiles, souvent fermées, vigoureuses, souvent pâturées ou fauchées, sur les sols profonds des étages subalpin et alpin inférieur des Alpes, des Pyrénées, des montagnes de la péninsule balkanique, et localement, des Apennins et du Jura

6173 (36.43) Pelouses calciphiles en gradins et en guirlandes - Pelouses xérothermophiles, ouvertes, sculptées, en gradins ou en guirlandes des Alpes, des Carpates, des Pyrénées, des montagnes méditerranéennes, avec des avant-postes très locaux dans le Jura.

Composition floristique :

A préciser localement sur la base des espèces citées précédemment

Données synthétiques sur le groupement phytosociologique:

Elyno-Seslerietea

Localisation sur le site LIFE -Natura2000

- Commune : Argentière, Puy-st-Vincent et Vallouise
- Lieudit : Voir carte
- Surface : 93,2 ha

Mégaphorbiaies dites "eutrophes" : - Végétation vivace herbacée haute hygrophile des étages montagnards à alpins des *Betula - Adenostyletea*

Code Corine 89 : 37.8 / code Corine 91 : 37.88 / code Natura 2000 : 6430

Répartition :

Massif des Ecrins :

Présent dans l'ensemble du massif - à préciser

National :

Pyrénées, Alpes, Vosges, Jura, aire à préciser

Cité sur 130 pré-sites Natura 2000 répartis principalement sur les régions Rhône-alpes, Midi-Pyrénées et Paca

Site test LIFE Natura 2000 :

Parmi les 37 sites tests, 6 autres sites présentent également cet habitat :

- Massif d'Arvre-Giffre
- Landes du Limousin
- Madres-Coronat
- Hautes Vosges
- Massif de la vanoise
- Massif cantalien

Europe communautaire :

Allemagne, Autriche, Espagne, France, Italie

Caractéristiques de ce type d'habitat

Données écologiques

Végétation vivace herbacée haute hygrophile des étages montagnard à alpin

Présent en général :

sur des pentes fortes ombragées, éboulis plus ou moins fixés, lisières, talus et sols riches en éléments minéraux.

Espèces diagnostiques :

espèces herbacées :

Aconitum lycoctonum (*A.vulparia*), *A.napellus*, *Geranium sylvaticum*, *Trollius europaeus*, *Adenostyles alliariae*, *Peucedanum*, *ostruthium*, *Cicerbita alpina*, *Digitalis grandiflor*, *Calamagrostis arundinacea*, *Veratrum album*, *Polygonum bistorta*, *Geum rival*, *Crepis paludosa*...

Mégaphorbiaies dites "eutrophes" : - Végétation vivace herbacée haute hygrophile des étages montagnards à alpins des Betula - Adenostyletea

Code Corine 89 : 37.8 / code Corine 91 : 37.88 / code Natura 2000 : 6430

Dynamique et contact :

Contact :

- Rochers, éboulis
- Landes subalpine
- Forêt de ravins
- Prairies montagnardes
- Hêtraies-sapinières
- Landes alpines et subalpines

Dynamique

en liaison dynamique avec les divers groupements forestiers :

Hêtraies-sapinières, pessières, érablaies) et prairies gérées.

Expression de l'habitat sur le site

Physionomie de l'habitat :

Essentiellement présent dans la limite inférieure du subalpin (2000 à 2200 m), en contact avec les landes à Rododendrons, camarines noires et aïrelles. On le trouve essentiellement à proximité de thalweg ou d'endroits frais. Dans les zones encore forestières, il correspond à un complexe sylatique : Pins cembro - Landes - mégaphorbiaies.

En relation dynamique avec les fruticées.

Se situant à la limite de la zone supraforestière, on trouve cet habitat en contact avec les landes à Rhodendrons, camarines noires et aïrelles.

Composition floristique :

A préciser localement sur la base des espèces citées précédemment

Données synthétiques sur le groupement phytosociologique:

Betulo- Adenostyletea

Localisation sur le site LIFE -Natura2000

- Commune : Argentière
- Lieudit : Combal des prés (Bois du Simon de l'Aigle), le Grand clot de la Gorge
- Surface : 10,6 ha

- Environnement -

- Communes : L'Argentière-la-Bessée, Vallouise, Puy-st-Vincent -

- Fiche descriptive -

**Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire
(Festuco-Brometalia)**

Pelouses à brachypodes, végétation d'ourlets thermophiles. (Trifolio-Geranietea)

Code Corine 89 : 34.323 / code Corine 91 : 34.31 à 34.34 / code Natura 2000 : 6210

Répartition :

Massif des Ecrins :

Potentiellement présent dans l'ensemble du massif calcaire des Ecrins uniquement (correspondant globalement à une diagonale de StBonnet à Vallouise) dans les parties basses, aux entrées des vallées et à l'adret - Aires à préciser

National : aire à préciser

Cité sur 26 pré-sites Natura 2000 répartis principalement sur les régions Rhône-alpes

Site test LIFE Natura 2000 :

Parmi les 37 sites tests, 7 autres sites présentent également cet habitat :

- Massif d'Arvre-Giffre
- Madres-Coronat
- Vallée de la Haute-Durance
- Val de Charente et Seugnes
- Gorges de l'Ardèche
- Marais Vernier
- Forêt de Thiérache

Europe communautaire : Toute l'Union européenne

Caractéristiques de ce type d'habitat

Données écologiques

Pelouses calcaires sèches à semi-sèches des Festuco-Brometea. Cet habitat comprend d'une part les pelouses steppiques ou sub-continentales (Festucetalia valesiaca) et d'autre part les pelouses des régions plus océaniques et subméditerranéennes (Brometalia erecti) ; parmi ces dernières, on distingue les pelouses primaires du Xerobromion et les pelouses secondaires (semi-naturelles) du Mesobromion à Bromus erectus ; celles-ci sont caractérisées par leur richesse en orchidées. Leur abandon conduit aux fourrés thermophiles en passant par un stade de végétation d'ourlets thermophiles (Trifolio-Geranietea).

**Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire
(Festuco-Brometalia)**

Pelouses à brachypodes, végétation d'ourlets thermophiles. (Trifolio-Geranietea)

Code Corine 89 : 34.323 / code Corine 91 : 34.31 à 34.34 / code Natura 2000 : 6210

Espèces diagnostiques :

espèces herbacées :

Mesobromion - Anthyllis vulneraria, Arabis hirsuta, Brachypodium pinnatum, Bromus inermis, Campanula glomerata, Carex aryophyllen, Carlina vulgaris, Centaurea scabiosa, Dianthus carthusianorum, Eryngium campestre, Koeleria pyramidata, Leontodon hispidus, Medicago sativa ssp. falcata, Ophrys apifera, O. insectifera, O. militaris, O. morio, O. purpurea, O. ustulata, Polygala comosa, Primula veris, Sanguisorba minor, Scabiosa columbaria, Veronica prostrata, V. teucrium.

Xerobromion - Bromus erectus, Fumana procumbens, Globularia elongata, Hippocrepis comosa. Festucetalia valesiaca : Adonis vernalis, Euphorbia seguierana, Festuca valesiaca, Silene otites, Stipa capillata, S. joannins.

Dynamique et contact :

Contact :

- Rochers, éboulis
- Landes subalpines
- Fruticées mixtes xérophiles

Dynamique

A l'adret, évolution vers une fruticée sèche, phase transitoire vers la série du Pin Sylvestre au Montagnard relativement bien développée dans la Haute- Durance.

Expression de l'habitat sur le site

Physionomie de l'habitat :

Pelouses préforestières, mésophiles à xérophiles formant des ourlets en nappes avec transformation de ces anciennes pelouses pâturées préexistantes. Elles se retrouvent peu modifiées au sein de fruticées ouvertes ou en sous bois clairs.

L'habitat décrit dans la directive habitat correspond plus au xerobromion que mésobromion. Cet habitat ne possède pas d'orchidée et ne peut être considéré comme prioritaire. A l'heure actuelle, ces pelouses anciennement pâturées de manière plus intense sont en phase d'embuissonnement et pour certaines sont colonisées par la phase « naturelle » de ce type de pelouses du montagnard, par le Pin sylvestre.

**Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire
(Festuco-Brometalia)**

Pelouses à brachypodes, végétation d'ourlets thermophiles. (Trifolio-Geranietea)

Code Corine 89 : 34.323 / code Corine 91 : 34.31 à 34.34 / code Natura 2000 : 6210

Composition floristique :

A préciser localement sur la base des espèces citées précédemment

Données synthétiques sur le groupement phytosociologique:

Festuco-Brometalia

Localisation sur le site LIFE -Natura2000

- Commune : Argentière

- Lieudit : Les prayés (sous le col de la Pousterle)

- Surface : 19,5 Ha

- Environnement -

- Communes : L'Argentière-la-Bessée, Vallouise, Puy-st-Vincent -

- Fiche descriptive -

Rivières alpines et leur végétation ripicole herbacée
- Communauté fluviatile subalpine à épilobe Fleischer

Code Corine 89 : 24.221 / code Corine 91 : 24.221 / code Natura 2000 : 3220

Répartition :

Massif des Ecrins :

Potentiellement présent, le long de tous les torrents de montagne à courant rapide non aménagé.

National :

Aire à préciser au niveau du massif alpin

Cité sur 34 pré-sites Natura 2000 répartis principalement sur les régions Rhône-alpes et Midi-pyrénées, seulement 5 pré-sites en région PACA.

Site test LIFE Natura 2000 :

Parmi les 37 sites tests, 2 autres sites présentent également cet habitat :

- Massif de la Vanoise
- Vallée de la Haute-Durance

Europe communautaire : Allemagne, Autriche, Espagne, France, Grèce, Italie.

Caractéristiques de ce type d'habitat

Données écologiques

Peuplements ouverts de plantes pionnières herbacées ou sous-frutescentes, riches en espèces alpines, colonisant les lits de graviers des cours d'eau avec un débit d'été élevé, formés dans les montagnes boréales septentrionales et arctiques basses, dans les collines et, parfois, dans les terres basses, et aussi dans les zones alpines et subalpines des hautes montagnes des régions plus méridionales, parfois avec stations abyssales de basse altitude

Espèces diagnostiques :

espèces herbacées :

Astragalus sempervirens, Dryas octopetala, Epilobium fleischeri, Gypsophila repens, Rhacomitrium canescens, Rumex cutatus, Saxifraga aizoides, S. bryoides, S. caerulea, Trifolium palescens.

**Rivières alpines et leur végétation ripicole herbacée
- Communauté fluviatile subalpine à épilobe Fleischer**

Code Corine 89 : 24.221 / code Corine 91 : 24.221 / code Natura 2000 : 3220

Dynamique et contact :

Contact :

- Rochers, éboulis
- Landes subalpine

Dynamique

avec les Saulaies

Expression de l'habitat sur le site

Physionomie de l'habitat :

Sur le site, ce type d'habitat correspond à la caractéristique de l'habitat faite ci-dessus.

La plupart de temps cet habitat est associé aux Saules le long des torrents à l'étage subalpin. Cependant, cet habitat ne semble pas associé aux saules à l'étage alpin, car en dehors de la zone de répartition de la Saulaie.

Composition floristique :

A préciser localement sur la base des espèces citées précédemment

Données synthétiques sur le groupement phytosociologique:

Epilobion fleischeri p..

Localisation sur le site LIFE -Natura2000

- Commune : Argentière, Vallouise
- Lieudit : Torrent du Fournel, de la Selle, et en bordure des torrents de la Grande côte (Vallouise)
- Surface : 60,5 ha

- Fiche descriptive -

**Rivières alpines et leur végétation ripicole ligneuse à *Salix elaeagnos*
- Fourrés et bois des bancs de graviers**

Code Corine 89 : 24.224 / code Corine 91 : 24.224 / code Natura 2000 : 3240

Répartition :

Massif des Ecrins :

Potentiellement présent, le long de tous les torrents de montagne à courant rapide non aménagé.

National : aire à préciser au niveau du massif alpin

Cité sur 32 pré-sites Natura 2000 répartis principalement sur les régions Rhône-alpes et en région PACA. Présents également de manière résiduelle sur les régions Midi-pyrénées et Aquitaine.

Site test LIFE Natura 2000

Parmi les 37 sites tests, 3 autres sites présentent également cet habitat :

- Moyen rhône
- Vallée de la Haute-Durance
- Haut-rhône

Europe communautaire : Allemagne, Autriche, Espagne, France, Grèce, Italie.

Caractéristiques de ce type d'habitat

Données écologiques

Fourrés et bois à *Salix* spp., *Hippophae rhamnoides*, *Alnus* spp., *Betula* spp., installés sur les graviers alluviaux des montagnes et des cours d'eau dans les montagnes boréales septentrionales avec un débit d'été élevé. Formations à *Salix elaeagnos*, *Salix purpurea* spp. *gracilis*, *Salix daphnoides*, *Salix nigricans* et *Hippophae rhamnoides* des levées de galets dans les vallées alpines et périalpines, avec des avant-postes dans, et aux alentours, des Carpates et des Dinarides.

Espèces diagnostiques :

espèces herbacées :

Salix elaeagnos, *Salix purpurea* ssp. *gracilis*, *Salix daphnoides*, *Salix nigricans* et *Hippophae rhamnoides*.

**Rivières alpines et leur végétation ripicole ligneuse à *Salix eleagnos* (à Saules)
- Fourrés et bois des bancs de graviers**

Code Corine 89 : 24.224 / code Corine 91 : 24.224 / code Natura 2000 : 3240

Dynamique et contact :

Contact :

- Rochers, éboulis
- Landes subalpine

Dynamique

Avec la stabilisation progressive de certaines gravières, dans les alpes du sud, évolution vers les peupleraies, puis le mélézin en descente dans le montagnard comme espèces pionnières.

Expression de l'habitat sur le site

Physionomie de l'habitat :

correspond aux caractéristiques générales de l'habitat décrites dans la Directive

Composition floristique :

A préciser localement sur la base des espèces citées précédemment

Données synthétiques sur le groupement phytosociologique:

Salicetum eleagno-daphnoidis (Br.Bl et Volk 40) Moor

Salicetum eleagno-purpureae (Silinger 33)

Localisation sur le site LIFE -Natura 2000

- Commune : Argentière, Vallouise
- Lieudit : Torrent du Fournel, de la Selle, et en bordure des torrents de la Grande côte (Vallouise)
- Surface : 86,1 ha

- Fiche descriptive -

Tourbière basse alcaline à Carex davalliana

Code Corine 89 : 54.2 / code Corine 91 : 54.23 / code Natura 2000 : 7230

Code Corine 89 : 54.2 / code Corine 91 : 54.23 / code Natura 2000 : 7230

Répartition

Massif des Ecrins

Les plus proches Tourbières recensées comme site d'action d'urgence (LIFE tourbières 1995) sont celles :

Tourbières de Cerveyrettes ,du haut-Queyras, de la Vallée de la Clarée.

National :

aire à préciser au niveau du massif alpin

Cité sur 197 pré-sites Natura 2000 répartis principalement sur les régions Rhône-alpes et en région PACA (respectivement 30 et 20) .Présents globalement sur l'ensemble de tout le territoire français.

Site test LIFE Natura 2000 :

Parmi les 37 sites tests, 10 autres sites présentent également cet habitat :

- Val de Charente et Seugnes
- Forêt de Mouillère
- Massif Arve-Giffre
- Moyen rhône
- Vallée de la Haute-Durance
- Haut-rhône
- Marais de la Souche
- Marais de st-Gond
- Grande Brenne
- Marais Vernier

Europe communautaire :

L'Union européenne, sauf le Luxembourg et le Portugal

Tourbière basse alcaline à Carex davalliana

Code Corine 89 : 54.2 / code Corine 91 : 54.23 / code Natura 2000 : 7230

Code Corine 89 : 54.2 / code Corine 91 : 54.23 / code Natura 2000 : 7230

Caractéristiques de ce type d'habitat

Données écologiques

Zones humides occupées pour la plupart, ou largement, par des communautés de petites laïches et mousses brunes productrices de tourbe, développées sur des sols gorgés d'eau en permanence, avec un apport d'eau soligène ou topogène riche en bases, pauvre en nutriments, souvent calcaire, et avec une nappe d'eau au niveau du sol, ou légèrement au dessous ou en-dessus. La formation de tourbe, quand elle se produit, est infra-aquatique. De petites laïches calciphiles et d'autres cypéracées - dominant habituellement les communautés des bas-marais, qui appartiennent au Caricion davallianae, caractérisées par un tapis à "mousse brune" habituellement prépondérant.

Les tourbières du massif des Ecrins appartiennent à la région eurosibérienne : province continentale, ces tourbières possèdent une caractéristique supplémentaire, celle de type montagnard à alpin.

Tourbière basse alcaline à Carex davalliana

Code Corine 89 : 54.2 / code Corine 91 : 54.23 / code Natura 2000 : 7230

Code Corine 89 : 54.2 / code Corine 91 : 54.23 / code Natura 2000 : 7230

Espèces diagnostiques :

espèces herbacées :

Schoenus nigricans, S. ferrugineus, Carex spp., Eriophorum latifolium, Cinclidium stygium, Tomentypnum nitens.

Dynamique et contact :

Contact :

- Pelouses
- Forêts

Dynamique

Possibilité d'avoir une relation dynamique avec le groupement à molinie (code 37.31), moins hydromorphe

Expression de l'habitat sur le site

Physionomie de l'habitat :

Zone humide linéaire sur des sols gorgés d'eau (col de la Pousterle)

Situé en bordure des sources qui traversent la prairie à *Trisetum flavescens*

Pour l'Argentière, située au niveau du replat de la grande cabane, zone d'accumulation de l'ensemble des petits torrents du fond du Fournel. Cette zone est également, 6 mois dans l'année sous la neige et profite donc d'un apport permanent avec stagnation tout le long de l'année.

Ces tourbières seraient de type soligène, ce qui signifie que l'apport hydrique est issu soit de nappes affleurantes ou des sources.

Composition floristique :

A préciser localement sur la base des espèces citées précédemment

Données synthétiques sur le groupement phytosociologique:

Caricion davallianae

Localisation sur le site LIFE -Natura2000

- Commune : Argentière (voir carte)

- Lieudit : Col ; de la Pousterle, Grande Cabane (?)

- Surface : 0,88 ha

- Fiche descriptive -

Formations de *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires

Code Corine 89 : 31.88 / code Corine 91 : 31.88 / code Natura 2000 : 5130

Répartition :

Massif des Ecrins :

Présent dans l'ensemble de manière homogène du massif des étages collinéens et montagnards.

Trois communes (Chas 1994) sur l'ensemble du massif situé entre 500 et 2100 m d'altitude .

National :

Commun et disséminé sur la plus grande partie de la France.

Cité sur 208 pré-sites Natura 2000 répartis principalement sur les régions Rhône-alpes, Midi-pyrénées, Champagne-Ardennes.

Site test LIFE Natura 2000 :

Parmi les 37 sites tests, 6 autres sites présentent également cet habitat :

- Vallée de la Haute-Durance
- Val de Charentes et Seignes
- Haut-Rhône
- Grande-Brenne
- Marais Vernier
- Boucle de la Seine

Europe communautaire : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède

Caractéristiques de ce type d'habitat

Données écologiques

formations à *juniperus communis*, planitaires à montagnardes. Elles correspondent essentiellement à des successions phytodynamiques des végétations suivantes :

Généralement des pelouses maigres mésophiles ou xérophiles sur calcaire, pâturées ou en friches (abandonnées) du *Festuco-Brometea* et *Elyno-Sesleretea*.

Ces formations sont caractéristiques d'un état pionnier à très large amplitude écologique. Cependant on les trouvera fréquemment sur des stations arides et ensoleillées.

Formations de *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires*Code Corine 89 : 31.88 / code Corine 91 : 31.88 / code Natura 2000 : 5130***Espèces diagnostiques :**

Juniperus communis, *Crategus* spp., *Rosa* spp., *Prunus spinosa*, *Vaccinium myrtillus*, *Empetrum nigrum*....

Dynamique et contact :**Contact :**

- Pelouses subalpines et alpines
- Rochers, éboulis
- Landes sèches

Dynamique

De nombreuses pelouses (34.3) peuvent être colonisées par *Juniperus communis* (à faciès pastoral de ces milieux). Il est en est de même des landes sèches (31.4) (genévriers nains et sables...)

Expression de l'habitat sur le site**Physionomie de l'habitat :**

Formations habituellement en mosaïque avec les landes à genévriers nains, les pelouses à Bracypodes (peu engraisées) et les pelouses subalpines à Nard et plantes à rosettes.

Apparemment cette formation serait une phase transitoire vers la lande arborée à mélèzes, puis sur stations relativement sèches, évoluer vers la série du Pin Sylvestre (en dessous de 2200 m d'altitude).

Composition floristique :

A préciser localement sur la base des espèces citées précédemment

Données synthétiques sur le groupement phytosociologique:

Juniperion nanae, *Festuco-Brometea* et *Elyno-Sesleretea*.

Localisation sur le site LIFE -Natura 2000

- Commune : Argentière
- Lieudit : Sommet ouest du Pré des bancs
- Surface : 15 ha

Landes à *Juniperus sabina* et *nanae*

Code Corine 9 : 31.4 / code Corine 91 : 31.4 / code Natura 2000 : 4060

Répartition :

Massif des Ecrins :

Présent dans l'ensemble du massif au subalpin.

L'expression de ces landes est maximale surtout dans les zones siliceuses de ce massif.

Dans les parties silico-calcaires du massif, les landes basses représentent 5 à 10 % en terme de surface de l'ensemble des landes du massif.

National :

Alpes internes surtout (ou alpes intermédiaires) ; à l'état relictuel dans les alpes externes ; existence d'une race pyrénéenne

Cité sur 100 pré-sites natura 2000 répartis principalement sur les régions Rhône-alpes, PACA et Midi-pyrénées.

Site test LIFE Natura 2000 :

Parmi les 37 sites tests, 5 autres sites présentent également cet habitat :

- Massif Arve-Giffre
- Vallée de la Haute-Durance
- Madres-Coronat
- Haute-Vosges
- Massif de la Vanoise

Europe communautaire :

Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Portugal, Royaume-Uni, Suède

Caractéristiques de ce type d'habitat

Données écologiques

Le genévrier nain (*Juniperus nana*), colonise facilement les sols superficiels et rocailleux des adrets, sur silice et plus rarement sur calcaire. Il recouvre facilement les éboulis secs fixés. Présent jusqu'à 2500 m.

Espèces diagnostiques :

espèces arbustives

Juniperus communis subsp. *Nana*, *Cotoneaster obtusi sepalus*, *Juniperus sabinae*, *Arctostaphylos uva-ursi*

Landes à *Juniperus sabina* et *nanae*

Code Corine 9 : 31.4 / code Corine 91 : 31.4 / code Natura 2000 : 4060

Dynamique et contact :

Contact :

- Pelouses subalpines et alpines
- Rochers, éboulis

Dynamique

A voir

Expression de l'habitat sur le site

Physionomie de l'habitat :

Formations habituellement denses de genévriers prostrés des étages supérieurs des montagnes du Paléarctique méridional.

Exigeant sur le plan thermique, ne supporte pas un enneigement important, souvent sur pente forte.

Composition floristique :

A préciser localement sur la base des espèces citées précédemment

Données synthétiques sur le groupement phytosociologique:

Juniperion *nanae*, Pino-Juniperion *sabinae* p., Pino-Cytision *purgantis* p.

Localisation sur le site LIFE -Natura 2000

- Commune : Argentière,

- Lieudit : Voir carte

- Surface : 170,2 ha

- Fiche descriptive -

Landes subalpines à Rhododendron ferrugineux et myrtille

Code Corine 89 : 31.4 / code Corine 91 : 31.4 / code Natura 2000 : 4060

Répartition :

Massif des Ecrins :

Présent dans l'ensemble du massif au subalpin.

L'expression de ces landes est maximale surtout dans les zones siliceuses de ce massif.

Dans les parties silico-calcaires du massif, les landes basses représentent 5 à 10 % en terme de surface de l'ensemble des landes du massif.

National :

Alpes surtout internes et intermédiaires

Cité sur 100 pré-sites Natura 2000 répartis principalement sur les régions Rhône-alpes, PACA et Midi-pyrénées.

Site test LIFE Natura 2000 :

Parmi les 37 sites tests, 5 autres sites présentent également cet habitat :

- Massif Arve-Giffre
- Vallée de la Haute-Durance
- Madres-Coronat
- Haute-Vosges
- Massif de la Vanoise

Europe communautaire :

Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Portugal, Royaume-Uni, Suède

Caractéristiques de ce type d'habitat

Données écologiques

S'installe en ubac et aux expositions fraîches, de l'étage subalpin moyen à supérieur, au-dessus de la forêt (lande supra sylvatique). Nécessite une bonne alimentation hydrique et un drainage efficace : une humidité trop importante favorise plutôt l'aulnaie verte ou/et les mégaphorbiaies.

Craint le gel printannier, et recherche donc une couverture neigeuse tardive. Sur substrat siliceux de préférence, mais aussi présent sur calcaire.

Espèces diagnostiques :

Rhododendron ferrugineum, Vaccinium myrtillus, Vaccinium uliginosum, Melampyrum pratense....

Landes subalpines à Rhododendron ferrugineux et myrtille

Code Corine 89 : 31.4 / code Corine 91 : 31.4 / code Natura 2000 : 4060

Dynamique et contact :

Contact :

- Pelouses subalpines et alpines
- L'aulnaie verte sur sol acide (majoritairement siliceux)
- Cembraies constituées, mélézins
- Pessières
- Mégaphorbiaies
- Landes à Vaccinium et Empetrum

Dynamique

En liaison dynamique avec une cembraie, ou un mélézin-cembraie, plus rarement avec une pineraie de Pins à crochets.

Ce type de rhodoraie a sans doute toujours existé dans la zone de combat de la forêt subalpine, notamment pendant les dernières glaciations : ce n'est pas un habitat d'origine anthropique. Néanmoins, la limite inférieure de la rhodoraie actuelle a probablement été abaissée grâce aux déboisements des siècles précédents. La forêt a tendance à regagner du terrain, mais la régénération semble impossible dans les landes complètement fermées. Les semis parviennent à s'implanter dans les places vides : affleurement rocheux, zone de pelouse.

Expression de l'habitat sur le site

Physionomie de l'habitat :

C'est une lande assez haute, dominée par le rhododendron, où les tâches de myrtille et de genévriers nains peuvent être abondantes.

Le rhododendron pousse lentement : Il faut environ 150 ans pour qu'une pelouse nue soit totalement envahie par la rhodoraie, alors que la myrtille ne met qu'une vingtaine d'années. Le rhododendron marcotte, c'est à dire qu'une même tige peut dépérir à la base mais continuer de croître en s'enracinant plus loin, et donner naissance à de nouvelles touffes de rhododendrons : ce sont des clones. C'est pourquoi une lande étendue et dense peut-être le résultat de seulement quelques pieds-mères, en nombre très difficile à déterminer (seules les techniques génétiques le permettent).

Landes subalpines à Rhododendron ferrugineux et myrtille

Code Corine 89 : 31.4 / code Corine 91 : 31.4 / code Natura 2000 : 4060

Composition floristique :

A préciser localement sur la base des espèces citées précédemment

Données synthétiques sur le groupement phytosociologique:

Vaccinio-Rhododendretum ferruginei Br.Bl. 27.

Localisation sur le site LIFE -Natura2000

- Commune : Argentière, Puy, Vallouise
- Lieudit : Voir carte
- Surface : 366,7 ha

Landes à empetrum et vaccinium

Code Corine 89 : 31.4 / code Corine 91 : 31.4 / code Natura 2000 : 4060

Répartition :

Massif des Ecrins :

Présent dans l'ensemble du massif au subalpin.

L'expression de ces landes est maximale surtout dans les zones siliceuses de ce massif.

Dans les parties silico-calcaires du massif, les landes basses représentent 5 à 10 % en terme de surface de l'ensemble des landes du massif.

National :

Alpes surtout internes et intermédiaires, également présentes au sommet du Cantal (1600 à 1750 m), dans les pyrénées, le Jura

Cité sur 100 pré-sites Natura 2000 répartis principalement sur les régions Rhône-alpes, PACA et Midi-pyrénées.

Site test LIFE Natura 2000 :

Parmi les 37 sites tests, 5 autres sites présentent également cet habitat :

- Massif Arve-Giffre
- Vallée de la Haute-Durance
- Madres-Coronnat
- Haute-Vosges
- Massif de la Vanoise

Europe communautaire :

Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Portugal, Royaume-Uni, Suède. Plus précisément, présent dans les Carpates, les Apennins septentrionaux.

- Environnement -

- Communes : L'Argentière-la-Bessée, Vallouise, Puy-st-Vincent -

- Fiche descriptive -

Landes à *empetrum* et *vaccinium*

Code Corine 89 : 31.4 / code Corine 91 : 31.4 / code Natura 2000 : 4060

Caractéristiques de ce type d'habitat

Données écologiques

Nous retiendrons ici les habitats caractéristiques des stations relativement balayées par le vent, sans neige, en situations exposées à la gelée.

Cet habitat forme une ceinture au dessus de la rhodoraie : de l'étage subalpin à l'alpin inférieur. Sur sol peu profond, acide, très humifère, et retenant l'eau.

Espèces diagnostiques :

Empetrum hermaphroditum, *Vaccinium uliginosum*, *Vaccinium myrtillus*, *Vaccinium vitis-idaea*, *Lycopodium annotinum*...

Landes à *empetrum* et *vaccinium*

Code Corine 89 : 31.4 / code Corine 91 : 31.4 / code Natura 2000 : 4060

Dynamique et contact :

Contact :

- Pelouses subalpines et alpines
- La rhodoraie
- Cembraies constituées, mélézins

Dynamique

A sa limite inférieure, la lande à camarines et airelles bleues peut être pionnière de la rhodoraie. Elle peut aussi s'implanter temporairement dans les coupes de mélézins et de Cembraies. Dans les stations les plus élevées (celles en général exposées au vent), le groupement paraît stable. En l'absence de toute intervention sur plusieurs siècles (renforcé par une modification climatique à grande échelle : réchauffement...), on peut imaginer une remontée de conifères jusqu'à la limite supérieure de la lande à camarines, qui constitue la « zone de combat de l'arbre ». On aurait alors, dans les stations les plus favorables, une mosaïque de landes à camarines et airelles bleues, d'arbres isolés et rabougris, sur fond de pelouses.

Expression de l'habitat sur le site

Physionomie de l'habitat :

C'est une lande très basse dominée par la camarine (*Empetrum hermaphroditum*) et l'airelle bleue (*Vaccinium uliginosum*), souvent en mosaïque avec la pelouse. Contrairement à la myrtille (*Vaccinium myrtillus*) dont le rhizome peut progresser de 10 cm par an, l'airelle bleue (ou airelle des marais) qui n'a pas de fortes potentialités de colonisation.

Composition floristique :

A préciser localement sur la base des espèces citées précédemment

Données synthétiques sur le groupement phytosociologique:

Empetro hermaphroditum-Vaccinietum uliginosi Br. Bl.

Localisation sur le site LIFE -Natura 2000

- Commune : Argentière, Puy, Vallouise

- Lieudit : Voir carte

Surface : 69,8 ha

Végétation chasmophytique (des fentes) des pentes rocheuses
- Sous-types calcaires

code Corine 89 : 62.1 / code Corine 91 : 62.151 / code Natura 2000 : 8210
code Corine 91 : 62.152

Répartition :

Massif des Ecrins :

Présent en dessous d'une ligne allant de St Bonnet à Vallouise, dans les étages subalpins à alpins

National :

Alpes -Pyrénées- autres aires à préciser

Cité sur 50 pré-sites Natura 2000 répartis principalement sur les régions Rhône-alpes, PACA et Midi-pyrénées.

Site test LIFE Natura 2000 :

Parmi les 37 sites tests, 10 autres sites présentent également cet habitat :

- Val de Charente et Seugnes
- Gorges de l'Ardèche
- Madres-Coronat
- Vallée de la Haute - Durance
- Haut-rhône
- Quiès calcaire de l'Ariège
- Gorges de Bonifacio
- Massif Arve-Giffre
- Massif cantalien
- Faune d'Asco
- Dourbie Lingas
- Massif de la Vanoise

Europe communautaire :

Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Portugal, Royaume-Uni, Suède.

**Végétation chasmophytique (des fentes) des pentes rocheuses
- Sous-types calcaires**

code Corine 89 : 62.1 / code Corine 91 : 62.151 / code Natura 2000 : 8210
code Corine 91 : 62.152

Caractéristiques de ce type d'habitat

Données écologiques

Végétation des fentes et des falaises et pentes rocheuses calcaires de l'intérieur des terres, de la région méditerranéenne ainsi que des étages planitaires à alpin de la région eurosibérienne

Ce type d'habitat présente une grande diversité régionale, avec de nombreuses espèces endémiques et sous- types.

Espèces diagnostiques :

Androsace helvetica, Minuartia rupestris, Draba tomentosa

Dynamique et contact :

Habitat minéral stable d'une répartition homogène et relativement isolé car présent dans les étages les plus élevés. Peut former des mosaïques avec les communautés de pelouses très sèches du Xérobrometea (34.1,34.31,34.34), des éboulis (61.) et les pavements calcaires (62.4)

**Végétation chasmophytique (des fentes) des pentes rocheuses
- Sous-types calcaires**

code Corine 89 : 62.1 / code Corine 91 : 62.151 / code Natura 2000 : 8210
code Corine 91 : 62.152

Expression de l'habitat sur le site

Physionomie de l'habitat :

- Ce type de falaise se situe au parc national des Ecrins entre 800 et 3200 m, d'exposition variable. - Elle possède une variabilité géologique importante : calcaire, dolomie, calcaire-marneux, « poudingue » à ciment calcaire.

Structure minérale très raide et souvent stratifiée.

Composition floristique :

Cystopteris fragilis, *Asplenium trichomanes*, *Asplenium viride*, *Ceterach officinarum*, *Asplenium ruta-muraria*, *Draba aizoides*, *Kernera saxatilis*, *Biscutella laevigata*, *Androsace helvetica*, *Minuartia rupestris*, *Draba tomentosa*, *Hieracium lanatum* (endémique), *Hieracium lawsonii*.

Données synthétiques sur le groupement phytosociologique:

Potentilletalia caulescentis (classe)

alliance :
- *Kernera saxatilis* - *Potentillenion caulescentis*
- *Cystopteridion fragilis* (frais et humide)
- *Androsacion helveticae*

Localisation sur le site LIFE -Natura2000

- Commune : Argentière
- Lieudit : Voir carte
- Surface : 1490 ,8 ha

- Fiche descriptive-

Végétation chasmophytique (des fentes) des pentes rocheuses
- Sous-types silicicoles

Code Corine 89 : 62.2 / code Corine 91 : 62.211 / code Natura 2000 : 8220

Répartition :

Massif des Ecrins :

Présent au dessus d'une ligne allant de St Bonnet à Vallouise, dans les étages subalpins à alpins. Partie siliceuse du massif

National :

Alpes -Pyrénées- Massif central- Bretagne autres aires à préciser

Cité sur 183 pré-sites Natura 2000 répartis principalement sur les régions Rhône-alpes, PACA et Midi-pyrénées.

Site test LIFE Natura 2000 :

Parmi les 37 sites tests, 9 autres sites présentent également cet habitat :

- Madres-Coronat
- Vallée de la Haute - Durance
- Faune d'Asco
- Iles de Port-Cros et Porquerolles
- Trégor-Goëlo
- Gorges de Bonifacio
- Massif Arve-Giffre
- Massif cantalien
- Massif de la Vanoise

Europe communautaire :

Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Portugal, Royaume-Uni, Suède.

Caractéristiques de ce type d'habitat

Données écologiques

Végétation des fentes et des falaises siliceuses de l'intérieur des terres, présentant de nombreux sous-types régionaux.

Espèces diagnostiques :

Androsace vandellii, Saxifraga retusa ssp. Retusa, S.aspera, Phyteuma scheuchzeri, Primula hirsuta, Eritrichum nanum

Dynamique et contact :

Sur le terrain, cet habitat se rencontre en étroite association avec les éboulis siliceux (61.1) et les pelouses pionnières du type (62.3) : Sedo-scleranthion, Sedo albi, Veronicion dillenii

Végétation chasmophytique des pentes rocheuses
- - Sous-types silicicoles

Code Corine 89 : 62.2 / code Corine 91 : 62.211 / code Natura 2000 : 8220

Expression de l'habitat sur le site

Physionomie de l'habitat :

- Ce type de falaise se situe au parc national des Ecrins entre 800 et 4000 m d'exposition variable, dont la géologie cristalline présente : les granites et gneiss pour les roches cristallines sombres et les amphibolites pour les roches cristallines claires.

- Deux types morphologiques :

- 1 - Falaise compact et raide avec de nombreuses fissures où la végétation chasmophytique est présente,
- 2 - Les rochers et falaises fragmentés de landes, pelouses et même arbustes.

Composition floristique :

Androsace vandellii, *Saxifraga retusa* ssp. *retusa*, *S. aspera*, *Primula hirsuta*, *Eritrichium nonum*, *Asplenium septentrionale*, *A. adiantum-nigrum*, *Hieracium amplexicaule*, *Hieracium pallidum*, *Drabadoubia*.

Données synthétiques sur le groupement phytosociologique:

- *Androsacion vandellii* (de l'alpin à nival)
- *Asplenion septentrionalis* (type fougères, dans le montagnard)

Localisation sur le site LIFE -Natura 2000

- Commune : Argentière,Puy,Vallouise
- Lieudit : Voir carte
- Surface : 1769 hA

- Fiche descriptive -

Eboulis :
Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival

Code Corine 89 : 61.11 / code Corine 91 : 61.11 / code Natura 2000 : 8110

code Corine 91 : 61.113

code Corine 91 : 61.1111

code Corine 91 : 61.112

Répartition :

Massif des Ecrins :

Présent principalement au dessus d'une ligne allant de St Bonnet à Vallouise, dans les étages subalpins à alpins. Partie siliceuse du massif.

Le vallon de Jas Lacroix à Vallouise constitue la transition assez nette entre calcaire et silice.

Cependant on peut également en trouver au niveau des grès du Champsaur (alternance de bandes gréseuses et de marnes) contenant donc en proportion minime de la silice.

National :

Alpes -Pyrénées- Massif central- Bretagne autres aires à préciser

Cité sur 76 pré-sitese Natura 2000 répartis principalement sur les régions Rhône-alpes , PACA et Midi-pyrénées.

Site test LIFE Natura 2000 :

Parmi les 37 sites tests, 5 autres sites présentent également cet habitat :

- Massif Arve-Giffre
- Massif cantalien
- Massif de la Vanoise
- Faune d'Asco
- Dourbie-Lingas

Europe communautaire :

Allemagne, Autriche, Belgique, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Royaume-Uni, Suède.

Eboulis :
Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival

Code Corine 89 : 61.11 / code Corine 91 : 61.11 / code Natura 2000 : 8110

code Corine 91 : 61.113

code Corine 91 : 61.1111

code Corine 91 : 61.112

Caractéristiques de ce type d'habitat

Données écologiques

Les groupements d'éboulis siliceux de l'étage montagnard supérieur à nival sont établis sur des systèmes cryoclastiques plus ou moins mobiles à granulométrie variée appartenant à l'ordre des *Androsacetalia alpinae*.

Espèces diagnostiques :

Androsacae alpina, *Achillea nana*, *Oxyria digyna*, *Geum reptans*, *Saxifraga bryoides*, *Ranunculus glacialis*, *Linaria alpina*, *Cerastium uniflorum*, *D. grandiflorum*, *Poa laxa*, *Luzula alpinopilosa*, *Cryptogramma crispa.*, *Murbeckiella pinnatifida*, *Saxifraga androsacea*, *Cerastium pedunculatum*, *Hierachium intybaceum*.

Dynamique et contact :

Cet habitat est souvent associé aux communautés chasmophytiques des pentes rocheuses siliceuses (62.2). En Irlande et au Royaume-Uni, il existe des sites qui abritent une flore artico-alpine très rare (relique post glaciaire), de haute valeur en terme de conservation de la nature.

Eboulis :
Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival

Code Corine 89 : 61.11 / code Corine 91 : 61.11 / code Natura 2000 : 8110
code Corine 91 : 61.113
code Corine 91 : 61.1111
code Corine 91 : 61.112

Expression de l'habitat sur le site

Physionomie de l'habitat :

- Au niveau du parc national des Ecrins, les éboulis sont répartis entre 1000 et 3500m d'altitude.

- Localement, deux types d'éboulis siliceux peuvent exister :

. Les éboulis siliceux sur socle cristallin (granite, gneiss, amphibolite) et ceux sur rochers sédimentaires : grès du Champsaur.

Ces derniers représentant des surfaces moins importantes et forment souvent des éboulis mixtes silice-calcaire.

Il est à noter que dans le contexte d'une roche mère calcaire-silice, le caractère siliceux ou calcaire des éboulis est défini par le pendage des couches

L'unité morphologique « éboulis » ne correspond à aucune unité biologique, par contre les unités biologiques au sein d'un éboulis sont liées à la granulométrie différentielle d'un éboulis (éboulis fins → à grossiers).

Souvent, les parties actives des éboulis sont juxtaposées avec des parties beaucoup plus stables, sur lesquelles peuvent s'installer les pelouses et les landes.

De manière générale, plus on monte en altitude, plus l'éboulis est instable.

Composition floristique :

A préciser localement sur la base des espèces citées précédemment

Données synthétiques sur le groupement phytosociologique:

Androsacetalia alpina : - *Androsacetum alpinal*
 - *Oxyrietum digyrae*

Localisation sur le site LIFE -Natura 2000

- Commune Vallouise

- Lieudit : Voir carte

Surface : 954,2 ha

- Environnement -

- Communes : L'Argentière-la-Bessée, Vallouise, Puy-st-Vincent -

- Fiche descriptive-

Eboulis eutriques : Eboulis calcaires et de schiste calcaire des étages alpins à montagnards

Code Corine 89 : 61.2 / code Corine 91 : 61.231 / code Natura 2000 : 8110

code Corine 91 : 61.232

code Corine 91 : 61.2321

code Corine 91 : 61.2322

Répartition :

Massif des Ecrins :

Présent en dessous d'une ligne allant de St Bonnet à Vallouise, dans les étages subalpins à alpins. Partie gréseuse du massif.

National :

Alpes -Pyrénées- Franche-Comté

Cité sur 48 pré-sites Natura 2000 répartis principalement sur les régions Rhône-alpes , PACA.

Site test LIFE Natura 2000 :

Parmi les 37 sites tests, 2 autres sites présentent également cet habitat :

- Massif Arve-Giffre
- Massif de la Vanoise

Europe communautaire :

Allemagne,Autriche, Espagne, France, Irlande, Italie, Royaume-Uni, Suède.

Eboulis eutriques : Eboulis calcaires et de schiste calcaire des étages alpins à montagnards

Code Corine 89 : 61.2 / code Corine 91 : 61.231 / code Natura 2000 : 8110
code Corine 91 : 61.232
code Corine 91 : 61.2321
code Corine 91 : 61.2322

Caractéristiques de ce type d'habitat

Données écologiques

Eboulis de calcashiste, de calcaire ou de marne des étages alpin à montagnard sous climat froid, avec les associations respectivement du *Drabion hoppeanae*, *Thaspion rotundifolii* et du *Petasition paradoxo*.

Espèces diagnostiques :

Drabion hoppeanae (calcschistes) : *Artemisia genipi*, *Campanula cenisia*, *Saxifraga biflora*, *Herniaria alpina*.

Thaspion rotundifolii (calcaires) : *Thlaspi rotundifolium*, *Hutchinsia alpina*, *Papaver rhaeticum*, *Galium villarsi*, *Berardia subacaulis*, *Viola cenisia*, *Arabis alpina*.

Petasition paradoxo (marne) : *Petasites paradoxus*, *Gypsophila repens*, *Valeriana montana*, *Leontodon hyoseroides*.

Dynamique et contact :

Cet habitat est souvent associé aux communautés chasmophytiques des pentes rocheuses calcaires (62.1)

Eboulis eutriques : Eboulis calcaires et de schiste calcaire des étages alpins à montagnards

Code Corine 89 : 61.2 / code Corine 91 : 61.231 / code Natura 2000 : 8110
code Corine 91 : 61.232
code Corine 91 : 61.2321
code Corine 91 : 61.2322

Expression de l'habitat sur le site

Physionomie de l'habitat :

- Répartition altitudinale : 800 à 3300 m
- Deux cas géologiques se présentent
 - 1 - Calcaire et schiste caractéristique des grès du Champsaur dans le subalpin, alpin et nival
 - 2 - Calcaire dolomitique du montagnard au subalpin
- L'unité morphologique : «éboulis » ne correspond pas à une unité biologique, par contre les unités biologiques au sein d'un éboulis sont liées à la granulométrie différentielle d'un éboulis (éboulis fins \Rightarrow à grossiers)
- Souvent les parties actives des éboules sont juxtaposées avec des parties beaucoup plus stables sur lesquelles peuvent s'installer les pelouses et les landes.
- De manière générale, plus on monte en altitude, plus l'éboulis est instable.

Composition floristique :

A préciser localement sur la base des espèces citées précédemment

Données synthétiques sur le groupement phytosociologique:

- *Thlaspion rotundifolii*
- *Drabion hoppeanae*
- *Petasition paradoxii*

Localisation sur le site LIFE -Natura 2000

- Commune : Argentière, Puy-st-Vincent
- Lieu-dit : Voir carte
- Surface :440,2 ha

- Environnement -

- Communes : L'Argentière-la-Bessée, Vallouise, Puy-st-Vincent -

- Fiche descriptive -

Eboulis méditerranéens occidentaux et thermophiles des Alpes
- Eboulis thermophiles péri-alpins

Code Corine 89 : 61.31 / code Corine 91 : 61.311 / code Natura 2000 : 8130
code Corine 91 : 61.3123

Répartition :

Massif des Ecrins :

Présent en bordure du massif des Ecrins, essentiellement à l'entrée des vallées ou dans les parties basses de vallons exposés à l'adret. Présent uniquement dans la partie Sud du massif des Ecrins, Embrunais surtout, avec quelques remontées le long de la Durance jusqu'aux environs de L'Argentière-la-Bessée pour sa limite Nord (?)

National :

Alpes -Pyrénées- Languedoc autres aires à préciser

Cité sur 105 pré-sites Natura 2000 répartis principalement sur les régions, PACA et Midi-pyrénées, Languedoc-Roussillon, et PACA.

Site test LIFE Natura 2000 :

Parmi les 37 sites tests, 4 autres sites présentent également cet habitat :

- Madres-Coronat
- Vallée de la Haute - Durance
- Gorge de l'Ardèche

Europe communautaire : Autriche, Espagne, France, Italie, Portugal.

Eboulis méditerranéens occidentaux et thermophiles des Alpes
- Eboulis thermophiles péri-alpins

Code Corine 89 : 61.31 / code Corine 91 : 61.311 / code Natura 2000 : 8130
code Corine 91 : 61.3123

Caractéristiques de ce type d'habitat

Données écologiques

Eboulis calcaires et grossiers, non stabilisés, ensoleillés, des étages montagnards et subalpins des Alpes.

Espèces diagnostiques :

Stipa calamagrostis, *Laserpitium gallicum*, *Leontodon hyoseroides*, *Centranthus augustilolius*, *Aethionema saxatile*, *Amelanchier ovalis*.

Dynamique et contact :

Contact :

- Landes à genévriers nains (31.43)
- Végétation des fentes des falaises et des pentes rocheuses (62.)

Dynamique :

Certains de ces éboulis (éboulis très âgés et très stables) en contact avec des pelouses sèches à xérobromion et/ou de landes en bordure, peuvent être colonisés par la lande à genévriers nains.

Expression de l'habitat sur le site

Physionomie de l'habitat :

Variable, de blocs petits à gros.

Composition floristique :

A préciser localement sur la base des espèces citées précédemment

Données synthétiques sur le groupement phytosociologique:

Stipion calamagrostidis

Localisation sur le site LIFE -Natura 2000

- Commune : Argentière
- Lieu-dit : Voir carte
- Surface : 72, 3 ha

2.4 - Inventaire des espèces végétales et animales

(voir tableaux et cartes)

Annexe 2 : "Nécessitant la désignation de Zones spéciales de conservation"

Annexe 4 : "Protection stricte"

Annexe 5 : "Nécessitant des mesures de gestion"

2.4.1 - Bilan des espèces d'intérêt communautaire (Annexe 2 de la Directive)

	Europe	France	Région PACA	Vallon du Fournel (l'Argentière)	Vallons des Bans - Selle (Vallouise)
ANIMAL (sauf insectes)	199 (23)	90 (10)	52 (6)	4	0
VEGETAL	309 (116)	62 (11)	15 (0)	2	1
TOTAL	508 (139)	152 (21)	67 (6)	6	1

() : dont espèces prioritaires

2.4.2 - Bilan du nombre total d'espèces (absolu et relatif)

	Vallon du Fournel		Vallons des Bans - Selle	
	Absolu	Relatif	Absolu	Relatif
ANIMAL (sauf insectes)	139	20/10km ²	64	10/10km ²
VEGETAL	596	10/km ²	270	6,5/km ²
TOTAL	735	12/km ²	334	7,5/km ²

2.4.3 - Nature des espèces végétales d'intérêt européen :

En Annexe II de la Directive CEE

2.4.3.1 - Vallon du Fournel

- ° Panicaut Chardon bleu des Alpes (*Eryngium alpinum* L.)
- ° Dracocéphale d'Autriche (*Dracocephatetum austriucum* L.)

2.4.3.2 - Vallons des Bans et Jas-Lacroix

- ° Trèfle des rochers (*Trifolium saxatile* Allo.)

2.4.4 - Nature des espèces animales d'intérêt européen:

2.4.4.1 - Vallon du Fournel

Oiseaux : mentionnés sur la directive oiseaux 79/401 Annexe 1 ("désignation de ZPS")

- | | | |
|-------------------|--------------------------|------------------------|
| - Aigle royal | - Bruant ortolant | - Engoulevent d'Europe |
| - Alouette lulu | - Circaète Jean-le-Blanc | - Milan noir |
| - Bondrée apivore | - Crave à bec rouge | - Perdrix bartavelle |
| - Pic noir | - Pie grièche écorcheur | - Tétraz lyre |
| - Lagopède alpin | | |

Reptiles : mentionnés sur la directive habitat 92/43 Annexe 4 ("Protection stricte")

- . Lézard vert (*Lacerta viridis*)
- . Lézard des murailles (*Podarcis muralis*)
- . Coronelle lisse (*Coronella austriaca*)

Mammifères : mentionnés sur la directive habitat 92/43 Annexe 2 et 4 ("Désignation de ZSC" et/ou "Protection stricte")

- . Grand Rhinolophe (*Rhinolophus Ferrumequinum*) Annexes 2, 4
- . Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) Annexes 2, 4
- . Pipistrelle commune (*Pipistrellus Pipistrellus*) Annexe 4
- . Pipistrelle de Kulh (*Pipistrellus Kulhi*) Annexe 4.

2.4.4.2 - Vallons des Bans et Jas-Lacroix

Oiseaux : mentionnés sur la directive oiseaux 79/401 Annexe 1
("désignation de ZPS" : Zone de protection spéciale)

- | | | |
|---------------------|------------------|----------------------|
| - Aigle royal | - Faucon pèlerin | - Perdrix bartavelle |
| - Crave à bec rouge | - Lagopède alpin | - Tétras lyre |

Reptiles : mentionnés sur la directive habitat 92/43 Annexe 4 ("Protection stricte")
. Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) Annexe 4

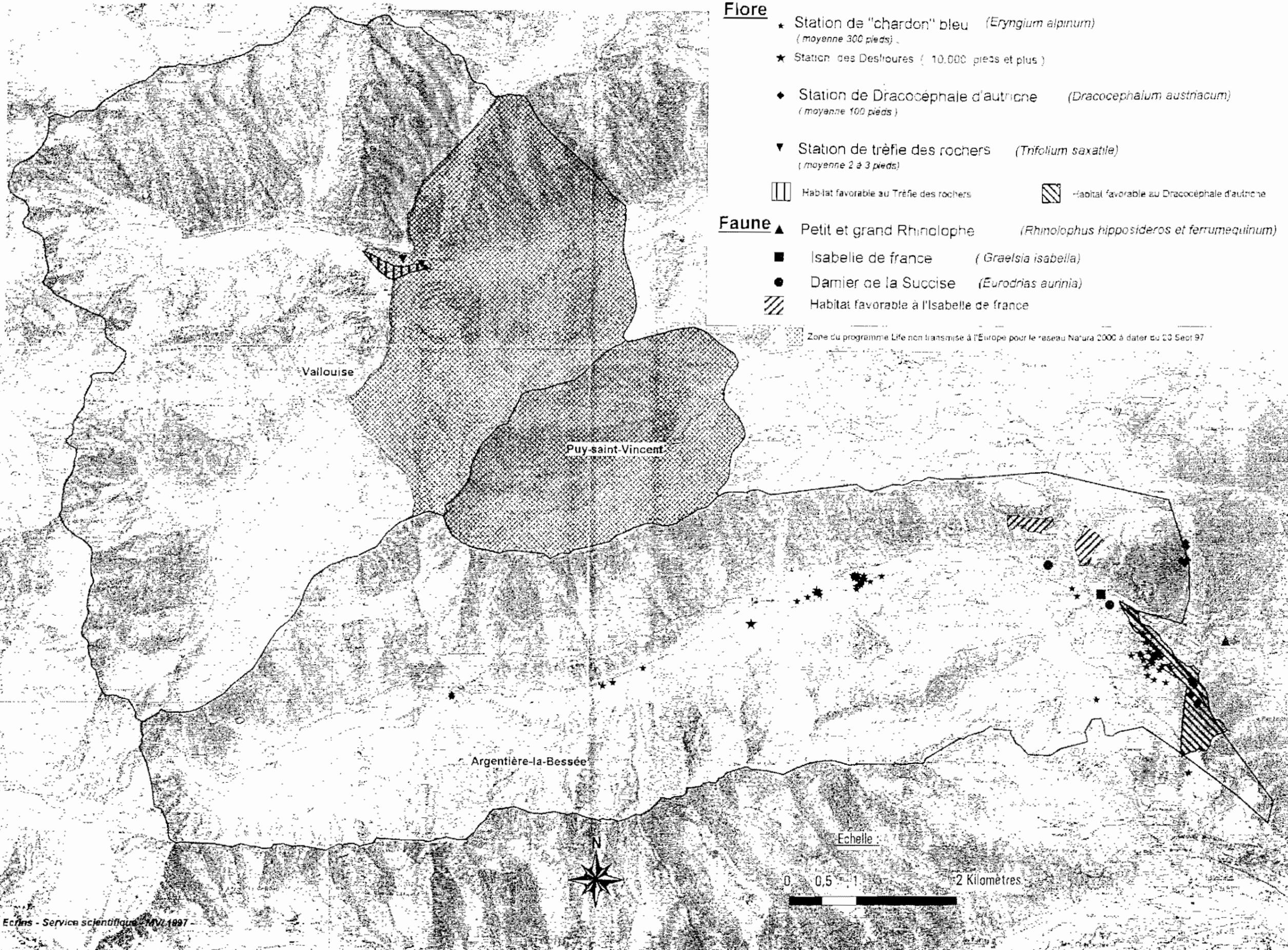
Localisation des espèces de l'annexe 2 de la Directive "habitat" sur la zone test Life Natura 2000

Carte n°4

Annexe 2 : "Espèce nécessitant la désignation d'une zone spéciale de conservation pour la conservation de leur habitat..."

Enveloppe de référence de la zone expérimentale LIFE et parties de limite communale

Faune / Flore



2.4.5 - Synthèse sur l'ensemble du site

⇒ A retenir

Sur l'ensemble du site :

- ⇒ L'ensemble du site (faune et flore confondues) possède à lui seul 3,3 % d'espèces d'intérêt communautaire du territoire français (dont 2,3 % pour le vallon du Fournel).
- ⇒ L'ensemble du site (faune et flore confondues) possède à lui seul 7,5 % d'espèces d'intérêt communautaire de la région PACA (dont 6 % pour le vallon du Fournel).

Conclusion : "Le vallon du Fournel-les-Bans" représente 0,34 % de la région PACA et possède 7,5 % d'espèces d'intérêt communautaire, quantitativement ce site est représentatif d'une richesse patrimoniale à l'échelle de la région PACA.

- ⇒ Diversité en espèces animales d'intérêt communautaire > Diversité en espèces végétales d'intérêt communautaire.

Ce qui est aussi une caractéristique du territoire français.

Faune

- . Diversité des espèces (possédant un statut) : autour de 50 espèces / 10 km², pour les vallons du Fournel et des Bans -Jas Lacroix
- . En terme d'espèces ayant un statut, même si la diversité animale en nombre d'espèces est plus forte pour le vallon du Fournel, les vallons des Bans et de Jas-Lacroix « rattrapent » le vallon du Fournel avec 60 espèces/km² sur la liste rouge nationale.

2.4.6 - Les fiches descriptives caractérisant les espèces d'intérêt communautaire

2.4.6.1 - Les espèces animales

- Communes : L'Argentière-la-Bessée, Vallouise, Puy-st-Vincent -

- Fiche descriptive- Faune - Chauve souris

Grand Rhinolophe
Rhinolophus ferrumequinum

Systematique : Vertébrés - Mammifères -
Chiroptères - Rhinolophidés

Code Natura 2000 : 1304

Répartition et statut des populations

Europe occidentale et centrale et Asie. Région méditerranéenne

france (carte en attente)	departement (carte en attente)	site voir carte n°4
-------------------------------	------------------------------------	------------------------

Directive Habitat	Convention de Berne	Liste rouge nationale	Protection nationale
Annexe II et IV	Annexe II	espèce vulnérable	oui

Habitat

Régions de bocage, végétations buissonnantes, mélange de forêts claires et de pâturages à proximité d'habitations ou de grottes.

Biologie

- * **Activités** : nocturne. Gîte estival des femelles : combles de bâtiments; des mâles et des immatures : eaves ou grottes, en solitaires. Vol plutôt lent et lourd, entrecoupé de glissades au ras du sol sur les terrains dégagés, près des habitations ou le long de parois de rochers. Relativement sédentaire, la distance entre gîte d'été et gîte d'hiver varie de 20 à 50 Km.
- * **Alimentation** : insectivore. Grands insectes volants (papillons de nuit, coléoptères). Chasse les grands insectes jusqu'à 5 km du gîte et jusqu'à 2000 m d'altitude.
- * **Reproduction** : accouplement de l'automne au printemps. Les sites de mise bas (clochers, greniers) sont occupés dès mars et les naissances ont lieu de juin à août. 1 jeune / femelle / an. Maturité sexuelle à 2-3 ans.
- * **Hibernation** : d'octobre à avril, dans une caverne ou une cave humide hors gel, d'humidité constante et > à 80 %.

- Fiche descriptive- Faune - Chauve souris

Grand Rhinolophe
Rhinolophus ferrumequinum

Systematique : Vertébrés - Mammifères -
Chiroptères - Rhinolophidés

Code Natura 2000 : 1304

Bibliographie

- * Le livre rouge - Inventaire de la faune menacée en France, 1994. Muséum National d'Histoire Naturelle, Fonds Mondial pour la Nature (WWF France). Nathan, p 24.
- * Inventaire de la Faune de France, 1992. Muséum National d'Histoire Naturelle. Nathan, p 21.
- * Faune sauvage des Alpes du Haut Dauphiné; Hautes Alpes, Oisans et Ubaye, Poissons, Amphibiens, Reptiles et Mammifères, 1995. Parc National des Ecrins, Centre de recherches alpin sur les vertébrés. Atlas des vertébrés, T1, p 148.

- Fiche descriptive- Faune - Chauve souris

Petit Rhinolophe
Rhinolophus hipposideros

Systematique : Vertébrés - Mammifères -
Chiroptères - Rhinolophidés

Code Natura 2000 : 1303

Répartition et statut des populations

Europe centrale Afrique du Nord et Asie Mineure. Régions méditerranéennes.

france	département	site (voir carte n°4)
--------	-------------	------------------------

Directive Habitat	Convention de Berne	Liste rouge nationale	Protection nationale
Annexe II et IV	Annexe II	espèce vulnérable	oui

Habitat

Bocages, lisières, ripisylves, forêts claires à proximité d'habitations, sur des versants chauds. Présence de grottes ou de bâtiments indispensables.

Biologie

- * **Activités** : nocturne. Gîte estival des femelles : en petits groupes dans les greniers; des mâles: greniers, caves, en solitaires. Vol assez rapide à hauteur moyenne (2 à 5 m au dessus du sol), dans les feuillages, les jardins, les parcs.
- * **Alimentation** : insectivore. Petits insectes volants (papillons de nuit, moustiques).
- * **Reproduction** : accouplement en automne. Fécondation différée en avril. La mise bas a lieu fin juin/début juillet. 1 jeune / femelle / an (rarement 2). Maturité sexuelle à 1 an.
- * **Hibernation** : d'octobre à avril, au fond d'une grotte, d'une cavité ou d'une galerie de mines.

- Fiche descriptive- Faune - Papillons

Damier de la Succise

Euphydryas (Eurodryas) aurinia aurinia

Systematique : Invertébrés - Arthropodes - Insectes
- Lépidoptères - Rhopalocères - Nymphalidés

Code Natura 2000 : 1065

Répartition et statut des populations

Partout en Europe, sauf les îles méditerranéennes.

Statuts de

protection

france	site (voir carte n°4)	Directive Habitat	Annexe II
		Convention de Berne	Annexe II
		Liste rouge nationale	Espèce en danger
		Protection nationale	oui

Habitat

Prairies humides (parfois pelouses sèches), tourbières, marécages. Chenille inféodée à la succise des prés (*Succisa pratensis*) et en stations sèches sur la scabieuse colombarie (*Scabiosa columbaria*) et sur la grande gentiane (*Gentiana lutea*). Les adultes aiment particulièrement la renouée bistorte (*Polygonum bistorta*), le cirse des marais (*Cirsium palustre*), les renoncules (*Ranunculus sp*), les épervières (*Hieracium sp*) et la trigonelle (*Trigonella sp*) en plus des plantains (*Plantago sp*), scabieuses (*Scabiosa sp*), et centaurées (*Centaurea sp*). Se rencontre surtout aux étages collinéen et montagnard.

Damier de la Succise*Euphydryas (Eurodryas) aurinia aurinia*

Systematique : Invertébrés - Arthropodes - Insectes
 - Lépidoptères - Rhopalocères - Nymphalidés

Code Natura 2000 : 1065

Biologie

- * **Activités** : diurnes, sédentaires (l'adulte reste à proximité des zones de reproduction), a un vol plutôt lent.
- **Reproduction** : 1 génération par an (monovoltine). Ponte des oeufs en juin et éclosion 3 semaines après. Les chenilles, grégaires, tissent une toile sur leur plante hôte et se nourrissent des feuilles. Elles entrent en hibernation après la 3^{ème} mue et ne se réalimentent qu'au printemps. Fin avril, elles se dispersent pour se nymphoser; la chrysalide est suspendue aux tiges et aux feuilles dans la végétation dense. L'adulte vole de mi-mai à début juillet.

Bibliographie

- * Le livre rouge - Inventaire de la faune menacée en France, 1994. Muséum National d'Histoire Naturelle, Fonds Mondial pour la Nature (WWF France). Nathan, p 142.
- * Les papillons de jour et leurs biotopes, Espèces, Dangers qui les menacent , Protection, 1987. Ligue suisse pour la protection de la nature, p 235.
- * **HIGGINS L., HARGREAVES B., LHONORE J.**, 1991. Guide des papillons d'Europe. Delachaux&Niestlé, p136-137
- * **CHINERY M.**, 1988. Insectes d'Europe occidentale. Arthaud, p 118-119.
- * Les invertébrés continentaux et la gestion des espaces naturels, 1997. RNF, ATEN, Ministère de l'Environnement, p221
- * Les invertébrés continentaux et la gestion des espaces naturels, 1997. RNF, ATEN, Ministère de l'Environnement, p224
- * **ROUGEOT P C., VIETTE P.**, 1978. Guide des papillons nocturnes d'Europe et d'Afrique du Nord. Delachaux & Niestlé, p 149-150.

- Fiche descriptive- Faune - Papillons

Isabelle de France, Papillon-vitrail
Graellsia isabellae galliaegloria

Systématique : Invertébrés - Arthropodes - Insectes
- Lépidoptères - Hétérocères - Saturnidés

Code Natura 2000 : 1075

Répartition et statut des populations

Espagne, Pyrénées Orientales et sud est de la France.

Statuts de

protection

france	site	Directive Habitat	Annexe II et IV
		Convention de Berne	Annexe III
		Liste rouge nationale	Espèce vulnérable
		Protection nationale	oui

Habitat

Forêts de Pins sylvestre (*Pinus sylvestris*) et de Pins à crochets (*Pinus uncinata*). Se rencontre surtout à l'étage montagnard (900 à 1800 m).

Biologie

* **Activités** : crépusculaire et nocturne.

* **Reproduction** : Les chenilles se développent sur les aiguilles de Pins à sylvestre (et de Pins à crochets). Les adultes volent de la fin Mars à début juillet selon l'altitude et les conditions météorologiques.

- Fiche descriptive- Faune

Isabelle de France, Papillon-vitrail
Graellsia isabellae galliaegloria

Systématique : Invertébrés - Arthropodes - Insectes
- Lépidoptères - Hétérocères - Saturnidés

Code Natura 2000 : 1075

Bibliographie

- * Le livre rouge - Inventaire de la faune menacée en France, 1994. Muséum National d'Histoire Naturelle, Fonds Mondial pour la Nature (WWF France). Nathan, p 142.
- * Les papillons de jour et leurs biotopes, Espèces, Dangers qui les menacent , Protection, 1987. Ligue suisse pour la protection de la nature, p 235.
- * **HIGGINS L., HARGREAVES B., LHONORE J.**,1991. Guide des papillons d'Europe. Delachaux&Niestlé, p136-137
- * **CHINERY M.**, 1988. Insectes d'Europe occidentale. Arthaud, p 118-119.
- * Les invertébrés continentaux et la gestion des espaces naturels, 1997. RNF, ATE

2.4.6.2 - Les espèces végétales

- Environnement -

- Communes : L'Argentière-la-Bessée, Vallouise, Puy-st-Vincent -

- Fiche descriptive- Flore

Reine des Alpes

Eryngium alpinum

Systématique :

Code Natura 2000 : 1604

Répartition et statut des populations

Espèce à aire disjointe. Principalement dans les alpes occidentales (France (rare), Suisse, Italie (très rare, menacée d'extinction), Autriche ; également disséminée dans le Jura, jusqu'en Croatie et sur les montagnes d'Illyrie. Signalé également en Roumanie(?) en ex-Tchécoslovaquie et dans les Tatras.

france	département	site Argentière-la-Bessée (voir carte n°4)
--------	-------------	---

Directive Habitat	Convention de Berne	Liste rouge nationale	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale
Annexe II annexe 4	Annexe II	Espèce en danger	oui	oui	

Description

Plante vivace à tige (parfois bisannuelle), caractérisée par son dimorphisme foliaire. Inflorescence en ombelle en têtes terminales, constituées chacune de fleurs blanches entourées d'un involucre bleuâtre de 10 à 20 folioles. Possibilités d'autofécondation.

Distribution en France

Présent dans l'Ain, la Haute-Savoie, la Savoie, Drôme, Hautes-Alpes, Alpes de haute Provence, Alpes maritimes.

Ecologie

Etage Montagnard et subalpin (de 1000 à 2500 m). Prairies et pelouses fraîches, parfois mégaphorbiaies, terrain moyennement à peu caillouteux, plutôt sur roches calcaires, parfois dans les stations enrichies en azote.

Phytosociologie : Polygono-Trisetum flavescens.

- Fiche descriptive- Flore

**Dracocéphale
d'Autriche**

Systematique :

Code Natura 2000 : 1689

Répartition et statut des populations

Orophyte (plante de montagne) sud-européen (substeppique), des Pyrénées orientales au Caucasse et en Ukraine centro-occidentale : Espagne (une station), France (Rare), Italie (rare), Suisse (rare), Autriche, Hongrie, Roumanie, ex-Tchécoslovaquie, ex-URSS (régions centrales et occidentales de la partie européenne).

france	département	site L'Argentière-la-Bessée (voir carte n°4)
--------	-------------	---

Directive Habitat	Convention de Berne	Liste rouge nationale	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale
Annexe II annexe 4	Annexe II	Espèce en danger	oui	oui	

Description

Chaméphyte suffrutescent. Se distingue de *Dracocephalum ruyschianum* L. par sapiosité, ses feuilles et bractées profondément divisées en 3-7 segments linéaires.

D'après certains auteurs, des différences existeraient entre les populations des Alpes et des Pyrénées.

Distribution en France

Présent dans les pyrénées orientales, la Haute-Savoie, la Savoie, l'Isère, Hautes-Alpes, Alpes de haute Provence, Alpes maritimes.

Ecologie

Etage Montagnard et subalpin (de 1250 à 2500 m). Réputée calciphile, l'espèce croît cependant aussi sur terrain non calcaire (gneiss, micaschistes). Pelouses sèches et landes boisées thermophiles, sur sol superficiel assez humifère.

Phytosociologie : Pelouses steppiques, pelouses sèches, et groupements xérothermophiles du *Géranion sanguinei*

- Fiche descriptive- Flore

Trèfle des rochers

Trifolium saxatile All.

Systematique :

Code Natura 2000 : 1545

Répartition et statut des populations

Partout en Europe, sauf les îles méditerranéennes.

france	département	site

Directive Habitat	Convention de Berne	Liste rouge nationale	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale
Annexe II Annexe 4	Annexe 1	Espèce en danger	oui	oui	

Description

Plante annuelle à tige (parfois bisannuelle.Plante de 5 à 15 cm à tiges flexueuses,pubescentes grisâtres. Folioles petites, oblongues en coin, émarginées. Inflorescence globuleuse, en partie cachée par des stipules élargies : calice très densément poilu, corolles blanches ou rosées, plus courtes que le calice.

Distribution en France

Rare dans les Alpes de Savoie et du Dauphiné.

Haute-Savoie :Chamonix

Savoie : Massif de Pecllet-Polset

Isère : St-Christophe en Oisans, Venosc.

Hautes alpes :Champoléon, La Grave, Pelvoux, Vallouise, Villar d'Arène

- Environnement -

- Communes : L'Argentière-la-Bessée, Vallouise, Puy-st-Vincent -

- Fiche descriptive- Flore

Trèfle des rochers
Trifolium saxatile All.

Systematique :

Code Natura 2000 : 1545

Ecologie

Etage Montagnard-subalpin à l'alpin (de 800 à 2600 m).Plante appréciant la lumière ; sur sol rocailleux filtrant (alluvions torrentielles, moraines récentes, éboulis non stabilisés). Sur silice (au moins dans les Alpes françaises)

Phytosociologie : Epilobion fleischeri

3 - Inventaire des activités et des ressources humaines

Commune de l'Argentière-la-Bessée

3.1 - La sylviculture

A ce titre, nous renvoyons le lecteur aux différentes cartes (aimablement fournies par l'ONF) qui suivent :

- Carte des stations forestières
- Carte des habitats naturels
- Carte des types de peuplements forestiers

et au nouveau plan d'aménagement forestier (1997-2011) disponible en Mairie d'Argentière ou à L'ONF.

CARTE DES HABITATS NATURELS

Code couleur 01 : Forêt primaire

	01.401	Forêt primaire à arborescences sempervirentes
	01.41	Forêt primaire à conifères sempervirents
	01.406	Forêt à gymnospermes caduques
	01.44	Forêt à gymnospermes et végétaux
	01.611	Forêt primaire sempervirentes
	01.612	Forêt primaire sempervirentes d'altitude
	01.613	Forêt primaire à gymnospermes sempervirentes 34.014 à 01.61
	01.60	Forêt à conifères
	01.60711	Forêt primaire à gymnospermes sempervirentes d'altitude
	01.60	Forêt à conifères
	01.602	Forêt de conifères

Code couleur 02 : Forêt d'altitude et de montagne

	02.01.601	Forêt d'altitude des Alpes occidentales (France) : Larice à altitude élevée (01.614 à 01.615)
	02.01.602	Forêt d'altitude des Alpes occidentales (France) : Larice à altitude moyenne (01.616 à 01.617)

Code couleur 03 : Forêt de montagne et d'altitude

	03.111	Forêt de montagne à conifères et gymnospermes à altitude élevée
	03.21	Forêt de montagne à conifères
	03.31	Forêt de montagne à conifères et gymnospermes
	03.32	Forêt de montagne à conifères

Code couleur 04 : Forêt de montagne et d'altitude

	04.111	Forêt de montagne à conifères et gymnospermes à altitude élevée
	04.112	Forêt de montagne à conifères et gymnospermes à altitude moyenne
	04.21	Forêt de montagne à conifères et gymnospermes

Code couleur 05 : Forêt de montagne et d'altitude

	05.111	Forêt de montagne à conifères et gymnospermes à altitude élevée
	05.112	Forêt de montagne à conifères et gymnospermes à altitude moyenne
	05.2	Forêt de montagne à conifères et gymnospermes
	05.311 (A)	Forêt de montagne à conifères et gymnospermes à altitude élevée
	05.311 (B)	Forêt de montagne à conifères et gymnospermes à altitude moyenne

	05.312 (A)	Forêt de montagne à conifères et gymnospermes à altitude élevée
	05.312 (B)	Forêt de montagne à conifères et gymnospermes à altitude moyenne
	05.312 (C)	Forêt de montagne à conifères et gymnospermes à altitude moyenne
	05.313	Forêt de montagne à conifères et gymnospermes
	05.34	Forêt de montagne à conifères et gymnospermes
	05.4	Forêt de montagne à conifères et gymnospermes
	05.415 (A)	Forêt de montagne à conifères et gymnospermes à altitude élevée
	05.417 (A)	Forêt de montagne à conifères et gymnospermes à altitude élevée
	05.417 (B)	Forêt de montagne à conifères et gymnospermes à altitude moyenne
	05.51	Forêt de montagne à conifères et gymnospermes
	05.52	Forêt de montagne à conifères et gymnospermes
	05.53	Forêt de montagne à conifères et gymnospermes
	05.676	Forêt de montagne à conifères et gymnospermes

Code couleur 06 : Forêt de montagne et d'altitude

	06.11	Forêt de montagne à conifères et gymnospermes à altitude élevée
	06.2	Forêt de montagne à conifères et gymnospermes à altitude moyenne
	06.31	Forêt de montagne à conifères et gymnospermes
	06.32	Forêt de montagne à conifères et gymnospermes

Code couleur 07 : Forêt de montagne et d'altitude

	07.14	Forêt de montagne à conifères et gymnospermes
--	-------	---

Code couleur 08 : Forêt de montagne et d'altitude

	08.22	Forêt de montagne à conifères et gymnospermes
--	-------	---

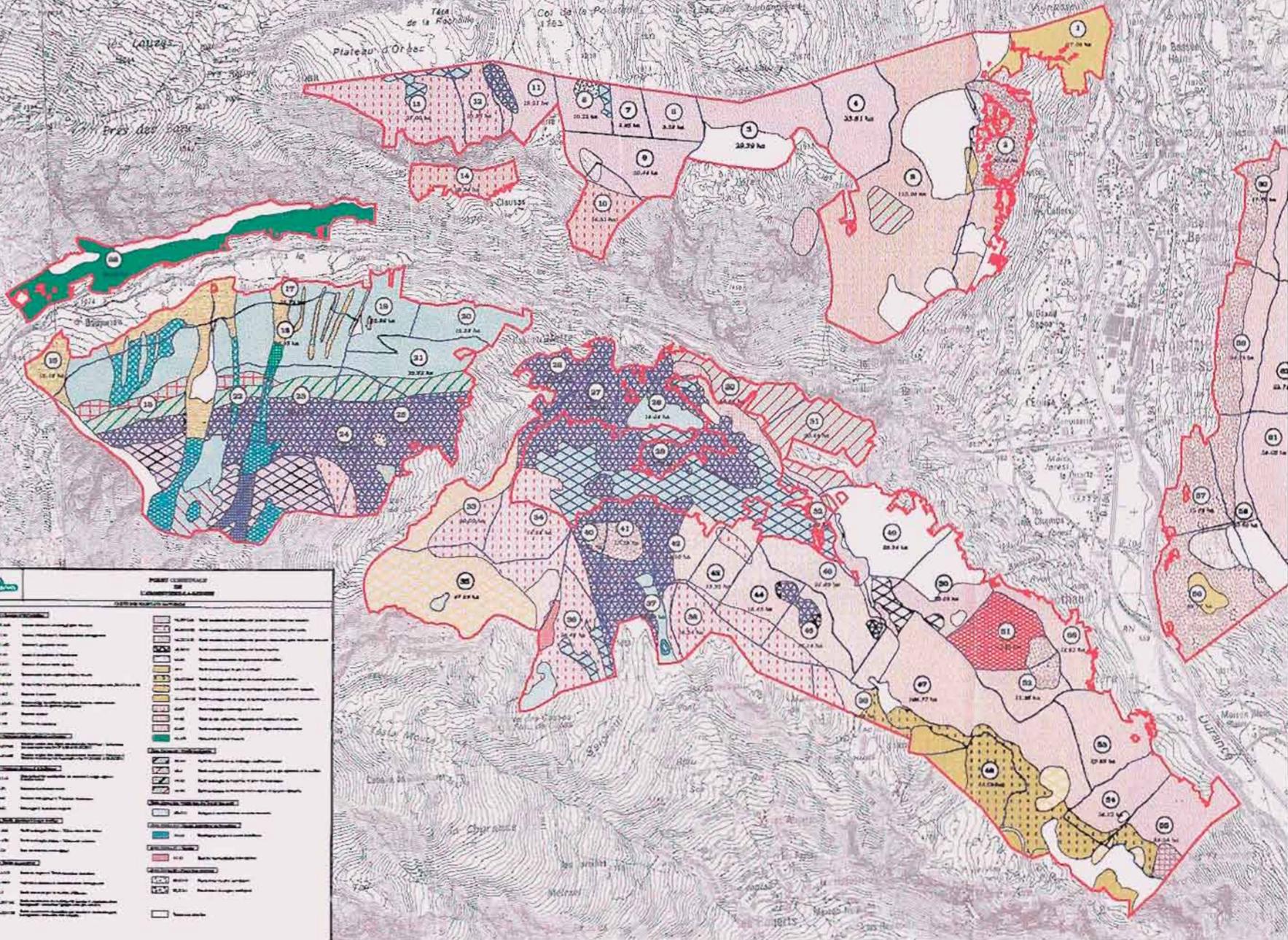
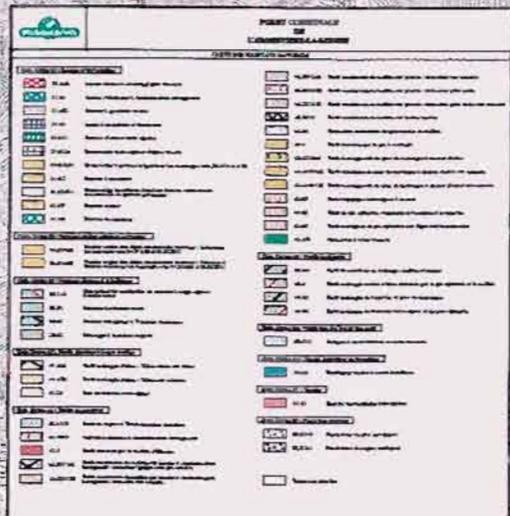
Code couleur 09 : Forêt de montagne et d'altitude

	09.31	Forêt de montagne à conifères et gymnospermes
--	-------	---

Code couleur 10 : Forêt de montagne et d'altitude

	10.112	Forêt de montagne à conifères et gymnospermes
	10.113	Forêt de montagne à conifères et gymnospermes

	Forêt de montagne à conifères et gymnospermes
--	---



CARTE DES STATIONS FORESTIERES

Etage supracolluvionnaire

-  SM1 Stations sur roche-mère calcaire en exposition mésométrique de bas de versant : sol brun calcaïque ou calcaire, rendzine

Etage mesocolluvionnaire - Adret et expositions mésométrique

Substrat : calcaire, dolomite, calcachiste

-  MAC1 Roches altérées et éboulis grossiers stabilisés
Lithosol et sol brun calcaïque ou calcaire superficiels
-  MAC2 Éboulis fins stabilisés, souvent remaniés par colluvionnement
Sol brun calcaïque ou calcaire, rendzine de 25 à 60 cm de profondeur
-  MAC3 Colluvium épais de bas de pente ou sur les replats
Sol brun mésotrope ou eutrope profond

Substrat : quartzite

-  MAQ1 Roches altérées et éboulis grossiers stabilisés
Lithosol et ranker superficiels
-  MAQ2 Éboulis fins stabilisés, souvent remaniés par colluvionnement
Sol brun acide de 25 à 60 cm de profondeur
-  MAQ3 Colluvium épais de bas de pente ou sur les replats
Sol brun acide profond

Substrat : marne

-  MAM1 Sol brun mésotrope ou lessivé profond sur replats ou pentes faibles
Profondeur de 80 cm à plus de 1 m

Substrat : grès du Champagnais

-  MAG1 Éboulis grossiers stabilisés et colluvions
Sols peu évolués

Etage mesocolluvionnaire - Ubac

Substrat : calcaire, dolomite, calcachiste

-  MUC1 Roches altérées et éboulis grossiers stabilisés
Lithosol et sol brun calcaïque ou calcaire superficiels
-  MUC2 Éboulis fins stabilisés, souvent remaniés par colluvionnement
Sol brun calcaïque ou calcaire, rendzine de 25 à 60 cm de profondeur

Substrat : quartzite

-  MUQ1 Roches altérées et éboulis grossiers stabilisés
Lithosol et ranker superficiels
-  MUQ2 Éboulis fins stabilisés, souvent remaniés par colluvionnement
Sol brun acide de 25 à 60 cm de profondeur

Substrat : marne

-  MUM1 Sol brun lessivé profond sur replats ou pentes faibles
Lithosol et ranker superficiels

Substrat : grès du Champagnais

-  MUG1 Roches altérées et éboulis grossiers stabilisés
Lithosol et ranker superficiels
-  MUG2 Éboulis fins stabilisés, souvent remaniés par colluvionnement
Sol brun mésotrope ou acide de 25 à 60 cm de profondeur
-  MUG3 Colluvium épais de bas de pente
Sol brun mésotrope profond

Etage subalpin - Adret et expositions mésométrique

Substrat : calcaire, dolomite, calcachiste

-  SAC1 Roches altérées et éboulis grossiers stabilisés
Lithosol et sol brun calcaïque ou calcaire superficiels
-  SAC2 Éboulis fins stabilisés, souvent remaniés par colluvionnement
Sol brun calcaïque ou calcaire, rendzine de 25 à 60 cm de profondeur

Substrat : quartzite

-  SAQ1 Roches altérées et éboulis grossiers stabilisés
Lithosol et ranker superficiels

Substrat : marne

-  SAM1 Sol brun mésotrope ou lessivé sur pentes faibles
de 40 à 80 cm de profondeur

Etage subalpin - Ubac et situations en replat

Substrat : calcaire, dolomite, calcachiste

-  SUC1 Roches altérées et éboulis grossiers stabilisés
Lithosol et sol brun calcaïque ou calcaire superficiels
-  SUC2 Éboulis fins stabilisés, souvent remaniés par colluvionnement
Sol brun calcaïque ou calcaire, rendzine de 25 à 60 cm de profondeur

Substrat : quartzite

-  SUQ1 Roches altérées et éboulis grossiers stabilisés
Lithosol et ranker superficiels

Substrat : marne

-  SUM1 Sol brun mésotrope ou lessivé profond sur replats ou pentes faibles (> 50 cm - limité par la présence de gros blocs de grès)
-  SUM2 Sol brun mésotrope ou lessivé très profond sur replats ou pentes faibles (> 50 cm/1 m - texture limoneuse avec faible charge en cailloux)

Substrat : grès du Champagnais

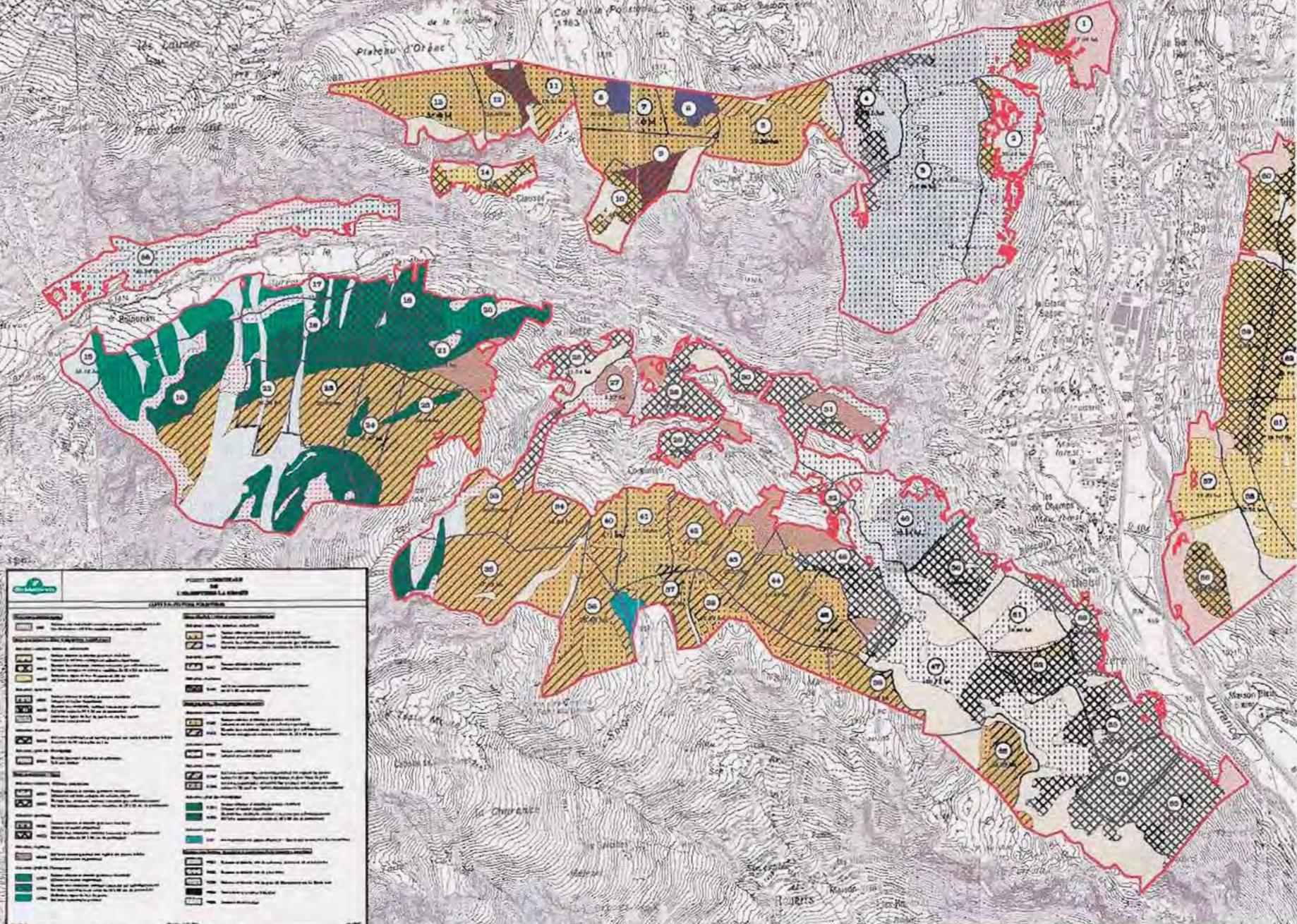
-  SUG1 Roches altérées et éboulis grossiers stabilisés
Lithosol et ranker superficiels
-  SUG2 Éboulis fins stabilisés, souvent remaniés par colluvionnement
Sol brun mésotrope ou acide de 25 à 60 cm de profondeur

Substrat : gypse

-  SOY Sol superficiel sur gypse affleurant - Nombreux entonnoirs de dissolution

Stations non boisées, amarrées à croissances d'une végétation forestière

-  VNB1 Palissées et éboulis vifs de calcaires, dolomites ou calcachistes
-  VNB2 Palissées et éboulis vifs de quartzites
-  VNB3 Palissées et éboulis vifs de grès du Champagnais ou de flysch noir
-  VNB4 Tourbières et prairies humides
-  VNB5 Couloirs d'avalanches



PLAN COMMUNAL DE ZONAGE	
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	
ZONAGE D'USAGE MULTIFONCTIONNEL	
ZONAGE D'USAGE MULTIFONCTIONNEL	ZONAGE D'USAGE MULTIFONCTIONNEL
ZUM 1	ZUM 2
ZUM 3	ZUM 4
ZUM 5	ZUM 6
ZUM 7	ZUM 8
ZUM 9	ZUM 10
ZUM 11	ZUM 12
ZUM 13	ZUM 14
ZUM 15	ZUM 16
ZUM 17	ZUM 18
ZUM 19	ZUM 20
ZUM 21	ZUM 22
ZUM 23	ZUM 24
ZUM 25	ZUM 26
ZUM 27	ZUM 28
ZUM 29	ZUM 30
ZUM 31	ZUM 32
ZUM 33	ZUM 34
ZUM 35	ZUM 36
ZUM 37	ZUM 38
ZUM 39	ZUM 40
ZUM 41	ZUM 42
ZUM 43	ZUM 44

CARTE DES TYPES DE PEUPLIEMENTS (ESSENCES ET STRUCTURES)

Répartition des valeurs

	Mélieux
	Bois feuillus
	Bois résineux
	Forêt à protéger
	Forêt d'habitat
	Forêt ouverte
	Forêt protégée
	Forêt à caractère particulier à D
	Valeurs susceptibles de porter un peuplement forestier de protection ou de production et après de réhabilitation totale
	Valeurs susceptibles non susceptibles de porter un peuplement forestier de production ou de production

Types essences

Peuplements à dominante résineuse avec essences feuillues

	011	Forêts caducifoliées - Peuplements clairs à couvert discontinu
	010	Forêts feuillues claires
	013	Forêts feuillues claires

Peuplements à dominante résineuse avec essences feuillues - Forêt à caractère particulier

	0101	Couvert feuillu clair à caducifoliées (< 50%)
	0102	Couvert feuillu clair à caducifoliées (> 50%)
	0103	Couvert clair par localité

Peuplements à caractère particulier à dominante résineuse avec essences feuillues

	0104	Couvert feuillu clair à caducifoliées (< 50%)
	0105	Couvert feuillu clair à caducifoliées (> 50%)
	0106	Couvert clair par localité

	0107	Couvert feuillu clair à caducifoliées (> 50%)
--	------	---

Peuplements à dominante résineuse avec essences feuillues - Forêt à caractère particulier

	011	Forêts caducifoliées, gaules ou plantations de gaules de 0 m de diamètre
	012	Gaules et peuplements de gaules compris entre 0 et 12 m

	01	Peuplements clairs à caducifoliées
--	----	------------------------------------

Peuplements clairs

	011	Peuplements clairs à caducifoliées
	012	Forêts à caractère particulier de caducifoliées claires

Valeurs à caractère particulier

	01	Valeurs susceptibles de porter un peuplement forestier de protection ou de production
	012	Valeurs non susceptibles de porter un peuplement forestier de protection ou de production
	013	Forêts à caractère particulier à D

Commune de l'Argentière-la-Bessée et Vallouise

COMMUNE DE L'ARGENTIERE LA BESSÉE

▲ Les unités pastorales en 1995 :

n° de l'unité	nom de l'unité pastorale	catégorie	surface totale (ha)	surface pâturée (ha)	capacité (effectif)		nombre exploitations utilisatrices	effectif présent au 15/07/95				circuit (unités altitude)
					bovins	ovins		bovins	ovins	caprins	équins	
1	Les Lauzes - Crouzet	Altitude	831	505		1000	1	0	1020	5		-
2	L'Alp St Martin	Altitude	1686	1467		2500	6	0	2500	50		-
3	La Pouterle - Les Têtes	Altitude	198	188	80		1	54		50		-
4	Champ Didier - Les Cloutas	1/2 saison	278	147		600	2	0				-
5	Fond D'Orrière	1/2 saison	234	33		600	2	0				-
6	Beauregard - Les Eyssuches	Aband.	221					0				-
7	Pierre Taillée - L'Uccac	1/2 saison	230	120		500	2	0				-

Source : Camagré/CERPAM

n° de l'unité	origine cheptel présent (en % des UGB bovine et ovine)				pâturage	durée utilisation (jours)	chargement *	accès	bâtiments d'habitation		problèmes d'abreuvement	autres usages **
	commune	reste du PNE	den.05/58 hors PNE	autres dents					no	dont cou état		
1			100		permanent	120	32	chem. jeep.	1	1	mal répart.	Ch-S-Cu-Sp-SB-
2	44	28		28	permanent	120	27	chem. jeep.	4	1	-	Ch-Cu-Sp-SB-
3	55	44			permanent	150	38	chem. jeep.	1	1	maque pur.éf.	Ch-S-Cu-Sp-SB-
4						60	0	route				
4						45	0	route				
5								route				
7						60	0	route				

Source : Camagré/CERPAM

* chargement : exprimé en (nombre d'UGB X durée d'utilisation en jours) / superficie pâturée (ha).

** autres usages : Ch = chasse, P = pêche, S = sylviculture, Cu = cueillette, Sp = sport, ski, SB = sentier balisé

Principales définitions du domaine pastoral

Le domaine pastoral rassemble toutes les surfaces pastorales, c'est-à-dire "les surfaces dont la destination semble être, tout au moins à court terme, une exploitation par pâturage extensif, permettant d'utiliser les ressources fourragères naturelles, tout en entretenant l'espace et le potentiel de production". Il se répartit en un certain nombre d'unités élémentaires : les unités pastorales.

L'unité pastorale est une surface toujours ou presque constituée par une unité géographique d'un seul tenant et liée saisonnièrement et présentant une unité de gestion indépendante de la propriété du sol et des animaux. Les unités pastorales ont été classées en différentes catégories selon leur mode d'utilisation (seules sont concernées les unités d'au moins 10 ha).

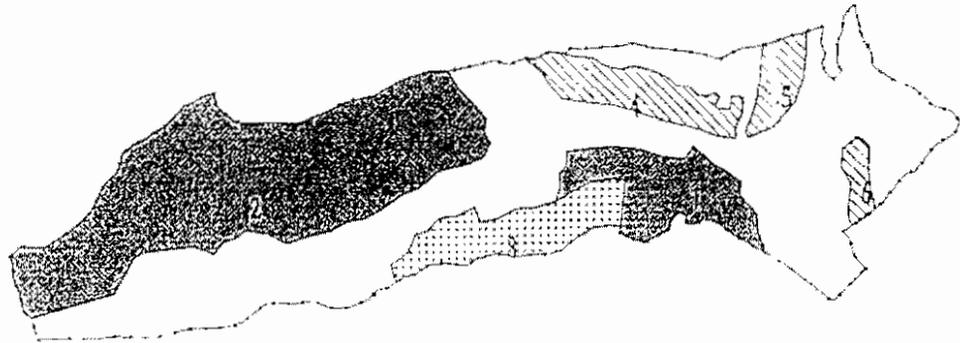
* Les unités pastorales d'altitude, appelées également alpages ou estives, généralement situées au-dessus de l'habitat permanent, sont utilisées en période d'été, sans retour journalier des animaux au siège de l'exploitation.

* Les unités de demi-saison, ou dites « d'inter-saison » ou « parcours inter-médiaux », situées à proximité de l'habitat permanent, sont caractérisées par leur période d'utilisation entre la saison d'hiver et la saison d'été. Le cheptel effectue sur ces espaces des séjours de courte durée.

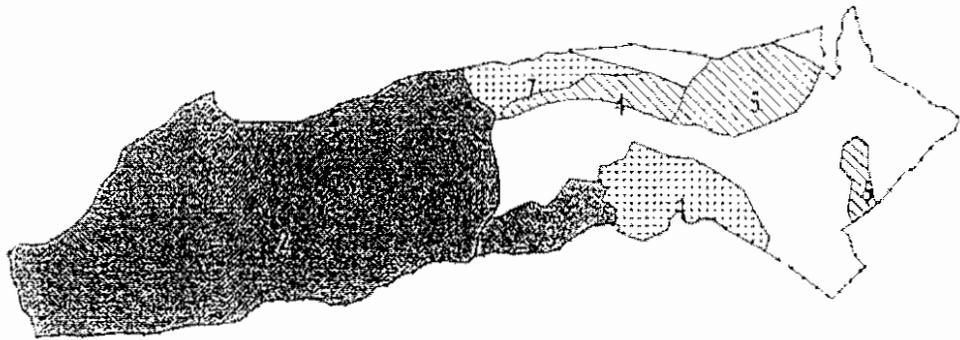
* Les unités abandonnées concernent les surfaces qui ne sont plus utilisées (ou qui ne l'ont pas été l'année de l'enquête). Elles-ci pourraient éventuellement être remises en exploitation sans exiger des moyens ou des travaux trop importants.

EVOLUTION DU DOMAINE PASTORAL : L'ARGENTIERE-LA-BESSEE

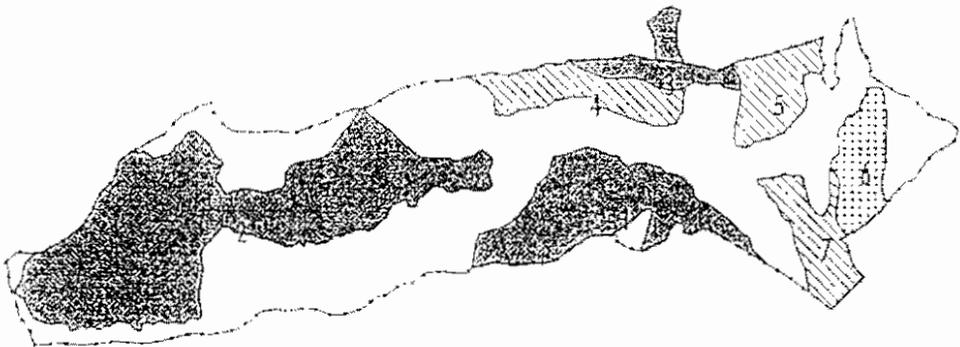
1972



1983



1995



-  UNITES PASTORALES D'ALTIUDE
-  UNITES PASTORALES D'INTERSAISON
-  UNITES PASTORALES ABANDONNEES



COMMUNE DE VALLOUISE

▲ Les unités pastorales en 1995 :

n° de l'unité	nom de l'unité pastorale	catégorie	surface totale (ha)	surface pâturée (ha)	capacité (effect.f)		nombre exploitations utilisatrices	effectif présent au 15 - 07 - 95				circuit (unités altitude)
					bovins	ovins		bovins	ovins	caprine	equins	
1	Bervoisin	Altitude	629	385	25	800	6	24	650	5	5	-
2	Dessus Puy Ailhaud	Altitude	406	406	100	400	3	90			20	-
3	Les Bars	Aband.	937					0				-

sources : Demagri/CERPAM

n° de l'unité	origine cheptel présent (en % des UGB bovins et ovins)				gardienage	durée utilisation (jours)	chargement*	accès	bâtiments d'habitation		problèmes d'abreuvement	autres usages**
	commune	reste du PNE	des 05/08 hors PNE	autres droits					nb	dont bon état		
1	100				permanent	123	35	sentier	1	0	-	SB-
2	100				libéré	160	37	chem.n.jeep	0	0	-	Ch-Cu-ski-SB-
3								sentier				

sources : Demagri/CERPAM

* chargement : exprimé en (nombre d'UGB X durée d'utilisation en jours) / superficie pâturée (ha).

** autres usages : Ch = chasse, P = pêche, S = sylviculture, Cu = cueillette, Sp = sport, ski, SB = sentier balisé.

Principales définitions du domaine pastoral

Le domaine pastoral rassemble toutes les surfaces pastorales, c'est-à-dire "les surfaces dont la destination semble être, tout au moins à court terme, une exploitation par pâturage extensif, permettant d'utiliser les ressources fourragères naturelles, tout en entretenant l'espace et le potentiel de production". Il se répartit en un certain nombre d'unités élémentaires : les unités pastorales.

L'unité pastorale est une surface toujours en herbe, constituée par une unité géographique d'un seul tenant, utilisée saisonnièrement et présentant une unité de gestion indépendante de la propriété du sol et des animaux. Les unités pastorales ont été classées en différentes catégories selon leur mode d'utilisation (seules sont concernées les unités d'au moins 1 ha).

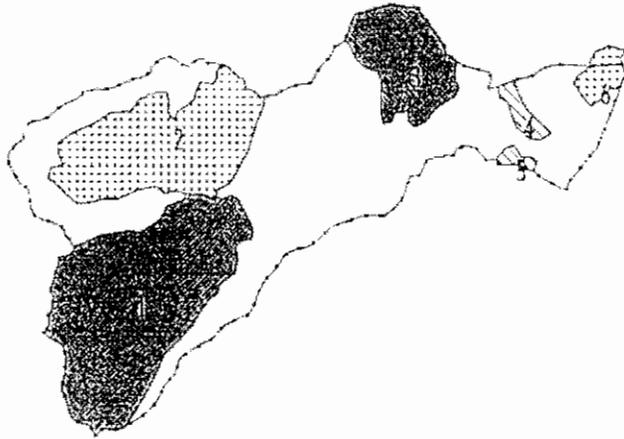
* Les unités pastorales d'altitude, appelées également alpages ou estives, généralement situées au dessus de l'habitat permanent, sont utilisées en période estivale, sans retour journalier des animaux au siège de l'exploitation.

* Les unités de demi-saison, ou unités « d'inter-saison » ou « parcours intermédiaires », situées à proximité de l'habitat permanent, sont caractérisées par leur période d'utilisation entre la saison d'hivernage et la saison d'estive. Le cheptel effectue sur ces espaces des séjours de courte durée.

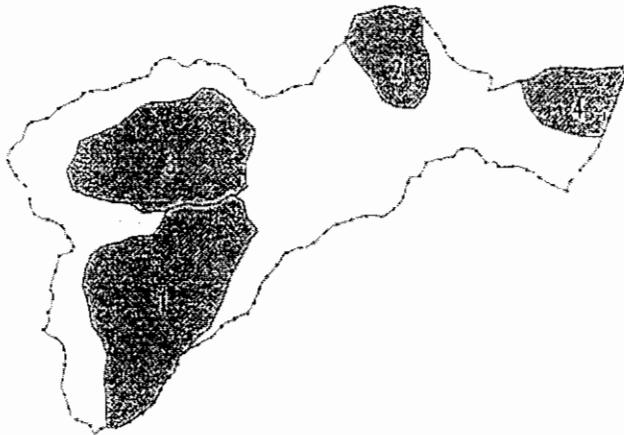
* Les unités abandonnées concernent les surfaces qui ne sont plus utilisées (ou qui ne l'ont pas été l'année de l'enquête). Celles-ci pourraient éventuellement être remises en exploitation sans exiger des moyens ou des travaux trop importants.

EVOLUTION DU DOMAINE PASTORAL : VALLOUISE

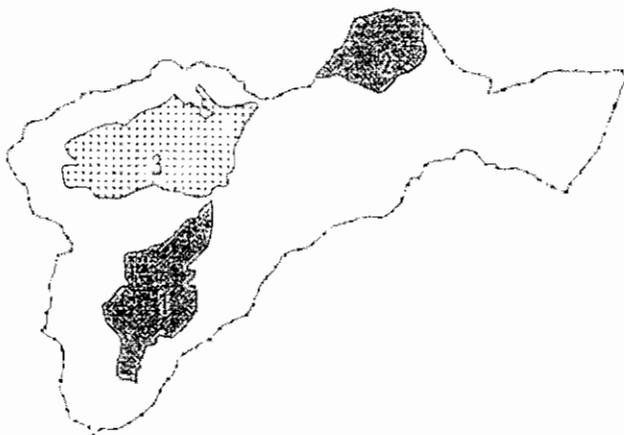
1972



1985



1995



-  UNITES PASTORALES D'AL TITUDE
-  UNITES PASTORALES D'INTERSAISON
-  UNITES PASTORALES ABANDONNEES

